REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Vol. 19, Nº 2, printemps 2019

National Defence Défense nationale

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Couverture
L'artiste Silvia Pecota, de Kingston, illustre ici le débarquement des Canadiens sur la plage Juno en Normandie, le 6 juin 1944.
© Silvia Pecota, www.silviapecota.com

La privatisation des forces militaires et de sécurité russes : répercussions sur le Canada

Des modèles de systèmes d'information et de communication favorisant la résilience organisationnelle

3 **LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF**

LE MONDE DANS LEQUEL NOUS VIVONS

4 **La privatisation des forces militaires et de sécurité russes : répercussions sur le Canada**
par Christopher Spearin

TECHNOLOGIE MILITAIRE

15 **Des modèles de systèmes d'information et de communication favorisant la résilience organisationnelle**
par Joseph Long

LE PERSONNEL

24 **Les femmes en service dans les Forces armées canadiennes : capacités militaires et efficacité opérationnelle renforcées**
par Barbara T. Waruszynski, Kate H. MacEachern, Suzanne Raby, Michelle Straver, Eric Ouellet et Elisa Makadi

HISTOIRE MILITAIRE

34 **Pour l'amour du Canada**
par Desaree Rosskopf

44 **Intention de destruction : la stratégie allemande à Verdun en 1916**
par Barton J. Turner

OPINIONS

51 **La montée des drones : développements technologiques des armes miniaturisées et défis posés à la Marine royale canadienne**
par Patrice Deschênes

57 **L'attaque de Panzermeyer : l'affrontement de l'artillerie alliée et de la 9e Brigade d'infanterie canadienne contre le *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment durant la progression vers le terrain d'aviation de Carpiquet à J+1**
par Nicholas Kaempffer

COMMENTAIRES

63 **Le vérificateur général sur la question des avions de chasse ~ Les parlementaires sur la question de la recherche et sauvetage**
par Martin Shadwick

ÉTUDE CRITIQUE DE LIVRES

70 **Irréalisme de la militarisation**
par Sean M. Maloney

73 **Critiques de livres**

La Revue militaire canadienne/Canadian Military Journal est la revue professionnelle officielle des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes, de la ***Revue militaire canadienne*** ou de tout organisme du gouvernement du Canada. La Couronne détient le droit d'auteur. La reproduction des articles doit être autorisée par le rédacteur en chef et la ***Revue militaire canadienne*** doit être indiquée comme source. La ***Revue*** est publiée en copie papier et en version électronique, cette dernière à **www.journal.forces.gc.ca.**

ISSN 1492-465X

Nos coordonnées

Revue militaire canadienne
CP 17000, succursale Forces
Kingston (Ontario)
CANADA, K7K 7B4
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca

Les femmes en service dans les Forces armées canadiennes : capacités militaires et efficacité opérationnelle renforcées

Pour l'amour du Canada

Intention de destruction : la stratégie allemande à Verdun en 1916

REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Rédacteur en chef
David L. Bashow
(613) 541-5010 poste 6148
bashow-d@rmc.ca

Traduction
Bureau de la traduction,
Services publics et Approvisionnement Canada

Directrice de la publication
Claire Chartrand
(613) 541-5010 poste 6837
claire.chartrand@rmc.ca

Commentaire
Martin Shadwick

Conseiller en rédaction
Michael Boire

Comité consultatif

Président

Contre-amiral L. Cassivi, Commandant, Académie canadienne de la Défense (ACD)

Membres

David L. Bashow, Rédacteur en chef, Revue militaire canadienne (RMC)

Colonel Marty Cournoyer, représentant du Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)

H.J. Kowal, Ph.D., Recteur du Collège militaire royal du Canada (CMR)

Capitaine de vaisseau David Patchell, représentant du Chef d'état-major de la Marine (CEMM)

Brigadier-général S. Bouchard, Commandant, Collège militaire royal du Canada (CMR)

Major Chris Young, représentant du Chef d'état-major – Stratégie armée

Lieutenant-colonel Brent Clute, Directeur, Centre de droit militaire des Forces canadiennes (CDMFC), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Hanya Soliman, représentante du Chef du renseignement de la Défense (CRD)

Comité de lecture

Adjudant-chef Necole Belanger
Douglas Bland, Ph.D.
Major (à la retraite) Michael Boire
Lieutenant-colonel (à la retraite) Douglas Delaney
Rocky J. Dwyer, Ph.D.
Lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Goodspeed
Major-général (à la retraite) Daniel Gosselin
Major Tanya Grodzinski
David Hall, Ph.D.
Michael Hennessy, Ph.D.
Colonel Bernd Horn
Hamish Ion, Ph.D.
Phillippe Lagassé
Lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.
Chris Madsen, Ph.D.
Sean Maloney, Ph.D.
Brian McKercher, Ph.D.
Paul Mitchell, Ph.D.
Nezih Mrad, Ph.D.
Scot Robertson, Ph.D.
Stéphane Roussel, Ph.D.
Elinor Sloan, Ph.D.
Colonel (à la retraite) Randall Wakelam

NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La Revue militaire canadienne étant bilingue, lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] après l'appel de note, qui signifie "traduction de la citation originale", indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la Revue rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

Bienvenue au numéro du printemps 2019 de la *Revue militaire canadienne.* Au moment d'écrire ces lignes, cependant, nous sommes toujours en plein cœur de l'hiver, et les conditions météorologiques sont encore plus en dents de scie que les montagnes russes de Canada's Wonderland. Cela dit, bon nombre de nos lecteurs ont connu des conditions plus mauvaises. Le printemps sera donc particulièrement bien accueilli cette année.

Le présent numéro renferme une œuvre remarquable de l'artiste Silvia Pecota de Kingston pour commémorer le 75e anniversaire des débarquements en Normandie le jour J. Le Canada s'est mesuré à beaucoup plus grand que lui à cette occasion, alors qu'on lui a assigné la responsabilité de l'invasion de seulement une des cinq plages (plage Juno) visées par l'attaque. À la fin de la journée, les Canadiens s'étaient avancés plus que toute autre troupe alliée dans les terres. Bien que les pertes canadiennes aient été relativement légères durant le débarquement, la résistance acharnée des Allemands a rapidement fait des ravages au cours de l'âpre combat qui a suivi sur la tête de pont de Normandie et qui s'est poursuivi au-delà.

Nous vous offrons encore une fois tout un éventail d'articles dans le présent numéro. D'abord, M. Christopher Spearin, Ph. D., du Département des études de la défense du Collège militaire royal du Canada, situé au Collège des Forces canadiennes à Toronto, examine l'utilisation enthousiaste des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP) par la Russie afin d'atteindre des résultats stratégiques. Spearin affirme que « les EMSP sont devenues des acteurs que les FAC, comme le gouvernement canadien, devront considérer de plus en plus comme un défi contemporain. Cela est attribuable à l'utilisation accrue de telles entreprises par la Russie et à la façon dont celles-ci sont utilisées dans des domaines d'intérêt pour les décideurs canadiens. »

Ensuite, le capitaine Joseph Long, officier des transmissions, traite de l'environnement opérationnel contemporain des FAC et indique que celui-ci devient de plus en plus ambigu et complexe et qu'il est sujet à des changements rapides et, dans une certaine mesure, imprévus. Bien que le capitaine Long soutienne que les FAC font un excellent travail au niveau de l'instruction de leurs membres pour qu'ils soient en mesure de relever les défis opérationnels *attendus*, il croit que « les systèmes d'information et de communication (SIC) actuellement utilisés par ces militaires et organisations ne sont pas conçus pour optimiser les opérations. » Ainsi, son article « analysera trois organisations adaptatives et résilientes reconnues pour leur succès aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique, et accordera une attention particulière à la façon dont ces organisations utilisent les systèmes d'information et de communication. »

Cet article est suivi de celui de Mme Barbara Waruszynski, Ph. D., et de ses distingués collègues, qui examine de façon nouvelle (et rafraîchissante) la façon dont les forces militaires « peuvent constituer un choix de carrière viable et important pour les femmes ». Les auteurs commencent par offrir une perspective historique des événements et des tendances de la société qui ont mené à la participation des femmes dans les forces militaires canadiennes. Ils relatent ensuite « l'expérience des femmes qui exercent actuellement des fonctions dans les FAC et les principaux défis auxquels elles font face ». Après avoir formulé quelques recommandations sur la façon dont les FAC peuvent évoluer pour devenir plus intégrées, diversifiées et inclusives, l'équipe conclut que « [c]et article permettra au lecteur de mieux comprendre l'histoire des femmes qui ont servi dans les forces militaires canadiennes, ce que vivent actuellement les femmes en tant que membres des FAC et l'orientation que les FAC doivent envisager pour renforcer davantage leurs capacités militaires et leur efficacité opérationnelle. »

Le présent numéro compte deux articles très différents dans la section portant sur l'histoire militaire. L'historienne Desaree Rosskopf, agrégée au Centre Juno Beach, porte un regard neuf sur la crise de la conscription de 1917, les événements qui ont mené à la crise et la façon dont les « deux solitudes » [le Canada français et le Canada anglais] percevaient leur propre participation, de même que celle de l'autre, au conflit. Dans son analyse finale, Mme Rosskopf indique que « [l]es Canadiens français ont honoré leurs obligations envers l'effort de guerre, pas au nom de l'impérialisme, contrairement à leurs homologues anglophones, mais au nom du Canada, le pays qu'ils aimaient. » Dans le dernier article de fond, le sergent B.J. Turner, artilleur qui poursuit un baccalauréat ès arts en sciences militaires au Collège militaire royal du Canada, relate le siège d'attrition allemand de 1916 de la ville de Verdun, qui revêtait une importance stratégique. Le siège visait à forcer la France à quitter la guerre et à laisser les forces britanniques essentiellement seules contre l'Allemagne. « Cibler la France était vu comme désarmer le Royaume-Uni de sa "meilleure épée". » Alors que les deux parties avaient subi de lourdes pertes à Verdun, le commandant allemand [von Falkenhayn] « avait eu tort de supposer qu'il serait capable de pousser le pays au-delà de son point de rupture. La résolution de la France en 1916 était encore assez forte pour poursuivre le combat. Ses soldats ont prouvé leur dévouement en défendant Verdun, même s'il aurait peut-être été plus judicieux, stratégiquement, de simplement se replier sur des positions défensives mieux préparées. »

Nous passons ensuite à deux articles d'opinion très différents. D'abord, le capitaine de corvette Patrice Deschênes, officier de guerre navale, discute de la prolifération globale et de la miniaturisation des drones de toutes sortes, particulièrement des mini-drones aériens, de même que des préoccupations soulevées par les tacticiens des marines alliées, « qui se rendent compte de la vulnérabilité croissante de leurs forces navales sans toutefois pouvoir y parer. » Puis, le capitaine Nicholas Kaempffer, officier d'artillerie qui a déjà publié des articles dans la *Revue militaire canadienne*, raconte la contre-attaque déterminée du colonel Kurt Meyer, commandant du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment au cours de la campagne de Normandie, contre les forces canadiennes qui tentaient de saisir le terrain d'aviation de Carpiquet. « Même si Meyer et ses hommes n'ont pas réussi à repousser les Canadiens vers la mer, le commandant a empêché les Alliés de se saisir du terrain d'aviation de Carpiquet. Un mois s'écoulera avant que les Alliés reprennent le terrain ».

Par la suite, notre commentateur attitré en matière de défense, Martin Shadwick, se penche sur le rapport déposé en novembre 2018 par le vérificateur général, feu Michael Ferguson, sur l'état de la flotte de chasseurs du Canada, ainsi que sur le rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans concernant la recherche et le sauvetage maritimes, déposé le même mois. Ce rapport « a beaucoup moins retenu l'attention que les conclusions du rapport du vérificateur général sur la gestion du risque dans le monde des chasseurs. »

Pour terminer, nous vous offrons une étude critique de M. Sean Maloney, Ph. D., sur deux ouvrages qui traitent de la même menace, c'est-à-dire « la Russie [qui cherche] à s'ingérer dans les affaires de l'Europe, de même qu'à la perturber et à la dominer. » Cette étude critique est suivie d'un éventail de critiques de livres pour susciter l'intérêt des lecteurs.

Bonne lecture!

David L. Bashow
Rédacteur en chef
Revue militaire canadienne

Omar Sanadiki/Reuters/RTX30GQ1

Des soldats russes à bord de véhicules blindés patrouillent dans une rue d'Aleppo, en Syrie, le 2 février 2017.

La privatisation des forces militaires et de sécurité russes : répercussions sur le Canada

par Christopher Spearin

Christopher Spearin, Ph. D., *est professeur et directeur du Département des Études de la défense de la branche du Collège militaire royal du Canada situé au Collège des Forces canadiennes de Toronto. Il est l'auteur de* Private Military and Security Companies and States: Force Divided*, publié par Palgrave Macmillan.*

Introduction

Il n'y a pas si longtemps, les entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP) étaient des acteurs nous permettant à la fois de gérer efficacement les Forces armées canadiennes (FAC) et sur lesquelles nous pouvions compter. Les opérations du Canada en Afghanistan ont démontré cela bien clairement[1]. Pour le brigadier-général Denis Thompson, commandant de la Force opérationnelle Kandahar en 2008 « ...sans les entreprises privées de sécurité, il serait impossible de réaliser ce que nous accomplissons ici... Nous n'avons tout simplement pas les effectifs pour tout faire[2] [TCO]. » Selon un major commandant une base d'opérations avancée « ...ils nous procurent définitivement une plus grande souplesse… Sans les entreprises de sécurité privées, il me serait impossible de commencer la prochaine opération[3]. » Pour un porte-parole des FAC, grâce à l'utilisation des EMSP, « le personnel des Forces canadiennes est en mesure de concentrer ses efforts sur les tâches apportant la plus grande valeur à la mission[4] [TCO] ». Cette dépendance à l'égard des EMSP était telle que le Canada, de concert avec plusieurs de ses partenaires de l'OTAN, a réussi à faire pression sur le président afghan Hamid Karzai pour qu'il ne réduise pas la présence des EMSP dans son pays[5]. Bref, pour le Canada, le recours aux EMSP a soutenu les efforts des FAC et, en retour, a contribué à rendre la mission afghane politiquement acceptable[6].

Plus récemment cependant, les EMSP sont devenues des acteurs que les FAC, comme le gouvernement canadien, devront considérer de plus en plus comme un défi contemporain. Cela est attribuable à l'utilisation accrue de telles entreprises par la Russie et à la façon dont celles-ci sont utilisées dans des domaines d'intérêt pour les décideurs canadiens. Par exemple, à la suite des mouvements hostiles de la Russie en Crimée et dans l'Est de l'Ukraine, le Canada a renforcé sa présence militaire en Europe de l'Est afin d'appuyer les efforts de défense collective de l'OTAN. Notre pays est à la tête de l'un des quatre groupements tactiques de l'OTAN déployés dans la région. Du côté russe, les EMSP *ont fait* et *font toujours* partie des efforts déployés par la Russie pour employer des « petits hommes verts » afin d'atteindre leurs résultats stratégiques. Un autre exemple est la nécessité pour les FAC d'être constamment présentes depuis 2014 au Moyen-Orient en réaction aux troubles déclenchés par la

Photo du MDN prise par le caporal-chef Bruno Turcotte/AR2008-T216-04

Le nouveau commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, le brigadier-général Denis Thompson (à gauche), arrive à l'aérodrome de Kandahar, le 7 mai 2008.

guerre civile syrienne, l'instabilité en Irak et la terreur instillée par Daesh. Du côté russe, les EMSP permettent d'avoir de façon non officielle des « bottes sur le terrain » pour soutenir le régime du président syrien Bachar el-Assad, alors que la présence officielle russe repose essentiellement sur la puissance aérienne fournie par l'État[7]. Par ailleurs, le gouvernement libéral a annoncé le 26 août 2016 que le Canada allait recommencer à participer à des opérations de soutien de la paix des Nations Unies, avec l'Afrique comme cible présumée. Or les EMSP russes sont également actives en Afrique. Récemment, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique a ouvert une enquête après que des journalistes couvrant la présence non confirmée de l'EMSP russe Wagner dans le pays aient été abattus en juillet 2018. Il est d'ailleurs probable que la Russie *continuera* d'avoir recours à des EMSP, et qu'elle *augmentera* même son recours à celles-ci, laissant ainsi le pays sur le radar militaire et diplomatique du Canada pour les années à venir. En fait, un analyste n'a pas hésité à décrire les actions russes en Ukraine comme un « exercice de tir à balles réelles » en prévision de l'avenir, tandis qu'un autre évalue les activités de la Russie en Syrie comme « un excellent laboratoire » pour les praticiens russes[8].

DOD photo/Alamy Stock Photo D1B7WG

Le président de l'Afghanistan, Hamid Karzai.

Le but du présent article est d'examiner cette évolution troublante de l'industrie des EMSP du point de vue canadien. Cet examen comporte deux volets. D'abord, l'article va examiner *comment* et *pourquoi* la Russie s'est employée à modifier les paramètres du phénomène de la privatisation des forces armées et des entreprises de sécurité. Ensuite, il identifiera les enjeux militaires et diplomatiques de l'approche russe pour le Canada. Notre article soutient que

SPUTNIK/Alamy Stock Photo/B9A599

Le président de la Syrie, Bachar el-Assad (à gauche) et le président de la Russie, Vladimir Poutine, se rencontrent au Kremlin, en décembre 2006.

l'approche russe est différente de l'approche canadienne et de celle de ses alliés en raison de l'utilisation offensive et dissimulée de ces entreprises. On peut lier cette position à la fois à la « guerre de nouvelle génération » telle que décrite dans la pensée militaire russe, de même qu'aux pratiques soviétiques de l'époque de la guerre froide. L'article affirme que cette approche russe risque de neutraliser l'utilité de la force militaire des FAC et de l'OTAN en général. Cette approche va également à l'encontre des efforts déployés de longue date par le Canada pour développer une industrie internationale des EMSP défensive dans son orientation et transparente dans son utilisation. Dans ses conclusions, l'article soulèvera certaines questions qui ne sont pas couvertes par ses constatations et qui pourraient faire l'objet d'une étude éventuelle.

Oleg Zabielin/Alamy Stock Photo/H3444E0

Un *spetsnaz* soviétique en Afghanistan.

Différences d'approche

Les diverses façons dont l'industrie des EMSP est utilisée par le Canada sont conformes aux approches semblables adoptées par nos alliés. Tout comme divers types d'entrepreneurs font explicitement et officiellement partie de l'« Équipe de la Défense » au Canada, divers autres font également partie du « Total Force Concept » [concept de la force totale] aux États-Unis et du « Whole Force Concept » [concept de la force d'ensemble] au Royaume-Uni. Cela montre bien que les entrepreneurs sont « omniprésents » dans l'expérience militaire occidentale[9]. Par ailleurs, le recours à l'emploi d'EMSP permet d'atteindre des objectifs stratégiques en dépit de ressources financières limitées et d'effectifs militaires réduits[10]. Dans cet ordre d'idées, se tourner vers le secteur privé permet de tirer parti de divers avantages néolibéraux présumés tels que la réduction des coûts, les gains en efficience et les économies d'échelle. Il s'ensuit que les EMSP doivent se spécialiser dans les *questions défensives* ou l'*application réactive de la violence*. Comme un porte-parole militaire canadien a déjà dit avec insistance « les Forces canadiennes n'ont recours à aucun fournisseur privé de services de sécurité pour mener des opérations offensives[11] [TCO] ». En revanche, pour les armées étatiques, leur « plus grande valeur pour la mission », selon les termes employés ci-dessus, sont les *activités d'offensive* ou l'*application proactive de la violence*. En d'autres termes, les EMSP doivent occuper le territoire alors que les armées étatiques se concentrent sur la prise de territoire et prennent l'initiative[12]. En bref, les EMSP soutiennent les forces armées étatiques comme les FAC, en permettant à celles-ci de se concentrer sur certaines tâches.

L'approche russe est très différente de cela et ce, pour trois raisons opérationnelles. Premièrement, les entreprises militaires et de sécurité fonctionnent *indépendamment* des organisations militaires russes et *aux côtés* de celles-ci. Elles peuvent travailler à préparer le terrain en vue d'activités militaires russes ultérieures, ou encore mener des efforts autonomes. Deuxièmement, les entreprises russes ne se limitent pas à un quelque rôle anémique lors des activités offensives. Cela a été clairement démontré, par exemple, lorsqu'elles se sont trouvées, avec d'autres acteurs, à l'avant-garde des opérations russes en Crimée et dans l'est de l'Ukraine – les forces militaires conventionnelles russes ne jouant alors souvent qu'un rôle de soutien[13]. C'est également ce qui s'est produit en Syrie en février 2018 lorsqu'une force dirigée par la Russie a attaqué une base des Forces démocratiques syriennes kurdes et leurs conseillers militaires américains. Troisièmement, l'usage russe se fait de façon non transparente et donc dissimulable. Bien que la dépendance du Canada et de ses alliés à l'égard des EMSP ne soit pas aussi transparente que l'utilisation de forces étatiques, cet usage n'est toutefois pas dissimulé et fait l'objet d'un examen et de l'élaboration de politiques officielles. En revanche, examinons la réaction du ministère russe des Affaires étrangères lors de l'affrontement de février 2018 : « Il a été mentionné que certains citoyens russes seraient allés en Syrie de leur plein gré et pour différentes raisons. Le ministère des Affaires étrangères n'a pas le pouvoir d'évaluer la validité et la légalité de leurs décisions[14] [TCO]. » Le fait que de telles opérations à l'étranger par des entreprises russes soient techniquement *illégales* ajoute une autre couche d'occultation.

Vasily Fedosenko/Reuters/RTR3G23G

Des hommes armés soupçonnés d'être des militaires russes à l'extérieur d'une base militaire ukrainienne dans le village de Perevalnoye, près de Simferopol, le 5 mars 2014.

Quant à la dynamique des relations avec l'État, l'approche est ici encore différente. D'une part, les États occidentaux employeurs d'EMSP, comme le Canada, se concentrent souvent sur les mécanismes d'utilisation du secteur privé à des fins économiques et de gestion. Bien que les entrepreneurs, dans leur ensemble, font partie d'équipes conceptuelles public-privé, le désir des États d'encourager la concurrence entre les acteurs privés subsiste afin de réaliser des économies, un gain d'efficience et les économies d'échelle mentionnés précédemment. L'accent est donc mis sur des appels d'offres, des considérations relatives aux soumissions et un processus de sélection. Le suivi des contrats fait l'objet d'une attention particulière et l'inquiétude survient lorsque jugé insuffisant[15]. Ces efforts mettent en évidence les différences entre acteurs publics et privés qui peuvent néanmoins rechercher ensemble des objectifs communs ou intégrés. Par contre, de telles considérations économiques et de gestion sont absentes de l'expérience russe. Les entreprises sont en effet des artifices étatiques à utiliser sans se soucier de facteurs intermédiaires – tel le problème d'employer des acteurs privés dans le cas de l'Occident. Un observateur russe affirme par exemple que les entreprises sont « certes techniquement privées, mais elles agissent essentiellement comme bras de l'État russe[16] [TCO]. » Un autre suggère qu'une entreprise comme Wagner est « ...une force spéciale privée accomplissant des tâches militaires sur ordre du Kremlin et sous la surveillance du Service de sécurité fédéral (FSB)[17] [TCO]. » Un auteur russe va plus loin et conteste que les entreprises soient en fait « privées », affirmant qu'elles sont « une sorte de

ITAR-TASS News Agency/Alamy Stock Photo/H8RB15

Le général Valéry Guérassimov, premier sous-ministre de la Défense de la Russie et chef de l'état-major général des Forces armées russes.

Sean Gallup/Getty Images/475743551

Des soldats lourdement armés ne montrant aucun insigne d'identité montent la garde dans une rue du centre-ville, le 1er mars 2014, à Simferopol, en Ukraine.

structure gouvernementale et un outil de la politique étrangère de l'État[18]. » Finalement, l'occultation mentionnée ci-dessus camoufle en fait une relation beaucoup plus intime avec l'État.

L'idée sous-tendant cet usage russe d'entreprises est à la fois nouvelle et ancienne. En ce qui concerne l'aspect nouveau, la dépendance de la Russie à l'égard d'entreprises s'inscrit dans le concept de « guerre de nouvelle génération » (GNG) présenté en 2013 par le général Valéry Guérassimov, chef de l'état-major général des Forces armées russe. En GNG, la guerre conventionnelle et hautement cinétique est désaccentuée de telle sorte que :

> « ...les « règles de la guerre « ont changé. Le rôle des moyens non militaires dans la réalisation des objectifs politiques et stratégiques s'est accru et, dans de nombreux cas, ils ont dépassé en efficacité le pouvoir de la force des armes... L'orientation des méthodes de conflit appliquées s'est modifiée dans le sens d'une vaste utilisation de moyens non militaires politiques, économiques, informationnels, humanitaires et autres[19]. »

Ces « moyens non militaires » acquièrent leur puissance à la fois de leurs propres capacités et des efforts d'intégration (ce qui met en évidence l'obscur fossé entre le public et le privé identifié précédemment). Bien qu'elles soient généralement armées, les entreprises russes sont néanmoins classées dans la catégorie non militaire en raison de leur taille, de leurs armes et de leurs capacités différentes de celles des forces armées conventionnelles.[20] En ce qui concerne ces dernières forces, des analystes comme Tony Balasevicius saisissent le sens russe de « réduire la participation de grandes formations militaires classiques à des engagements sur le front et que ce type d'engagement devrait graduellement devenir une chose du passé[21]. » Qui plus est, selon un rapport de Recherche et développement pour la défense Canada sur les activités russes en Crimée, des moyens non militaires ont été utilisés dans une proportion de quatre pour un par rapport aux moyens militaires[22]. En GNG, la boîte à outils non militaire doit être fréquemment ouverte du fait de l'impression que les objectifs peuvent souvent être atteints *sans* les méthodes hautement symboliques, publicisées et destructrices des forces militaires étatiques, *ou avec un usage limité* de ces dernières.

En ce qui concerne l'ancienne approche, l'approche soviétique était très à l'aise de s'appuyer sur différents types de groupes armés qui n'étaient pas nécessairement considérés comme des organisations étatiques ou sous contrôle direct de l'État. Les succès soviétiques pendant la Deuxième Guerre mondiale s'expliquent souvent par l'ingéniosité et les capacités des partisans et autres groupes de guérilla[23]. Pendant la guerre froide, Moscou s'est souvent appuyée sur des troupes de substitution dans les pays en développement en ayant recours à ce qui a été décrit comme des « mesures actives »[24]. Certes, l'Union soviétique a déployé un nombre considérable de conseillers militaires pour aider des partisans et des guérilleros dans le tiers monde[25]. Mais cette approche n'était pas exempte de risques et de défis, étant donné le désir par moment de rendre l'implication officielle. Ainsi, dans les années 1970, les troupes soviétiques étaient envoyées au Moyen-Orient sous la couverture de « touristes »[26]. De la même façon, en 1970, une très haute autorité – nul autre que le ministre de la Défense Andrei Grechko en personne – disait aux

SPUTNIK/Alamy Stock Photo/B955WF

Des femmes afghanes portant des enfants dans leurs bras dépassent à la hâte des véhicules blindés soviétiques, le long d'une route en serpentin à l'extérieur de Jalalabad, le 12 juin 1988.

pilotes soviétiques envoyés au Moyen-Orient : « si jamais l'un d'entre vous... était abattu près du canal de Suez, nous ne vous connaissons pas... vous vous sortez seuls de ce pétrin[27][TCO]. » Une telle hésitation et inquiétude témoignent de la dépendance soviétique à l'égard de Cuba qui fournissait des forces de substitution en Afrique et en Amérique centrale pendant la guerre froide[28]. L'actuelle privatisation des forces armées et de sécurité russes permet d'atténuer ce type d'hésitation et de préoccupation par dissimulation.

Dans l'ensemble, il est évident que la Russie utilise la privatisation des forces militaires et de sécurité d'une façon différente du Canada et d'autres pays comme les États-Unis. Cela s'inscrit directement dans l'affirmation plus large faite par le général Gerasimov : « Nous ne devons pas copier l'expérience étrangère et répéter ce que font les pays meneurs dans le domaine, mais bien les surpasser et occuper nous-mêmes la première position[29] [TCO]. » Nous allons maintenant aborder les conséquences d'une telle tentative de « dépassement » et d'« occupation » pour le Canada en ce qui a trait à la privatisation des forces militaires et de sécurité.

Les défis pour le Canada – Aspect militaire

La privatisation des forces militaires et de sécurité russes fonctionne généralement et délibérément à un niveau de capacité cinétique inférieur à celui des organisations militaires – d'où la désignation d'organisation non militaire par les sphères dominantes. Par conséquent, la position générale et avantageuse de la Russie semble être d'utiliser de telles entreprises pour atteindre ses objectifs dans un contexte tel qu'il est peu probable qu'elles se heurtent à une opposition forte et sophistiquée. Les faits historiques montrent certainement les mérites de limiter une telle exposition[30]. Lorsqu'un engagement *est* survenu avec un adversaire bien armé, les résultats pour les Russes n'ont pas été bien positifs. L'engagement susmentionné de février 2018 – un engagement frontal direct s'il en est un – impliquait des forces américaines armées d'avions de combat, d'hélicoptères, de drones et d'artillerie – a entraîné des pertes de 200 à 300 membres d'une « force prorégime » adverse[31]. Ce résultat s'inscrit dans la foulée d'un rapport de recherche de RDDC publié en 2014, soulignant les avantages d'une force conventionnelle contre un tel adversaire[32].

Dans le bon contexte, la violence, qu'elle se limite aux menaces ou qu'elle soit employée, à un niveau faible restant dissimulable pour le gouvernement russe, contribue « ...à créer une situation où il n'est pas clair si un état de guerre existe – et si tel est le cas, qui est un combattant et qui ne l'est pas[33] [TCO]. » Cette approche diffère considérablement des attentes d'engagements « militaires contre militaires » du Canada, des États-Unis et d'autres États semblables : « De telles entreprises sont plus à l'aise lors de conflits simples, traditionnels, avec des objectifs et un calendrier bien définis, ainsi qu'un gagnant évident. Une campagne changeante, ambiguë et de longue haleine remet en question la personnalité stratégique des démocraties[34] [TCO] ». Erik Reichborn-Kjennerud et Patrick Cullen, Ph. D., chercheurs boursiers de l'Institut norvégien des affaires internationales, affirment également que « l'Occident est *en grande partie* aux prises avec une compréhension de la guerre qui est instrumentaliste, techniciste, cinétique et axée sur la bataille ». (C'est nous qui soulignons).[35] Par opposition, l'approche de la Russie, caractérisée dans les discussions occidentales comme employant des outils hybrides dans des conflits de zone grise, permet la poursuite du « saignement » étant donné la forte improbabilité, du point de vue des ressources militaires, qu'une force massive sera appliquée en opposition.[36] En fait, de tels efforts militaires sont habituellement des affaires très importantes, très coûteuses et très publiques sur le plan de l'organisation. La privatisation des forces militaires et de sécurité russes a été en majeure partie d'une intensité et d'un flou ne risquant pas de susciter de réaction vraiment considérable. Cela va certainement dans le sens de l'affirmation du général Gerasimov selon laquelle « ...peu importe quelles forces sont alignées par l'ennemi, leur niveau de développement et quels sont les moyens de conflit armé dont il dispose, on peut toujours trouver des façons et des méthodes pour avoir raison d'eux[37] [TCO]. » Si cette approche est couronnée de succès, les FAC comme les autres armées alliées, bien que technologiquement sophistiquées et tout à fait capables (par rapport aux entreprises privées et même aux forces militaires conventionnelles russes), seront moins utiles ou susceptibles d'être utilisées à des fins de dissuasion et de réponse.

Sur cette base et dans le contexte de l'OTAN, il y a une forte improbabilité *politique* qu'un effort militaire puisse être poursuivi. Décrite comme une institution « lente et fondée sur des règles », « lourde » ou aux prises avec des « contraintes » en termes de prises de décision, l'OTAN n'est pas bien placée pour réagir à des développements rapides impliquant des actions violentes d'assez petite échelle qui sont par ailleurs dissimulées par la Russie[38]. En outre, les efforts des membres de l'Alliance quant à la question de savoir *s'il y a lieu* de réagir à une activité de faible intensité et *comment* le faire pourraient catalyser des scissions au sein de l'OTAN – un objectif recherché par la Russie sans aucun doute. Cette peur d'une scission est très certainement reconnue dans « *Protection, sécurité, engagement : la politique de défense du Canada* » :

> Ces méthodes sont utilisées fréquemment *pour miner la crédibilité et la légitimité* d'un gouvernement national ou d'une alliance internationale… Le recours à de telles tactiques hybrides présente des défis en ce qui concerne la détection, l'attribution et la réponse pour le Canada et ses alliés, *notamment en ce qui concerne la compréhension et l'application de l'article 5 de l'OTAN* (c'est nous qui soulignons)[39].

Ce risque de miner l'alliance n'est pas négligeable en raison des aspirations du Canada à l'égard de l'OTAN et de son leadership au sein de l'Alliance, sans parler de l'importance de longue date des obligations découlant de l'article 5 du *Traité de l'Atlantique Nord*[40].

Les défis pour le Canada – Aspect diplomatique

Sur le plan diplomatique, les efforts de la Russie vont à l'encontre des efforts diplomatiques déployés de longue date par le Canada pour s'opposer aux progrès commerciaux de la privatisation des forces militaires et de sécurité. Même avant l'augmentation de l'emploi d'entreprises canadiennes en Afghanistan, les diplomates canadiens s'intéressaient au développement et à la situation de cette industrie. Au départ, les hauts fonctionnaires canadiens étaient préoccupés par les répercussions que ces entreprises avaient sur les efforts humanitaires. Par la suite, ils se sont concentrés sur les conséquences de l'utilisation des EMSP au Moyen-Orient et ailleurs, en plus de vouloir « une longueur d'avance » en raison de la présence croissante des EMSP dans le monde[41]. Il était également important d'avoir cette longueur d'avance, en raison de l'agilité de l'industrie de répondre aux demandes changeantes des clients et aux pressions diverses du marché[42]. En effet, ces entreprises étant décrites comme intrinsèquement « inconsistantes », l'établissement

de limites et d'attentes pour cette industrie était essentiel pour les FAC, la projection de la politique canadienne, de même que la gestion et le contrôle de la violence non étatique à l'échelle mondiale « en général[43] ».

Par conséquent, la diplomatie canadienne souhaitait que cette industrie fonctionne de façon défensive et transparente. Depuis 2006, le Canada fait partie d'une initiative internationale lancée par le Comité international de la Croix-Rouge et le gouvernement suisse pour se pencher sur les aspects juridiques internationaux de l'emploi des EMSP par les États. La position du Canada a été de promouvoir une approche pragmatique afin de mettre en évidence quelles sont les activités légitimes des EMSP et quelle serait la meilleure façon dont les États pourraient gérer l'industrie[44]. Il en a résulté le *Document de Montreux* sur les obligations juridiques pertinentes et les bonnes pratiques pour les États en ce qui concerne les opérations des entreprises militaires et de sécurité privées de 2008. Le Canada a été l'un des 17 premiers États signataires du document et, à l'heure actuelle, 54 États l'ont signé – la Russie n'en est pas signataire.

Ce document souligne que le droit international humanitaire s'applique tant aux entreprises qu'à leurs employeurs étatiques, et comprend de bonnes pratiques dont les États peuvent tenir compte dans leur gestion de cette industrie. Le document stipule clairement que les entreprises sont des acteurs explicitement utilisés par les États pour répondre à un certain nombre de défis en matière de sécurité. Les entreprises ne doivent pas rester dans l'ombre et, par conséquent, leur emploi ne peut être dissimulé. Le document met également en évidence, de par son échantillonnage des EMSP, que l'industrie a une structure défensive puisque « …la force et les armes à feu [ne sont] uniquement [utilisées que] si cela est nécessaire pour se défendre ou pour défendre les tiers.[45] [TCO]. »

Sur cette base, en 2009, le Canada est devenu un État participant à l'*Initiative des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme*[46]. Cet effort met de l'avant les *Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme de 2000*, une initiative multipartite à laquelle participent des États, des sociétés pétrolières, gazières et minières, ainsi que des organisations non gouvernementales. Bien que l'accent soit davantage mis ici sur l'emploi d'entreprises privées de prestation de services militaires ou de sécurité par les sociétés d'extraction, l'*Initiative*, tout comme le *Document de Montreux* axé sur l'État, favorise une orientation défensive pour les entreprises : « Conformément à leur fonction, les entreprises de sécurité privées ne devraient fournir que des services préventifs et défensifs et ne pas s'engager dans des activités relevant exclusivement de la responsabilité des autorités militaires ou policières de l'État[47] [TCO]. » Le Canada a présidé l'initiative à deux reprises, en 2011-2012 et en 2016-2017.

Coïncidant avec la deuxième période de leadership du Canada à titre de président de l'initiative, le pays est devenu, en décembre 2016, le septième État signataire de l'ICoC Association (ICoCA). En guise d'explication, l'ICoC est le *Code de conduite des entreprises de sécurité privées de 2010*, qui fait suite au *Document de Montreux* dans l'industrie. Par ce document « …les entreprises signataires [au nombre de plus de 700] exigeront de leur personnel qui n'utilise pas d'armes à feu contre des personnes sauf en cas de légitime défense ou pour défendre d'autres personnes contre une menace imminente de mort ou de blessures graves, ou pour prévenir un acte criminel particulièrement grave associé à un réel danger de mort[48] [TCO]. » D'un certain point de vue, l'adhésion à l'ICoCA engage en outre le Canada à respecter le *Document de Montreux* et l'ICoC : « En adhérant à l'Association, ces États… s'engagent à communiquer des informations sur les mesures prises pour mettre en œuvre du *Document de Montreux* et du Code, notamment à préciser l'évolution de leur cadre réglementaire national applicable… aux activités de [nom d'entreprise] et à promouvoir le respect de l'ICoC dans leurs pratiques et politiques de passation de marchés[49] [TCO]. » D'un autre point de vue, le rôle de chef de file de l'ICoCA est de « diriger et superviser la mise en œuvre du… [ICoC] et d'encourager la fourniture responsable de services de sécurité ainsi que le respect des droits de l'homme et du droit national et international, en conformité avec le Code[50]. » Il s'agit d'une tribune importante pour le leadership canadien parce que, comme l'a affirmé le major Kenneth Segelhorst de l'Armée américaine et publié dans *l'Interagency Journal on International Security* de Fort Leavenworth, l'adhésion à cette association permet aux États « ...d'observer et d'influencer ces entreprises partout dans le monde[51]. »

Dominique Derda/AFP/Getty Images/848758160

Des soldats russes en tenue banalisée montent la garde dans une rue centrale de Deir Ezzor, une ville de l'est de la Syrie, le 15 septembre 2017.

Compte tenu de l'engagement canadien de longue date sur la question des EMSP, l'utilisation d'entreprises par la Russie est inexcusable pour trois raisons. Tout d'abord, l'application offensive privatisée de la violence signifie que des entreprises peuvent bouleverser le statu quo politique. Certes, cela ne rend pas nécessairement un conflit plus destructeur par rapport à ce qu'une force armée étatique peut accomplir, mais cela le rend plus probable en raison de la facilité relative à recourir à l'utilisation de forces privées, et du coup, cela risque de l'intensifier[52]. Ensuite, des analystes comme M^me^ Deborah Avant de la Joseph Korbel School of International Studies de l'Université de Denver, soulignent la force croissante de

la gouvernance transnationale *vis-à-vis* des EMSP, ancrée même dans le *Document de Montreux* et les développements ultérieurs[53]. Bien que le consensus normatif résultant de cette gouvernance ne soit pas susceptible de s'effondrer à court terme, cela pourrait être plus problématique à plus long terme toutefois puisque a) d'autres États verront une valeur fonctionnelle dans l'approche russe et voudront la reproduire, ou encore b) d'autres États reconnaîtront et respecteront de plus en plus la puissance russe et voudront donc adopter des pratiques qu'ils considèrent comme toutes aussi importantes et légitimes que la Russie. Enfin, certains éléments de l'usage d'entreprises par la Russie vont spécifiquement à l'encontre des *Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme*. La Russie a conclu un accord avec le régime syrien afin que ses entreprises extractives puissent recevoir 25 p. 100 des recettes générées par les sites miniers qui ne sont pas actuellement sous son contrôle. La contrepartie est donc de compter sur ces sociétés pour qu'elles recourent à la violence et recapturent ces sites. C'est ainsi que la société russe Stroytransgaz, spécialisée dans la construction d'installations techniques pour l'industrie pétrolière et gazière, a signé un accord d'extraction de phosphate pour un site contrôlé par des militants, et Evro Polis, une entreprise mercenaire privée russe, a pris des dispositions similaires pour certains puits de pétrole et de gaz[54]. Par ailleurs, l'affrontement de février 2018 en Syrie a été motivé par une intention de profit semblable puisqu'une usine de traitement de pétrole de la société Coneco se trouvait à proximité de cet engagement[55]. Il semble clair, à la lumière du langage diplomatique identifié ici, que les entreprises russes ne seront pas utilisées que pour des « services préventifs et défensifs » et qu'elles seront encouragées à s'engager dans des activités relevant exclusivement de la responsabilité des autorités militaires ou policières de l'État. Même si la Russie n'est pas signataire de l'*Initiative des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme*, ses efforts risquent néanmoins de désorganiser la position défensive que le Canada a adoptée à l'égard de la privatisation des forces militaires et de sécurité dans le monde.

OTAN/photo 151790

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, à Bruxelles, le 15 janvier 2018.

Conclusion

En résumé, le présent article s'est penché sur l'approche offensive et dissimulable de la Russie à l'égard de la privatisation des forces militaires et de sécurité et a fait ressortir les répercussions que cette approche a sur le Canada du point de vue militaire et diplomatique. Il incombe aux décideurs canadiens de reconnaître que l'utilisation de telles entreprises par la Russie est susceptible de se poursuivre, compte tenu de ses succès passés. En effet, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, affirme que l'approche globale de la Russie a sapé à la fois la transparence et la prévisibilité des activités militaires et l'engagement à résoudre les différends par la diplomatie, et non par la force[56]. Qui plus est, il est peu probable que les aspirations stratégiques de la Russie, *tant absolues que relatives* par rapport à celles des États-Unis et de l'OTAN, changent dans un avenir proche. Comme l'a dit sans ambages le secrétaire général de l'OTAN « nous ne pouvons pas considérer isolément les actions agressives de la Russie en Ukraine. Elles font partie d'une attitude russe inquiétante allant bien au-delà de l'Ukraine[57]. » L'utilisation par la Russie d'entreprises au Moyen-Orient et ailleurs vient souligner cette affirmation.

On peut se demander ce que le Canada peut faire dans l'avenir pour limiter l'utilisation offensive et dissimulée de la privatisation des forces militaires et de sécurité par la Russie. Notre recherche portait sur les possibilités accrues que les FAC se retrouvent aux prises avec les ramifications accompagnant l'utilisation d'entreprises par la Russie, pour ne pas parler des possibilités d'engagements militaires directs avec celles-ci. Notre recherche traitait également de la question plus vaste de la gestion de la violence à l'échelle mondiale, conformément aux politiques et aux exigences militaires du Canada. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un défi. Certains suggèrent que le personnel militaire russe privé, puisqu'il n'est officiellement pas reconnu par le Kremlin, devrait être pris ouvertement pour cible par les forces occidentales[58]. Cela pourrait décourager leur utilisation et nuire à leur recrutement en personnel. Mais le Canada n'a ni l'opportunité ni les moyens actuellement pour une telle approche. Bien au contraire en fait, il y a maintes raisons pour que le Canada procède prudemment, compte tenu de son souhait général d'amener la Russie à agir comme il faut.[59]. Toute réaction excessive pourrait en effet catalyser d'autres divisions. Par ailleurs, le fait de ne déployer aucun effort donne *carte blanche* à la poursuite des efforts de privatisation des forces militaires et de sécurité en Russie et éventuellement dans d'autres pays.

En gardant cela à l'esprit, le Canada pourrait envisager deux possibilités nécessitant un examen plus approfondi. La première serait de relancer ses efforts diplomatiques en ce qui a trait à la violence non étatique. En s'appuyant sur leur position prise dans le cadre de l'*Initiative des Principes volontaires* et de l'ICoCA, les diplomates canadiens pourraient faire pression pour que le *Document de Montreux* soit davantage accepté à l'échelle internationale. En ce qui concerne la Russie, cela placerait de plus en plus ses activités en dehors des normes internationales. De façon plus générale, cela pourrait également limiter tout effet de contagion dans d'autres États intéressés à suivre l'exemple russe, ce qui du coup favoriserait une gestion plus ordonnée de la violence internationale. Cela aiderait également à préserver une industrie des EMSP axée sur la défense, industrie sur

laquelle les FAC se sont appuyées de par le passé et qu'elles pourraient très bien utiliser à nouveau. La seconde possibilité serait d'explorer plus avant l'idée que si l'utilisation d'entreprises par la Russie peut être encadrée en termes de concepts contemporains tels que la GNG, elle n'en tire pas moins ses racines dans l'expérience soviétique de la guerre froide. Comme l'a écrit le major Andrew Duncan, officier du renseignement des Forces armées canadiennes dans ces pages « …loin d'être disparu, l'art des mesures actives s'exprime maintenant… sur la scène internationale, comme outil qu'emploie la Russie pour poursuivre ses intérêts[60] [TCO]. » L'examen de cette question permettrait d'examiner ou de réexaminer ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné dans le passé, et pourquoi. Un tel examen des faits historiques permettrait aux décideurs canadiens de mieux connaître tous les outils que la Russie pourrait utiliser à l'heure actuelle. Enfin, de telles connaissances seraient précieuses pour les acteurs canadiens, y compris les FAC, qui seront appelés à rencontrer des manifestations de la « Russie globale » dans leurs diverses entreprises à l'étranger.

RMC

Cultura Creative (RF)/Alamy Stock Photo/EBJYM3

Les tours du Kremlin et la cathédrale Saint-Basile, la nuit, à Moscou.

NOTES

1 Comme indiqué dans le Document de Montreux, les EMSP « sont des entités commerciales privées qui fournissent des services militaires et/ou de sécurité. Les services militaires et/ou de sécurité comprennent en particulier la garde armée et la protection de personnes et d'objets tels que les convois, les bâtiments et autres lieux; la maintenance et l'exploitation de systèmes d'armement; la détention de prisonniers; et le conseil ou la formation des forces locales et du personnel de sécurité local. » « Le Document de Montreux sur les obligations juridiques pertinentes et les bonnes pratiques pour les États en ce qui concerne les opérations des entreprises militaires et de sécurité privées pendant les conflits armés ». 17 septembre 2008, p. 9.

2 Gloria Galloway, « Military investigating how Canadian soldier died », *The Globe and Mail* (9 août 2008), consulté le 7 octobre 2018, au http://www.theglobeandmail.com/news/national/military-investigating-how-canadian-soldier-died/article1058926/#dashboard/follows/.

3 Canada. Parlement. *Débats de la Chambre des communes*, vol. 144, n° 079, 2e session, 40e législature (19 juin 2009), p. 4855, consulté le 19 décembre 2018, au https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/40-2/chambre/seance-79/debats.

4 Dene Moore, « Canadian Forces to review nine private security contracts on Afghan ban », *The Globe and Mail* (18 août 2018), consulté le 7 octobre 2018, au http://www.theglobeandmail.com/news/world/canadian-forces-to-review-nine-private-security-contracts-on-afghan-ban/article1377531/#dashboard/follows.

5 *Ibid.* and Elke Krahmann, « NATO contracting in Afghanistan: the problem of principal–agent networks », *International Affairs*, Vol. 92, No. 6 (novembre 2016), pp. 1411-1412.

6 Christopher Spearin, « Canada and contracted war: Afghanistan and beyond », *International Journal*, Vol. 69, No. 4 (décembre 2014), pp. 525-526.

7 John Sparks, « Revealed: Russia's 'Secret Syria Mercenaries'», *Sky News* (10 août 2016), consulté le 7 octobre 2018, au http://news.sky.com/story/revealed-russias-secret-syria-mercenaries-10529248.

8 Keith B. Payne et John S. Foster, « Russian strategy: Expansion, crisis and conflict », *Comparative Strategy*, Vol. 36, No. 1 (2017), p. 26; Kiril Avramov and Ruslan Trad, « An experimental playground: The footprint of Russian private military companies », *The Defense Post*

(17 février 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://thedefensepost.com/2018/02/17/russia-private-military-contractors-syria/. Voir également Matthew A. Lauder, « 'Les loups du Printemps russe': examen des actions par procuration des Loups de la nuit pour le compte du gouvernement russe », *Revue militaire canadienne*, vol. 18, n° 3 (Été 2018), pp. 13-14.

9 Kevin A. O'Brien, « Surrogate Agents Private Military and Security Operators in an Unstable World » *Making Sense of Proxy Wars: States, Surrogates & the Use of Force*, Michael A. Innes, (ed.) (Lincoln NB: Potomac Books-Nebraska Press, 2012), p. 111.

10 Mark Erbel, « The underlying causes of military outsourcing in the USA and UK: bridging the persistent gap between ends, ways and means since the beginning of the Cold War », *Defence Studies*, Vol. 17, No. 2 (2017), pp. 135-155.

11 Andrew Mayeda, « MPs seek cost of private contractors », *Ottawa Citizen* (26 novembre 2007), p. A5.

12 Christopher Spearin, *Private Military and Security Companies and States: Force Divided*, (London: Palgrave Macmillan, 2017), p. 110.

13 Tony Balasevicius, « À la recherche des petits hommes verts : comprendre l'emploi de la guerre hybride par la Russie », *Revue militaire canadienne*, vol. 17, n° 3 (Été 2017), pp. 17-28.

14 « Russia admits dozens of Russian casualties in Syria battle » *The British Broadcasting Corporation* (20 février 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.bbc.com/news/world-europe-43125506.

15 Kenneth A. Segelhorst, « The Business of War: Private Military and Security Companies in Armed Conflict », *InterAgency Journal*, Vol. 9, No. 2 (2018), p. 34 ; David Perry, « The privatization of the Canadian military: Afghanistan and beyond », *International Journal*, Vol. 64, No. 3 (Été 2009), pp. 687-702.

16 Mark Galeotti, « Moscow's Mercenaries in Syria », *War on the Rocks* (5 avril 2016), consulté le 7 octobre 2018, au https://warontherocks.com/2016/04/moscows-mercenaries-in-syria/.

17 David Isenberg, « US and Russia Compete to Privatize Syrian War », *Lobe Log* (21 mai 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://lobelog.com/us-and-russia-compete-to-privatize-syrian-war.

18 Sergey Sukhankin, « 'Continuing War by Other Means': The Case of Wagner, Russia's Premier Private Military <Company in the Middle East », *The Jamestown Foundation* (13 juillet 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://jamestown.org/program/continuing-war-by-other-means-the-case-of-wagner-russias-premier-private-military-company-in-the-middle-east/.

19 Robert Coalson, « Top Russian General Lays Bare Putin's Plan for Ukraine » *The Huffington Post* (2 novembre 2014), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.huffingtonpost.com/robert-coalson/valery-gerasimov-putin-ukraine_b_5748480.html. Cet article considère la Doctrine Gerasimov comme le reflet de la façon russe de faire la guerre plutôt qu'américaine.

20 Fredrik Westerlund et Johan Norberg, « Military Means for Non-Military Measures: The Russian Approach to the Use of Armed Force as Seen in Ukraine », *Journal of Slavic Military Studies*, Vol. 29, No. 4 (2016), p. 588.

21 Balasevicius, p. 24.

22 Lauder, p. 7.

23 Sukhankin.

24 Centre for Strategic & International Studies, « Russian Active Measures: Past, Present, and Future », 12 juin 2018, consulté le 7 octobre 2018, au https://www.csis.org/analysis/russian-active-measures-past-present-and-future.

25 Graham H. Turbiville Jr., *Logistic Support and Insurgency: Guerrilla Sustainment and Applied Lessons of Soviet Insurgent Warfare: Why It Should Still Be Studied*, JSOU Report 05-4 (Hurlburt Field, FL: Joint Special Operations University, 2005), p. 12.

26 Sukhankin, p. 475.

27 *Ibid*.

28 Andrew Mumford, *Proxy Warfare*, (Cambridge: Policy Press, 2013), p. 62.

29 Hannah Levintova, « The US Military Is Set to Meet with the Russian General Who Called for Cyberattacks against the West », *Mother Jones* (11 janvier 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.motherjones.com/politics/2018/01/the-us-military-is-set-to-meet-with-a-prominent-russian-booster-of-cyberattacks/.

30 Neil Chuka et Jean François Born, « Hybrid warfare: Implications for CAF force development », Defence Research and Development Canada Scientific Report, DRDC-RDDC-2014-R43, août 2014, p. 18.

31 Eric Schmitt, et al., « The truth about the brutal four-hour battle between Russian mercenaries and US commandos in Syria », *The Independent* (26 mai 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.independent.co.uk/news/world/battle-syria-us-russian-mercenaries-commandos-islamic-state-a8370781.html.

32 Chuka et Born, p. 19. On dit que Wagner aurait employé en Syrie du matériel plus puissant, comme des chars d'assaut, qui provenait probablement de l'arsenal de l'État syrien plutôt que de stocks privés.

33 Rod Thorton, « The Changing Nature of Modern Warfare: Responding to Russian Information Warfare », *The RUSI Journal*, Vol. 160, N° 4 (août/septembre 2015), pp. 41-42.

34 Michael J. Mazarr, « Mastering the Gray Zone: Understanding a Changing Era of Conflict », Strategic Studies Institute and U.S. Army War College Press, décembre 2015, p. 67.

35 Erik Reichborn-Kjennerud et Patrick Cullen, « What is Hybrid Warfare? », *NUPI Policy Brief*, 1/2016, p. 1. Certes, le qualificatif « vaste » permet aux membres de l'OTAN de recourir à des méthodes non cinétiques pour atteindre leurs objectifs politiques. Il suffit de penser à la création du Centre d'excellence en communications stratégiques de l'OTAN, dont le Canada est membre, qui a pour but d'élaborer des récits positifs et de contrer les récits négatifs au moyen de différents réseaux et plateformes de communication objectifs.

36 Mazarr, p. 66, et US Department of State, « International Security Advisory Board: Report on Gray Zone Conflict », 3 janvier 2017, consulté le 7 octobre 2018, au https://www.state.gov/t/avc/isab/266650.htm. Pour en savoir plus sur le langage dans ce domaine, voir Rory Cormac, *Disrupt and Deny: Spies, Special Forces, and the Secret Pursuit of British Foreign Policy*, (Oxford: Oxford University Press, 2018), p. 285.

37 Levintova.

38 Rory Cormac et Richard J. Aldrich, « Grey is the new black: covert action and implausible deniability », *International Affairs*, Vol. 94. No. 3 (Mars 2018), pp. 490-491; Nicole L. Jackson, « Canada, NATO, and Global Russia », *International Journal*, Vol. 73, No. 2 (juin 2018), p. 323.

39 Ministère de la Défense nationale, « *Protection, sécurité, engagement : la politique de défense du Canada* » 2017, p. 53.

40 *Ibid*., p. 7, p. 14, pp. 16-17, p. 57, p. 61.

41 Christopher Spearin, « The Canadian Market for Force » *The Markets for Force: Global Variation in the Trade of Military and Security Services*, Molly Dunigan et Ulrich Petersohn, (éditeurs) (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2015), pp. 139-140.

42 Sarah Percy, « La réglementation des entreprises de sécurité privées, toujours en retard d'une guerre » *Revue internationale de la Croix-Rouge*, Vol. 94, N° 887 (Automne 2012), p. 941.

43 Kateri Carmola, *Private Security Contractors and New Wars: Risk, Law, and Ethics*, (New York: Routledge, 2011), p. 38.

44 Correspondance avec un représentant du gouvernement, 9 août 2013; Correspondance avec un représentant du gouvernement, 14 février 2014.

45 Document de Montreux, p. 20, p. 24.

46 Au moment de la rédaction du présent rapport, l'initiative comptait dix États participants.

47 US Department of State, « Voluntary Principles on Security and Human Rights, » 20 décembre 2000, consulté le 7 octobre 2018, au http://www.state.gov/www/global/human_rights/001220_fsdrl_principles.html.

48 Association du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées, « Code de conduite international des entreprises de sécurité privées », Novembre 2010, p. 8, consulté le 7 octobre 2018, au https://www.icoca.ch/sites/default/files/resources/icoc_french3.pdf.

49 Association du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées, « Les statuts de l'Association » consulté le 7 octobre 2018, au https://icoca.ch/fr/articles_of_association.

50 Association du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées, « L'Association », consulté le 7 octobre 2018, au https://www.icoca.ch/fr/l-association.

51 Segelhorst, p. 44.

52 Mumford, p. 111.

53 Deborah D. Avant, « Pragmatic Networks and Transnational Governance of Private Military and Security Services », *International Studies Quarterly*, Vol. 60, No. 2 (juin 2016), p. 336.

54 Andrew E. Kramer, « Russia Deploys a Potent Weapon in Syria: The Profit Motive, » *The New York Times* (5 juillet 2017), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.nytimes.com/2017/07/05/world/middleeast/russia-syria-oil-isis.html; Nataliya Vasilyeva, « Secret Soldiers: Thousands of Russian Mercenaries Fighting in Syria,' *CTV News* (12 décembre 2017), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.ctvnews.ca/world/secret-soldiers-thousands-of-russian-mercenaries-fighting-in-syria-1.3717517.

55 Joshua Yaffa, « Putin's Shadow Army Suffers a Setback in Syria », *The New Yorker* (16 février 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.newyorker.com/news/news-desk/putins-shadow-army-suffers-a-setback-in-syria.

56 North Atlantic Treaty Organization, « Adapting to a changed security environment », Discours prononcé par le secrétaire général de l'OTAN, M. Jens Stoltenberg au Center for Strategic and International Studies (CSIS) à Washington D.C., 27 mai 2015, consulté le 7 octobre 2018, au https://www.nato.int/cps/uk/natohq/opinions_120166.htm?selectedLocale=uk.

57 *Ibid*.

58 James Durso, « Russia's Use of Armed Contractors in Syria Gives the U.S. Leverage », *Real Clear Defense* (27 avril 2018), consulté le 7 octobre 2018, au https://www.realcleardefense.com/articles/2018/04/27/russias_use_of_armed_contractors_in_syria_gives_the_us_leverage_113382.html.

59 Jackson, pp. 317-318.

60 Andrew J. Duncan, « Nouvelle guerre hybride ou bonnes vieilles tactiques? Le débat Gerasimov et la réaction de la Russie à l'environnement opérationnel contemporain » *Revue militaire canadienne*, vol. 17, n° 3 (Été 2017), p. 11.

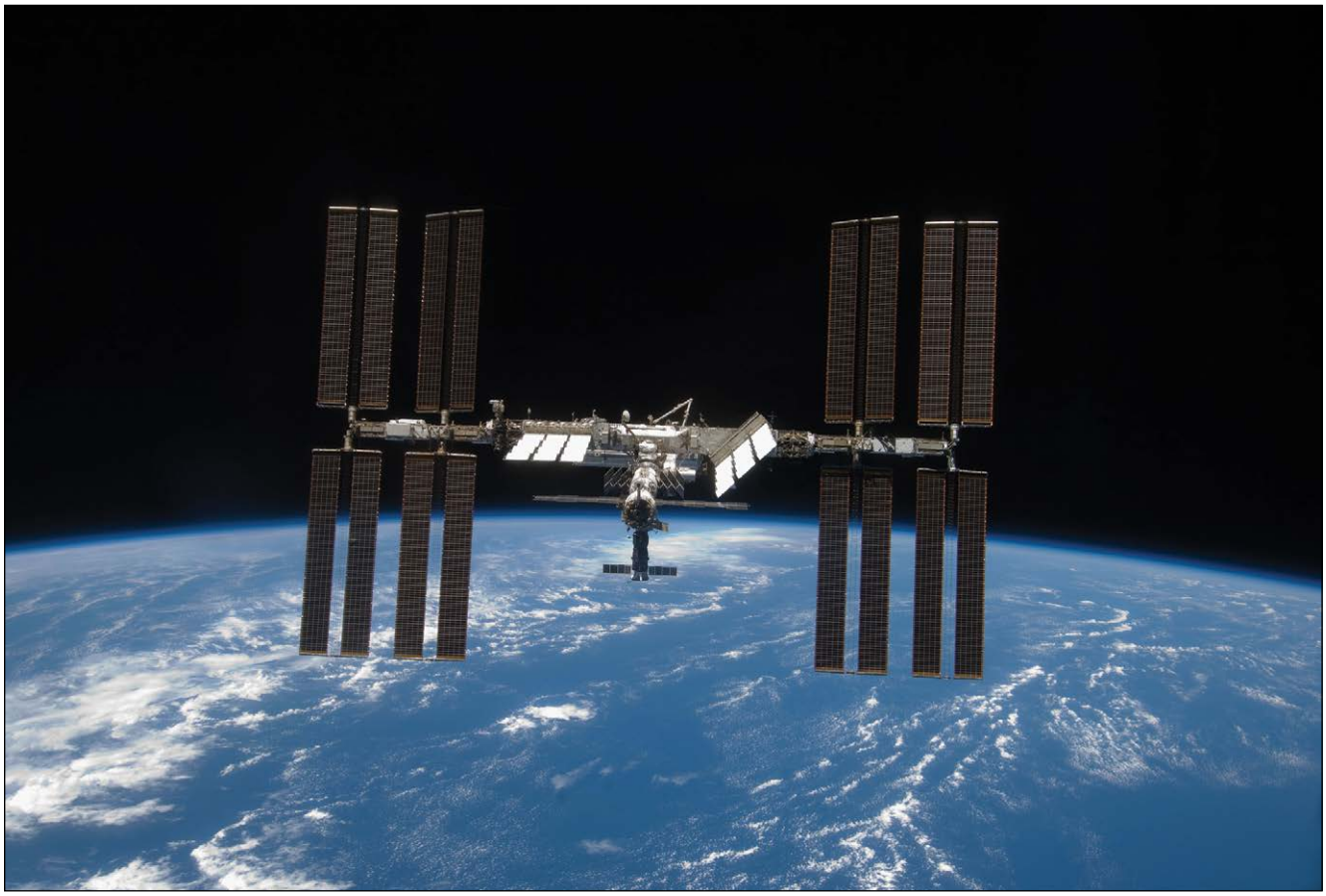

DPL/Alamy Stock Photo/CNX6FT

La Station spatiale internationale ayant pour toile de fond l'espace et la Terre.

Des modèles de systèmes d'information et de communication favorisant la résilience organisationnelle

par Joseph Long

Le capitaine Joseph Long *est officier des transmissions et praticien certifié en sécurité des systèmes d'information. Il a obtenu un baccalauréat ès sciences en informatique du CMR en 2011.*

Introduction

L'environnement opérationnel des Forces armées canadiennes (FAC) devient de plus en plus ambigu et sujet à des changements rapides. On s'attend à ce que les dirigeants et les organisations soient mis au-devant de situations plus complexes que jamais. On retrouve dans le paysage opérationnel contemporain des organisations extrémistes violentes, les changements climatiques, des cybermenaces, des urgences humanitaires et d'autres défis nouveaux et uniques en leur genre[1]. Le ministère de la Défense nationale et les FAC font un excellent travail à instruire, éduquer et équiper les militaires afin qu'ils soient en mesure de relever les défis opérationnels attendus, mais les systèmes d'information et de communication (SIC) actuellement utilisés par ces militaires et organisations ne sont pas conçus pour optimiser les opérations.

Cet article analysera trois organisations adaptatives et résilientes reconnues pour leur succès aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique, et accordera une attention particulière à la façon dont ces organisations utilisent les systèmes d'information et de communication. Des leçons retenues et des pratiques exemplaires permettront de voir comment les organisations adaptatives peuvent être optimisées grâce à des SIC qui **créent une conscience commune**, qui ont **peu de barrières à l'entrée** et qui **reproduisent les modèles de communication naturels**. L'article examinera également les compromis qui doivent être faits au nom d'une meilleure résilience et montrera comment l'application de ces leçons améliorera le développement et la conception des futurs SIC des FAC.

L'environnement opérationnel contemporain

Complexité environnementale

Dans l'environnement opérationnel contemporain, les acteurs étatiques et non étatiques sont de plus en plus puissants et interconnectés. Ces acteurs, incapables d'assembler une puissance pour permettre une confrontation traditionnelle « force contre

force » contre les forces militaires industrialisées occidentales, utilisent toutes les techniques à leur disposition pour obtenir un avantage. La connectivité mondiale et la rapidité des communications accroissent de façon exponentielle le nombre et la diversité d'acteurs ayant des intérêts divergents qui sont en mesure de participer à un conflit donné.

L'ancien modèle de commandement « descendant » selon lequel les commandants pouvaient lire des rapports soigneusement rédigés et recueillis auprès de leurs subordonnés, concocter des plans élaborés et complexes, et exécuter des opérations selon un calendrier précis n'existe plus. Pour réussir, les forces militaires doivent intégrer un large éventail de connaissances et d'expertises en fusionnant rapidement divers points de vue afin de réagir instantanément aux conditions changeantes. Les pouvoirs décisionnels ont descendu les échelons, les détachements déployés devenant plus petits et les temps de réaction requis, plus courts.

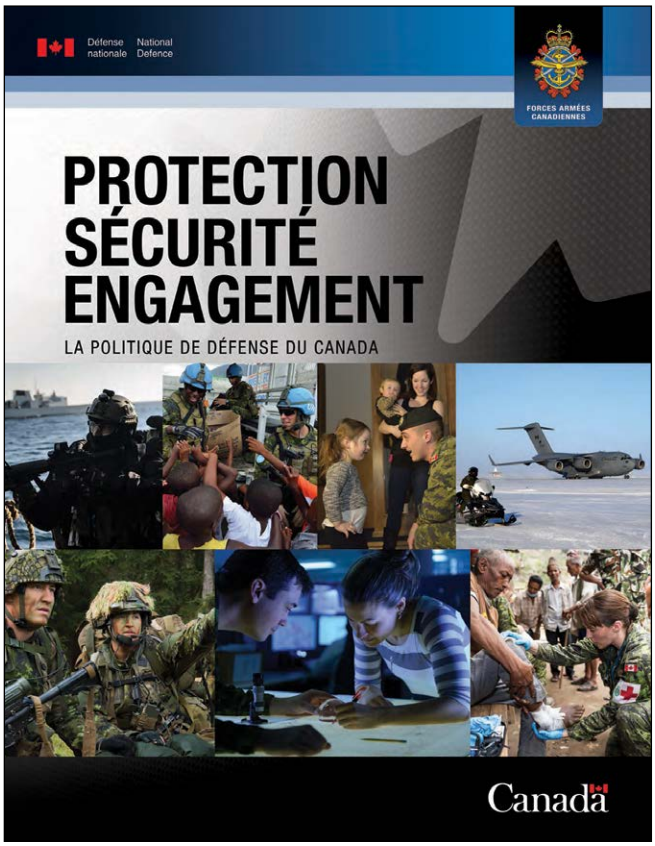

Défense nationale/Gouvernement du Canada

Résilience

La nouvelle politique de défense du Canada – *Protection, Sécurité, Engagement*, parle d'« [u]ne nouvelle approche canadienne en matière de défense : Anticiper. S'adapter. Agir », précisant que « [l]'anticipation des menaces et des défis émergents est essentielle à la sécurité du Canada. L'Équipe de la Défense améliorera sa capacité de fournir rapidement de l'information aux décideurs et de permettre au gouvernement d'identifier et de comprendre les événements et les crises émergents, d'intervenir de manière appropriée et de minimiser les effets dévastateurs des conflits prolongés ».

Cette capacité à réagir rapidement et adéquatement à des situations changeantes peut être appelée « agilité » ou « résilience »[2]. Lorsque les situations se complexifient de sorte qu'elles ne peuvent être comprises et supervisées entièrement par un seul commandant, les pouvoirs décisionnels doivent être transmis aux niveaux inférieurs, de même que les connaissances, le renseignement et le contexte nécessaires pour permettre à ces décideurs subalternes d'agir au mieux. L'évolution rapide des situations exige également des équipes et des structures qui évoluent rapidement pour faire face à ces changements. Des spécialistes, des facilitateurs et des opérateurs de diverses unités, organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG) et zones géographiques doivent rapidement s'unir pour former une force efficace, puis se dissoudre tout aussi rapidement et se réformer autrement pour la prochaine mission.

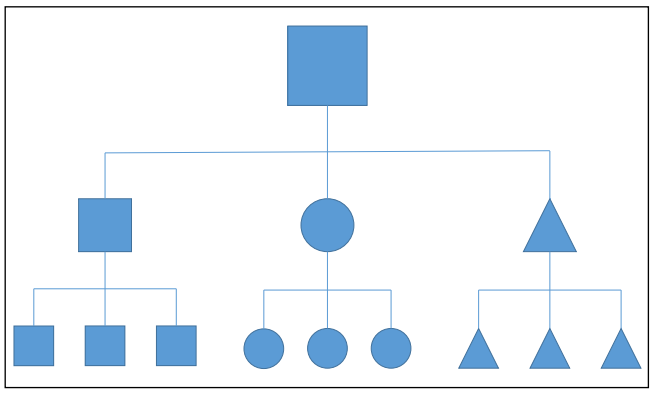

Auteur

Figure 1 : Commandement

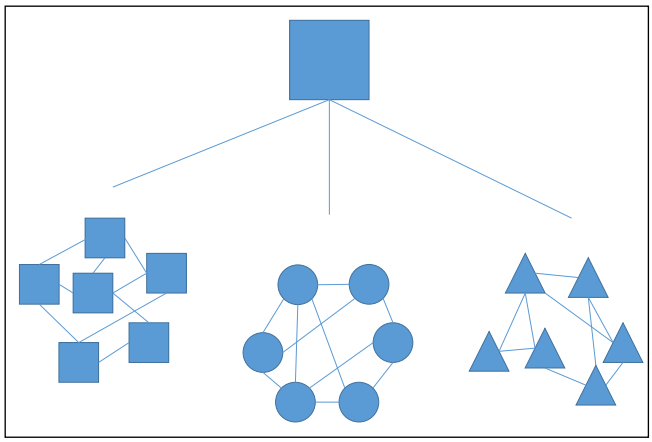

Auteur

Figure 2 : Commandement d'équipes

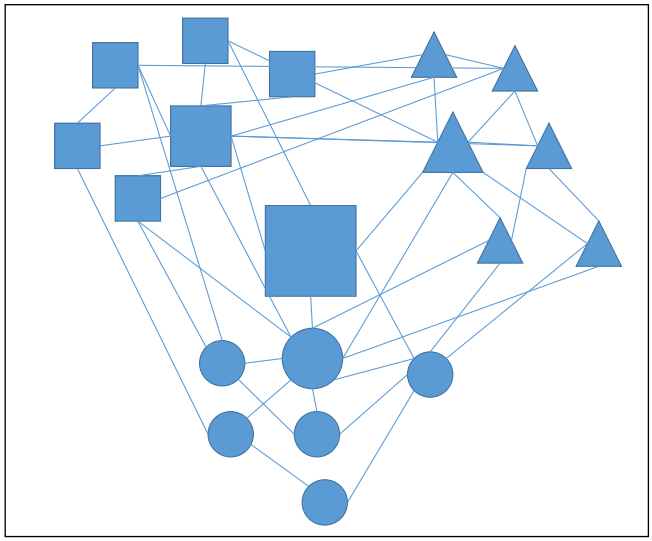

Auteur

Figure 3 : Équipe d'équipes

Commandement et réseau

Cette dynamique organisationnelle changeante selon laquelle les organisations se transforment et se réforment n'est possible que lorsque les membres sont habilités à établir des liens horizontaux rendus possibles par la confiance de leurs supérieurs. Les membres à tous les niveaux de la hiérarchie doivent établir des liens à l'extérieur de leur chaîne de commandement officielle pour faciliter la transmission plus rapide et plus précise de l'information afin de produire un contexte pour la prise de décisions. Il est alors facile d'obtenir l'expertise nécessaire *au moment où l'on en a besoin* auprès de la source la plus compétente. Cette organisation en réseau est illustrée dans les schémas suivants[3].

Conscience commune

La structure en réseau « équipe d'équipes », tout en étant importante pour la prise de décisions et la coordination des actions, ajoute le plus de valeur à une organisation en réseau en permettant d'avoir une « conscience partagée ». Chaque membre d'une organisation résiliente doit avoir une perception commune de la situation, de la mission et du contexte dans lequel l'organisation fonctionne. Comme la prise de décision est déléguée à des niveaux inférieurs, les décideurs (à noter que l'Examen de la politique de défense parle de « décideurs » et non de « commandants »[4]) doivent disposer de l'information nécessaire pour décider correctement et de façon optimale en fonction des besoins de l'organisation.

La conscience commune réduit également les frictions au sein des organisations. Les différends entre les sous-unités au sujet des ressources partagées peuvent être réduits au minimum lorsque chaque sous-groupe comprend pourquoi les autres sous-groupes demandent la ressource, ainsi que la façon dont les autres groupes l'utiliseront pour accomplir la mission commune.

Études de cas

Afin d'illustrer les facteurs importants de la conception et de la maintenance d'un SIC résilient, trois organisations résilientes efficaces seront examinées. La *Cajun Navy* et *Occupy Sandy* illustreront la résilience de forces d'intervention rapide qui ont réussi sur le plan tactique. La description que fait le General Stanley McChrystal de sa force interarmées d'opérations spéciales en Irak est un excellent exemple de réussite opérationnelle d'une formation militaire. Enfin, l'équipe ouverte qui a mis au point le « noyau » [la couche de base d'un système d'exploitation – note du rédacteur en chef] du populaire système d'exploitation Linux montrera un exemple de résilience dans une grande organisation de « niveau stratégique » et de développement de capacités.

Cajun Navy et *Occupy Sandy*

L'un des exemples récents les plus frappants de résilience et d'adaptation ayant été facilitées par la technologie est l'émergence de groupes d'aide communautaires à la suite de catastrophes naturelles survenues aux États-Unis.

À la fin octobre 2012, l'ouragan *Sandy* a frappé la côte Est de l'Amérique du Nord, entraînant la mort de plus de 150 personnes, détruisant au moins 650 000 maisons et causant plus de 71,4 milliards de dollars (USD) de dégâts aux États-Unis seulement[5]. Lorsque les

DVIDS/Photo prise par le Petty Officer 3rd Class Jon-Paul Rios (U.S. Coast Guard)/1125049

Des officiers mariniers de la Garde côtière américaine évaluent le degré de pollution dans le sillage de l'ouragan *Sandy*, le 11 novembre 2012.

organismes d'aide officiels ne suffirent pas à la tâche, et quelques heures après que l'ouragan ait touché terre, les membres du mouvement Occupy Wall Street [Occupy Sandy] sur les médias sociaux ont commencé à coordonner de l'aide et de l'assistance ponctuelles. En quelques jours, environ 60 000 bénévoles fournissaient une aide directe (nourriture, eau, chaleur), des soins médicaux et psychologiques, un soutien à la réhabilitation et à la reconstruction, des services de gestion de cas et d'aide juridique, et avaient mis sur pied une collecte de fonds[6].

De façon semblable, des organisations citoyennes émergentes ont été observées à la suite d'autres catastrophes majeures, profitant souvent des médias sociaux pour coordonner leurs efforts. Un groupe similaire, la *Cajun Navy*, un regroupement plus ou moins structuré de bénévoles ayant des bateaux de pêche privés, a mené des missions de recherche et sauvetage aux côtés de premiers intervenants, formés[7] au Texas et en Louisiane après le passage de l'ouragan *Harvey* dans le sud des États-Unis à l'été 2017. En utilisant des applications gratuites pour téléphones intelligents pour coordonner toutes les missions, des centaines de bénévoles ont secouru des milliers de concitoyens. Par la suite, le gouvernement fédéral a officiellement reconnu que les bénévoles avaient sauvé des milliers de vies.

« L'équipe d'équipes » du General McChrystal

En 2003, le General Stanley McChrystal, alors Major General et aujourd'hui à la retraite, a pris le commandement d'une force interarmées d'opérations spéciales en Irak, la faisant passer d'une organisation réactive et « en silos » à une force antiterroriste efficace et efficiente, qui est finalement parvenue à découvrir et à tuer le dirigeant d'Al-Qaïda en Irak, Abu Musab alZarqawi. Dans un nouveau livre, *Team of Teams*, le General McChrystal décrit les mesures qu'il a prises pour transformer son organisation efficace, mais rigide et hiérarchique, en « équipe d'équipes » capable de s'adapter et de réagir rapidement à de nouveaux éléments de renseignement et à de nouvelles situations opérationnelles.

Bien que le livre du General McChrystal contienne d'excellentes leçons pour le gestionnaire et leader qui désire créer des organisations adaptatives, expliquant clairement le « comment » et le « pourquoi » des changements procéduraux, culturels et organisationnels, relativement peu de pages sont consacrées à la description des technologies de l'information et des communications qui sous-tendent la transformation. Le peu qu'il y a, cependant, décrit une architecture technique très différente de la plupart des SIC au niveau de l'entreprise. En décrivant ses réunions quotidiennes des opérations et du renseignement (O&R), des vidéoconférences quotidiennes auxquelles assistaient virtuellement les membres de la force opérationnelle de tous les niveaux, les organismes partenaires et le personnel de commandement, le General McChrystal écrit : « Avec le temps, les gens en sont venus à comprendre la valeur de la compréhension systémique. La participation aux réunions O&R s'est accrue à mesure que la qualité de l'information et de l'interaction augmentait. Au bout d'un certain temps, **sept mille personnes y assistaient presque quotidiennement pendant deux heures** (les caractères gras sont ajoutés par l'auteur)[8] [TCO] ». Il va presque sans dire qu'un appel vidéo de deux heures pour sept mille personnes nécessite des solutions SIC uniques et des considérations technologiques.

Linux

En 1991, Linus Torvalds, un étudiant d'université finlandais de 21 ans, a commencé à travailler sur un projet visant à développer un système d'exploitation pour un nouvel ordinateur qu'il avait reçu. Pensant que d'autres utilisateurs d'ordinateurs pourraient vouloir aussi utiliser ce système d'exploitation, il a publié le code pour un usage public gratuit. Par la suite, d'autres ont commencé à collaborer en ligne pour apporter des améliorations à ce système, maintenant toujours l'esprit de collaboration ouverte. Aujourd'hui, les systèmes d'exploitation fondés sur Linux sont les plus largement utilisés dans le monde, ils sont employés dans tous les appareils personnels Android, la plupart des serveurs Web, la Station spatiale internationale[9] et les 500 superordinateurs les plus puissants au monde, en date de 2017[10].

L'adaptabilité et la résilience du noyau Linux sont attribuables au processus de développement collaboratif « source ouverte » en ligne, où le code en entier est librement disponible et modifiable, et la communauté de développement en ligne peut suggérer et apporter des modifications au code officiel, qui est examiné par d'autres membres de la communauté de confiance avant sa mise en œuvre. En 2006, on estimait que plus de 13 500 développeurs de plus de 1 300 entreprises avaient contribué au code depuis 2005[11].

Principes de la résilience facilitée par les SIC

Bien que la *Cajun Navy*, la force interarmées d'opérations spéciales du General McChrystal et la communauté de développement du noyau Linux ont des structures organisationnelles, des cultures, des objectifs et des méthodes très différents, il existe des similitudes frappantes entre ces acteurs. Chacun d'eux a émergé en réponse à des situations difficiles uniques, tous mettent l'accent sur la collaboration et la communication, et tous ont fait preuve d'une résilience et d'une capacité d'adaptation remarquables, menant au succès.

Un examen attentif permet de constater que chaque organisation utilise des SIC spécialement adaptés pour permettre les niveaux élevés de communication et de collaboration requis, et que des modèles particuliers d'utilisation et d'adoption technologique sont en train d'émerger. Ces modèles forment la base de cet article. La création de SIC pour les organisations adaptatives et résilientes exige des méthodes et des priorités différentes de la planification et de la conception des systèmes de communications militaires traditionnels. Plus précisément, chacune de ces organisations utilise des SIC qui **créent une conscience commune**, **minimisent les obstacles à la participation** et **reproduisent des modèles de communication naturels**, à tous les niveaux.

Construire la ou les places de marché

La **conscience commune** est le facteur le plus important pour permettre à une organisation d'analyser efficacement l'information et de relever les nouveaux défis. Même les organisations les plus rigides et les plus inflexibles auront tout de même un *certain* niveau de conscience commune (souvent seulement sous la forme d'un organigramme et d'un mandat de poste), mais les organisations agiles qui connaissent du succès passent au niveau suivant. Lorsque l'on planifie la mise en place d'un SIC pour soutenir une organisation agile, l'une des questions qui doivent être posées est : « Où existera la conscience commune? » ou « Où est la « place du marché » dans laquelle les diverses équipes peuvent échanger leurs connaissances? ».

Le modèle de développement logiciel « à source ouverte » soutenu par la communauté de développement du noyau Linux est fondé sur un engagement envers l'échange des connaissances. Tous les codes de production, les changements proposés et la plupart des discussions de travail peuvent être consultés par toute personne intéressée. La « place de marché » existe à deux endroits : *GitHub*, une base de données de

DVIDS/Photo prise par le Captain Loyal Auterson (U.S. Army Reserve)/3730464

Des aviateurs de l'Army Reserve collaborent avec des bénévoles civils au transport en lieu sûr de personnes âgées ayant survécu à l'ouragan *Harvey*, le 30 août 2017.

gestion de code en ligne en lecture seule contenant le noyau Linux, ainsi que les modifications proposées et antérieures[12], et les listes de diffusion auxquelles les développeurs intéressés peuvent s'inscrire. De ces forums faciles d'accès, un grand nombre de sous-communautés spécialisées, de tutoriels et de groupes de travail ont vu le jour pour concentrer et développer plus efficacement leur expertise[13].

Le General McChrystal décrit le succès de ses réunions O&R comme « […] l'élément le plus critique de la transformation, le muscle cardiaque de l'organisme que nous avons cherché à créer et le pouls selon lequel il allait vivre ou mourir[14] [TCO] ». Les réunions O&R, auxquelles ont participé *physiquement* ou *virtuellement* des milliers de personnes à l'intérieur et à l'extérieur de la force opérationnelle, permettaient d'assurer que l'information et le contexte étaient communs dans l'ensemble de la force. Au niveau tactique, la *Cajun Navy*, à la suite du passage d'*Harvey*, s'est appuyée sur deux plates-formes clés : *Zello*, une application « walkie-talkie » pour téléphone intelligent utilisée pour créer des canaux de répartition, et *Glympse*, une application de connaissance commune de la position[15]. Ces interprétations modernes d'anciens moyens de communication (communication radio de la circulation et de l'emplacement) ont permis de planifier et de coordonner des milliers de sauvetages.

À partir d'une certaine taille, les « places de marché » peuvent devenir encombrantes et encombrées. Tout SIC pour des organisations résilientes doit prêter attention à la fois aux forums centralisés d'échange des connaissances et aux endroits où des communautés spécialisées peuvent travailler en petits groupes. Comme le souligne le General McChrystal, « […] bon nombre des caractéristiques qui ont rendu nos équipes si bonnes ont aussi rendu incroyablement difficile l'adaptation de ces caractéristiques à l'échelle d'une organisation […] Construire une seule équipe de la taille de notre force opérationnelle serait impossible[16] [TCO] ». Pour résoudre ce problème, la communauté de développement du noyau Linux maintient de plus petits dépôts de code spécialisés et des listes de distribution par courriel dédiés à divers sous-éléments du noyau, tels que le traitement graphique, les pilotes réseau et la sécurité.

Faciliter la participation

Dans un article pour *The Harvard Business Review*, le scientifique des données Alex « Sandy » Pentland examine les modèles de communication d'équipes hautement performantes, et note que les équipes les plus performantes recherchent davantage de liens avec l'extérieur. Il appelle « exploration » cette mesure objective des liens externes d'une équipe et constate que bien réussir l'exploration est d'une grande importance pour les équipes créatives, comme celles responsables de l'innovation, qui ont besoin de nouvelles perspectives[17]. Il incombe au concepteur du SIC de s'assurer que ces équipes puissent effectuer cette exploration en **réduisant au minimum les obstacles** (coûts financiers, politiques ou défis techniques, par exemple) à l'ajout de nouveaux nœuds au réseau.

Décrivant ses systèmes de communication, le General McChrystal dit : « Nous savions que la création d'un réseau neuronal qui faciliterait notre analyse émergente de problèmes complexes était vitale pour notre succès à long terme[18] [TCO] », et il s'est donc assuré que la force opérationnelle prenne des mesures concrètes pour permettre l'accès. *Occupy Sandy* et la *Cajun Navy* ont réussi en coordonnant les efforts des bénévoles, et la communauté de développement du noyau Linux permet aux programmeurs informatiques du monde entier d'apporter facilement leur expertise, des contributions qui seraient presque certainement moindres s'il était incommode de les faire.

Reproduire des modèles de communication familiers

À petite échelle, les humains ont naturellement tendance à s'auto-organiser en organisations résilientes, comme en témoigne leur survie depuis des millénaires. Par conséquent, les concepteurs de SIC devraient, pour permettre aux organisations d'être résilientes, chercher à reproduire autant que possible les moyens de communication naturels. Alex Pentland, dans sa recherche sur les modèles de communication en équipe, a découvert que « […] la forme de communication la plus utile est le face à face. Le deuxième moyen le plus utile est la téléconférence ou la vidéoconférence, mais attention toutefois : plus le nombre de personnes participant à l'appel ou à la conférence est grand, moins ces technologies sont efficaces. Les formes de communication les moins utiles sont le courrier électronique et les messages texte[19] [TCO]. »

Un SIC qui permet, autant que possible, des communications naturellement résilientes devrait chercher à prioriser la voix plutôt que le texte et la communication directe plutôt que la communication indirecte. Les réunions O&R du General McChrystal en sont un excellent exemple, les contacts quotidiens par voix et par vidéo que les membres de la force opérationnelle ont eus avec lui ont permis le passage de plus que de simples données d'opérations et de renseignement, ils lui offrait « […] une scène pour présenter la culture qu'il cherchait à promouvoir[20] [TCO] ». Même si l'application *Zello* utilisée par la *Cajun Navy* n'était pas nécessairement bien connue en soi, l'interface « walkie-talkie », *elle*, l'était. Un moyen de communication simple a permis au cerveau humain de se concentrer sur la résolution collaborative de problèmes, et non sur la navigation dans des SIC inconnus.

Il est intéressant de noter que la communauté de développement du noyau Linux évite presque complètement les communications vocales et se fie plutôt à des listes de distribution par courriel. La plupart des membres de la communauté sont des programmeurs informatiques expérimentés, et configurent donc leur courriel pour afficher les chaînes de courriels dans un format de « forum en ligne ». Dans ce cas, la nature distribuée de la communauté et le niveau de confort technique permettent un moyen de communication différent, mais qui n'est pas inconnu des membres.

Mises en garde

Un SIC résilient nécessite l'appui du commandement

La planification de SIC ne *doit* pas ou ne *peut* pas toujours placer la résilience organisationnelle avant tous les autres facteurs. La priorité accordée à la résilience par rapport à d'autres facteurs lors de la conception et de la maintenance des SIC exige un soutien délibéré et conscient du commandement, car les compromis nécessaires pour permettre la résilience peuvent être importants.

Les réseaux résilients sont moins sûrs

Les Ordonnances et directives de sécurité de la Défense nationale (ODSDN)[21] sur la sécurité des technologies de l'information précisent des exigences extrêmement strictes en matière de sécurité de l'information. Les normes de « privilège minimum » – chacun se voit accorder le moins de droits possible nécessaires à son travail et son rôle – et de « fonctionnalités minimum » – aucun SIC n'a plus de fonctionnalité que ce qui est absolument nécessaire pour la tâche conçue – sont obligatoires. Ces concepts sont bons pour la sécurité et le cloisonnement de l'information, mais ils limitent considérablement la résilience.

À un niveau plus granulaire, le test du « besoin de savoir » couramment appliqué restreint également la résilience. Dans le cadre de ce test, chaque élément d'information communiqué est examiné afin de déterminer si le destinataire prévu a un besoin d'accès justifié. Étant donné que le but d'un SIC favorisant la résilience est de mieux communiquer l'information et le contexte pour élaborer des solutions collaboratives, une philosophie plus utile pour permettre l'agilité est l'idée du « besoin de communiquer ». Dans ce modèle, l'information est partagée le plus largement possible par défaut, et elle n'est restreinte qu'au cas par cas lorsque faire autrement constituerait un risque inacceptable.

Les réseaux résilients sont moins « efficaces »

Chaque communauté utilisant un SIC donné aura des préférences et des désirs différents en matière de fonctionnalité, de performance et de convivialité. Bien que le désir d'« agilité » puisse se traduire par un désir d'ajouter constamment des fonctionnalités ou de modifier autrement le SIC, il est important de se rappeler que nous recherchons à créer une agilité pour permettre la résilience organisationnelle, et non des changements rapides pour répondre aux goûts individuels. Les concepteurs et les gestionnaires de SIC devraient résister à l'ajout de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux outils, et surtout de dépôts de gestion de l'information (GI), qui pourraient être gérés de façon fonctionnelle par les structures existantes. L'utilisateur ne devrait jamais avoir à se demander où se trouve une information nécessaire ou comment contacter une autre personne, même si cela signifie que des méthodes sous-optimales sont utilisées. Il est essentiel de maximiser la connectivité, et non d'optimiser une tâche en particulier.

Dans de nombreux cas, cela se manifestera par un manque de capacités. Si un sousensemble d'utilisateurs préfère les structures de fichiers de type disque partagé, un autre sous-ensemble préfère les programmes collaboratifs, comme *SharePoint*, et un autre veut une structure ressemblant davantage à celle des pages Web, il est préférable pour la « pollinisation croisée » de l'information essentielle aux organisations résilientes de regrouper l'information dans un système unifié, mais la plupart des communautés percevront le système moins efficace que leur idéal.

Résister à l'envie de modifier et de changer continuellement le SIC pour qu'il réponde aux goûts individuels exigera un appui solide de la part des hauts niveaux de commandement, et les gestionnaires du SIC doivent demeurer les ambassadeurs du système actuel et veiller à ce que les utilisateurs aient les compétences et les connaissances nécessaires pour utiliser les systèmes actuels de manière à en tirer pleinement profit. Il ne faut pas oublier que l'un des principes de la conception de SIC favorisant la résilience consiste à réduire les obstacles à l'entrée, et la formation est l'un de ces obstacles.

Randall Hill/Reuters/RTS21HX9

Un résident et un membre de la *Cajun Navy* aident à évacuer une personne d'un parc de maisons mobiles menacé par l'inondation, pendant l'ouragan *Florence*, le 15 septembre 2018.

Planifier la résilience

Ces principes de résilience facilitée par les SIC devraient constituer la base de la planification militaire des SIC, mais ils servent davantage de principes directeurs que de directives de planification pratiques. Dans cette section, je ferai des recommandations à l'intention des professionnels des TI concernant la planification de SIC pour des organisations résilientes.

À quoi sert le SIC?

La première question à laquelle il faut répondre lors de la conception d'un SIC favorisant la résilience est la suivante : « À quelle fin est conçu le réseau? » La réponse n'est pas toujours évidente, mais la définition de la raison d'être d'un SIC en réseau permettra de définir les facteurs clés. De façon générale, il est conçu pour appuyer une certaine combinaison de coordination des opérations et de gestion des ressources, et la mesure dans laquelle chaque fonction est requise déterminera les considérations de conception.

Dans un contexte militaire, un SIC qui coordonne les opérations devrait accorder la priorité à la résilience, ce qui permettrait aux partenaires opérationnels de se joindre au réseau et d'échanger l'information. La « place de marché » sera souvent un clavardage en direct où tous les participants sont informés, tel que *Mirc*, et les communications vocales sont considérées comme essentielles. La disponibilité est plus importante que la plupart des autres considérations de sécurité. Les concepteurs devraient se concentrer sur la simplicité et les normes communes. L'utilisation de *Zello* (voix) et de *Glympse* (connaissance de la position) par la *Cajun Navy* est un exemple extrême de SIC conçu pour coordonner des opérations.

En revanche, un SIC conçu pour la gestion des ressources devrait mettre l'accent sur le maintien collectif de bases de données exactes et vérifiables. L'intégrité de l'information est privilégiée par rapport à l'ouverture, afin d'assurer la fiabilité des bases de données. L'information est normalement échangée par des moyens plus formels et structurés, comme des rapports normalisés, une messagerie asynchrone (courriel) et des bibliothèques de documents. La communauté de développement du noyau Linux repose sur le développement progressif et le maintien d'un référentiel de code stable, et les principaux moyens de communication sont la base de données de code en ligne *GitHub*, et les listes de diffusion de type forum Internet. La plupart des réseaux de SIC efficaces se situent quelque part au milieu de ces deux extrêmes : les réunions O&R quotidiennes du General McChrystal pour coordonner les opérations et intégrer les rapports sur le renseignement étaient rendues possible grâce à de vastes bases de données de partage du renseignement et à un système de courrier électronique au niveau de l'entreprise.

Communiquer latéralement

Comme il a été mentionné précédemment, le General McChrystal décrit le concept d'individus et d'organisations en réseau comme une « équipe d'équipes »[22]. Dans les « équipes » par opposition aux « commandements », les liens horizontaux entre les membres se créent naturellement et sont aussi importants que les liens verticaux inhérents à la chaîne de commandement. Il explique comme suit : « […] nous n'avions pas besoin que tous les membres de la force

opérationnelle connaissent tout le monde; nous avions simplement besoin que tout le monde connaisse *quelqu'un* dans chaque équipe […] Nous devions permettre à une équipe travaillant dans un environnement interdépendant de comprendre les ramifications de l'effet papillon de leur travail et de leur faire connaître les autres équipes avec lesquelles ils devraient coopérer [TCO]. » De la même manière, tout concepteur de SIC favorisant la résilience doit déterminer comment les utilisateurs et les nœuds communiqueront entre eux.

Bien que la détermination de ce que sera la « place de marché » pour une communauté donnée soit le plus gros problème de conception à résoudre, il faut aussi porter une attention particulière à la façon dont les utilisateurs individuels et les communautés communiqueront entre eux. Là encore, des moyens facilement extensibles qui imitent le plus possible la communication naturelle de l'être humain sont préférables. Des normes ouvertes supportées par une vaste gamme de produits sont préférables aux formats propriétaires, qui ont moins de fonctionnalités ou un coût plus élevé.

Planifier l'accès

Toute organisation agile changera tout au long de sa vie, et un SIC favorisant la résilience doit être prêt à *permettre* ce changement. Lors de la planification d'un SIC, il faut répondre à la question « Comment d'autres nœuds auront-ils accès au système? ». Qui plus est, le coût de l'ajout de nouveaux utilisateurs devrait être réduit autant que possible.

Selon les exigences en matière de sécurité de l'information, il y a deux façons de permettre l'accès. En employant une philosophie « ouverte », des normes communes peuvent être utilisées, ce qui permet aux nouveaux utilisateurs de mieux choisir les moyens de se joindre au réseau. Une analyse du Department of Homeland Security a révélé que *Occupy Sandy* « […] a utilisé des plates-formes logicielles libres gratuites parce qu'elles étaient bien connues et accessibles. La faible courbe d'apprentissage et la formation minimale ont permis au réseau de fonctionner efficacement et ont aidé les bénévoles actuels et potentiels à maintenir une connaissance de la situation[23]. » Le « coût » d'intégrer le réseau est le temps qu'il faut pour télécharger l'application et les frais de données d'un forfait Internet. La communauté de développement du noyau Linux est encore plus ouverte; le courrier électronique et les pages Web n'exigent pas des utilisateurs qu'ils téléchargent un programme autre qu'un navigateur Web, ce qui est une caractéristique standard sur presque tous les appareils.

Une autre approche, déjà mentionnée comme ayant été utilisée par la force opérationnelle du General McChrystal, consiste à assumer les coûts pour de nouveaux nœuds potentiels. Il décrit comment la force opérationnelle « [...] a conçu des ensembles de communications préemballés que les équipes pourraient apporter sur le terrain, où qu'elles se trouvent dans le monde. […] Nous avons investi dans la bande passante pour nous permettre d'atteindre toutes les composantes de notre force et nos partenaires […] tout membre de la force opérationnelle, et tout partenaire que nous invitions, finissait par pouvoir se joindre aux réunions O&R de façon sécuritaire à partir de leur ordinateur portable et écouter à l'aide de leurs écouteurs[24] [TCO].

Dans les deux cas, le concepteur doit planifier comment ajouter des nœuds et les intégrer en tant que membres fonctionnels de la communauté. Les procédures et les autorisations nécessaires doivent être déterminées à l'avance et bien connues. La formation des nouveaux membres doit être planifiée, soit au moyen d'écrans d'accueil, de foire aux questions (FAQ) et de tutoriels, soit en utilisant des technologies et procédures déjà familières aux nouveaux utilisateurs potentiels.

Conclusion

L'agilité organisationnelle, ou la résilience, ne dépend pas simplement de l'environnement ou de la culture du commandement. Dans le monde distribué moderne, les organisations résilientes ont besoin de systèmes d'information et de communication qui permettent à cette résilience de se développer. Les systèmes d'information et de communication doivent être spécialement conçus pour permettre la création d'organisations résilientes, le concepteur et la communauté étant pleinement conscients des compromis qui doivent être faits en matière de fonctionnalité, de sécurité et de coût. Cependant, les avantages de la **création d'une conscience commune**, de la **réduction du coût de la participation** et de l'**imitation de modèles de communication humaine familiers** sont importants.

RMC

Andrew Burton/Reuters/RTR3A901

Une femme vient chercher de la nourriture dans un abri érigé par *Occupy Sandy* dans le quartier de Rockaway Beach, dans le district de Queens, à New York, le 10 novembre 2012.

La Presse canadienne/AP photo/Dennis Cook/4504598

Le Major General Stanley McChrystal renseigne les journalistes sur la progression de la guerre en Iraq pendant une conférence de presse, au Pentagone, le 14 avril 2003.

NOTES

1 *Protection, Sécurité, Engagement. La politique de défense du Canada,* Ottawa, Gouvernement du Canada, 2017.

2 Michael A. Bell, *The Five Principles of Organizational Resilience*, Gartner, 2002, à : <www.gartner.com/doc/351410/principles-organizational-resilience>.

3 General (ret) Stanley McChrystal, *Team of Teams,* New York, Penguin, 2015, p. 129.

4 *Protection, Sécurité, Engagement. La politique de défense du Canada,* « L'anticipation des menaces et des défis émergents est essentielle à la sécurité du Canada. L'Équipe de la Défense améliorera sa capacité de fournir rapidement de l'information aux décideurs et de permettre au gouvernement d'identifier et de comprendre les événements et les crises émergents, d'intervenir de manière appropriée et de minimiser les effets dévastateurs des conflits prolongés ».

5 U.S. Department of Commerce, *Service Assessment: Hurricane/Post-Tropical Cyclone Sandy, October 22–29, 2012,* à : < https://www.weather.gov/media/publications/assessments/Sandy13.pdf >.

6 U.S. Department of Homeland Security, *The Resilient Social Network,* États-Unis, Homeland Security Studies and Analysis Institute, 2013 : « Occupy Sandy est un mouvement bénévole local de secours en cas de catastrophe qui a apporté un soutien novateur aux efforts de rétablissement après Sandy. En quatre mois, Occupy Sandy a recruté 60 000 bénévoles, recueilli près d'un million de dollars en dons pour Sandy Survivors et distribué de la nourriture, des vêtements, des fournitures médicales et des matériaux de construction. Occupy Sandy a touché des milliers de survivants à New York et au New Jersey. Parmi les réalisations notables d'Occupy Sandy, mentionnons les suivantes :
- Établir des centres de distribution alimentaire à Brooklyn et dans d'autres pôles, tels que Coney Island;
- Mettre en place des sites de dons en ligne et de médias sociaux pour les bénévoles;
- Servir près de 10 000 repas par jour dans la semaine après que Sandy ait touché terre, grâce à 15 000 bénévoles recrutés au moyen de sites de médias sociaux;
- Coordonner les parcs de véhicules pour transporter les équipes de construction et les comités médicaux jusqu'aux survivants sur le terrain. » [TCO]

7 Emily Wax-Thibodeaux, 'Cajun Navy' races from Louisiana to Texas, using boats to pay it forward, dans « Chicago Tribune », 28 août 2017, à : <www.chicagotribune.com/news/nationworld/ct-cajun-navy-hurricane-harvey-20170828-story.html>.

8 McChrystal, p. 168.

9 Joel Gunter, *International Space Station to boldly go with Linux over Windows,* dans « The Telegraph », 10 mai 2013, à : <www.telegraph.co.uk/technology/news/10049444/International-Space-Station-to-boldly-go-with-Linux-over-Windows.html>. « Nous avons migré des fonctions clés de Windows vers Linux parce que nous avions besoin d'un système d'exploitation stable et fiable, un système qui nous donnerait un contrôle interne. Donc, si nous avions besoin d'apporter des correctifs, des ajustements ou des adaptations, nous pourrions le faire. » [TCO]

10 Systèmes d'exploitation des 500 plus gros projets, accédé le 10 janvier 2018, à : <www.top500.org/statistics/details/osfam/1>.

11 Linux Foundation, *Linux Kernel Development* Report, 2016, accédé le 12 janvier 2018, à : <www2.thelinuxfoundation.org/linux-kernel-development-report-2016>.

12 <github.com/Torvalds/Linux>.

13 <www.kernel.org/doc/html/v4.13/process/howto.html>.

14 McChrystal, p. 164.

15 Facebook.com/LaCajunNavy.

16 McChrystal, p. 132.

17 Alex « Sandy » Pentland, *The new Science of Building Great Teams,* dans « The Harvard Business Review », avril 2012.

18 McChrystal, p. 164.

19 Pentland.

20 McChrystal, p. 227.

21 Ministère de la Défense nationale, *Ordonnances et directives de sécurité de la Défense nationale,* 2015, chap 7.

22 McChrystal, p. 128.

23 U.S. Department of Homeland Security.

24 McChrystal, p. 164.

MDN/Services d'imagerie des FMAR(P)/XC06-2018-0001-126

Les femmes en service dans les Forces armées canadiennes : capacités militaires et efficacité opérationnelle renforcées

par Barbara T. Waruszynski, Kate H. MacEachern, Suzanne Raby, Michelle Straver, Eric Ouellet et Elisa Makadi

M[me] Barbara Waruszynski, Ph. D. en sciences sociales, *est scientifique de la Défense pour le Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire), ministère de la Défense nationale, et elle se spécialise dans la recherche sur la diversité et l'inclusion pour l'avancement de la défense et de la sécurité. Elle dirige deux projets de recherche sur le recrutement et l'emploi des femmes dans les Forces armées canadiennes.*

M[me] Kate H. MacEachern, M.A., Ph. D. (candidate), *travaille au ministère de la Défense nationale dans le cadre du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant. Elle appuie la recherche sur le recrutement et l'emploi des femmes dans les Forces armées canadiennes.*

Le lieutenant-colonel (à la retraite) Suzanne Raby *s'est enrôlée dans les Forces armées canadiennes en 1980 et a fait partie de la première promotion de femmes à obtenir un diplôme du Collège militaire royal du Canada. En plus d'occuper des postes au Canada et à l'étranger, elle a récemment dirigé l'équipe spéciale du Groupe du recrutement des Forces canadiennes visant à accroître le nombre de femmes dans les Forces armées canadiennes.*

M[me] Michelle Straver, M.Sc.A., *dirige la Section de modélisation et d'analyse de la Force régulière, Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire), ministère de la Défense nationale, et effectue des travaux de modélisation et d'analyse à l'appui des objectifs d'équité en matière d'emploi des Forces armées canadiennes, ainsi que de divers autres aspects du système du personnel militaire canadien.*

Le major Eric Ouellet, M.A., *a fourni un soutien à la recherche sur le recrutement et l'emploi des femmes dans les Forces armées canadiennes. En 2018, il a été affecté à l'Armée canadienne à titre d'officier de sélection du personnel de la Première réserve de l'Armée canadienne.*

M[me] Elisa Makadi *est étudiante à la maîtrise et a travaillé au ministère de la Défense nationale dans le cadre du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant. Elle a fourni un soutien en ce qui concerne le recrutement et l'emploi des femmes dans les Forces armées canadiennes et elle offre actuellement des services de consultation dans le secteur privé et dans le milieu universitaire.*

Introduction

Les Forces armées canadiennes (FAC) ont pour mandat de porter la représentation des femmes à 25,1 p. 100 d'ici 2026. Le taux actuel étant de 15,5 p. 100, l'accroissement de la représentation des femmes demeure un objectif important[1]. Plusieurs raisons principales expliquent pourquoi cet objectif d'attirer plus de femmes dans les FAC demeure important pour les forces militaires canadiennes. Puisque les femmes constituent un peu plus de 50 p. 100 de la population canadienne, elles représentent une importante source de personnes hautement qualifiées qui profiteraient aux FAC. De plus, une diversité des idées et des points de vue peut favoriser de nouvelles façons de penser. Au fond, le fait d'attirer des femmes et de les maintenir en poste dans les FAC va au-delà de la politique et de l'équité en matière d'emploi : il s'agit de renforcer les capacités militaires et l'efficacité opérationnelle.

Cet article a pour but d'examiner comment les forces armées peuvent constituer un choix de carrière viable et important pour les femmes. La première section présente une perspective historique des femmes qui servent dans les FAC et décrit les événements et les tendances historiques qui ont mené à la participation des femmes dans les forces militaires canadiennes. La section suivante relate l'expérience des femmes qui exercent actuellement des fonctions dans les FAC et les principaux défis auxquels elles font face. Les expériences et les enjeux exposés dans cet article découlent principalement des résultats présentés dans trois rapports : l'étude du Earnscliffe Strategy Group sur les femmes dans la population canadienne[2], l'étude de Waruszynski, MacEachern et Ouellet (2018) concernant les perceptions des femmes de la Force régulière des FAC[3] et l'étude de l'équipe spéciale du Groupe du recrutement des Forces canadiennes[4] (ES GRFC) sur le recrutement des femmes dans les FAC. L'étude du Earnscliffe Strategy Group (2017) a été menée pour le compte du ministère de la Défense nationale (MDN) afin de comprendre principalement les perceptions des femmes au sein de la population canadienne et la façon dont elles voient une carrière militaire. L'étude de Waruszynski et coll. (2018) reposait sur des groupes de discussion composés de femmes servant actuellement dans les FAC et visait à mieux comprendre l'attraction, le recrutement, l'emploi et le maintien en poste des femmes dans les forces militaires canadiennes. Enfin, l'étude de l'ES GRFC (2017) était fondée sur les conclusions de quatre groupes de travail et avait pour but d'évaluer la question du recrutement des femmes dans les FAC. L'article se termine par des recommandations concernant la façon dont les FAC peuvent évoluer pour devenir plus intégrées, diversifiées et inclusives. Cet article permettra au lecteur de mieux comprendre l'histoire des femmes qui ont servi dans les forces militaires canadiennes, ce que vivent actuellement les femmes en tant que membres des FAC et l'orientation que les FAC doivent envisager pour renforcer davantage leurs capacités militaires et leur efficacité opérationnelle.

Perspective historique des femmes servant dans les Forces armées canadiennes

L'histoire regorge de récits de femmes héroïnes sur le champ de bataille, et l'histoire du Canada ne fait pas exception. Les femmes ont joué un rôle important dans l'histoire militaire depuis le XIXe siècle et continuent d'exercer un rôle actif à divers titres. La première participation officielle des femmes canadiennes à une force militaire a lieu durant la Rébellion du Nord-Ouest de 1885[5]. Le personnel infirmier est au départ composé d'une seule femme, puis un petit corps d'infirmières est constitué et envoyé dans deux hôpitaux de campagne de la province de la Saskatchewan[6]. En tout, 12 femmes y connaissent les mêmes conditions et les mêmes dangers que les militaires en service actif de combattant[7]. Bien qu'elles soient libérées de l'armée une fois le conflit réglé, toutes ces femmes reçoivent la Médaille du NordOuest canadien en reconnaissance de leur service[8].

MDN/Bibliothèque et Archives Canada/PA-001305

Une conductrice d'ambulance du Détachement canadien d'aide bénévole, au front, en mai 1917.

Au tournant du XXe siècle, le gouvernement canadien accepte d'offrir des services médicaux aux forces britanniques et est submergé de volontaires pour agir comme infirmières militaires. À la fin de 1899, un groupe choisi de huit infirmières est envoyé outre-mer[9], et chaque infirmière s'est vu attribuer le grade de lieutenant, ainsi que la solde et les indemnités correspondantes. À la suite de ce conflit, il devient évident qu'une organisation permanente d'infirmières militaires canadiennes est nécessaire, et un Corps de santé de l'Armée canadienne

MDN/Bibliothèque et Archives Canada/PA-001291

Infirmières canadiennes, mai 1917.

de la milice active permanente est créé[10]. Ces femmes sont désignées infirmières militaires et n'ont ni autorité ni pouvoir de commandement militaire, mais elles reçoivent la même solde et les mêmes indemnités que les lieutenants[11].

Lors de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, un ordre de mobilisation des infirmières est rapidement donné[12]. Des milliers de Canadiennes se portent volontaires, et plus de 2 800 d'entre elles se rallient au Corps royal de santé de l'Armée canadienne[13]. De

Wartime Recruiting Poster/Canadian War Museum/CWM 19880069-865

Affiche de recrutement en temps de guerre/Musée canadien de la guerre/CWM 19890086-751

nombreuses femmes n'avaient eu aucune instruction militaire avant de monter à bord du navire transatlantique et reçoivent donc des cours magistraux pendant le voyage[14]. À la fin de la Première Guerre mondiale, les femmes reprennent leur vie civile, mais bon nombre d'entre elles se dirigent vers des organismes axés sur le service, comme le ministère du Rétablissement civil des soldats[15]. La réduction est considérable, et au début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, il ne reste plus que 10 infirmières militaires et une infirmièremajor dans la Force régulière, auxquelles s'ajoutent 331 autres femmes sur la liste de la Réserve[16].

Au début de la Seconde Guerre mondiale, on considère encore que les femmes ne sont propres qu'à des rôles d'infirmières. On croit non seulement que la présence des femmes dans les forces militaires entraînerait des perturbations sociales, mais qu'elle contribuerait également au gaspillage des fonds limités consacrés à la défense[17]. Cependant, comme la demande de personnel dépasse le nombre de recrues masculines, les femmes sont nécessaires pour aider à renforcer les capacités militaires. C'est ainsi que sont créés le Service féminin de l'Armée canadienne, le Corps auxiliaire féminin de l'Aviation canadienne et le Service féminin de la Marine royale du Canada[18]. Chacune de ces organisations permet aux femmes d'occuper des rôles autres que les soins de santé, de façon à ce que les hommes employés dans des rôles de non-combattants puissent combattre[19]. Sur les 102 groupes professionnels existants à l'époque, 65 sont ouverts aux femmes, sous réserve qu'il leur soit interdit d'assumer un rôle de combat[20]. La plupart de ces femmes travaillent dans des domaines « traditionnels », dont 5 000 infirmières, et reçoivent une solde et des avantages sociaux moindres et, dans certains cas, ont un système distinct de grades et de règlements.

Au total, près de 50 000 femmes militaires sont employées pendant les années de guerre, dans tous les aspects de la vie militaire[21]. En 1945, lorsque les hostilités cessent, des plans de démobilisation sont élaborés et mis en œuvre. Les trois armées reconnaissent la nécessité de conserver un petit nombre de femmes en uniforme, mais le gouvernement s'y oppose fermement, sauf en ce qui concerne les infirmières, qui continuent de fournir des soins aux vétérans blessés.

Le début de la Guerre froide et le déclenchement simultané des hostilités en Corée dans les années 1950 amènent le Canada à réévaluer sa position concernant les femmes dans les forces militaires, et il rétablit les organisations de service féminin, en fixant des limites quant au nombre maximal de femmes pouvant intégrer la Force régulière[22]. Les femmes occupent des fonctions administratives et techniques et, pour la première fois, reçoivent une solde égale à celle de leurs homologues masculins. Toutefois, l'emploi des femmes est assujetti à certaines restrictions. Par exemple, la durée pendant laquelle les femmes sont tenues de servir en vertu des conditions de service est plus courte que celle établie pour leurs homologues masculins[23]. Les femmes sont également limitées aux professions pour lesquelles la durée de l'instruction est inférieure à 16 semaines[24], et l'échelle salariale de celles-ci est inférieure à celle des domaines traditionnellement dominés par les hommes[25].

En 1971, dans la foulée de l'unification des trois armées au sein des Forces canadiennes (FC), la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme formule d'importantes recommandations concernant l'avenir des femmes dans les FC[26]. Les femmes qui s'engagent dans les FC sont alors assujetties aux mêmes critères d'enrôlement et aux mêmes prestations de retraite que les hommes. De plus, les portes des collèges militaires canadiens s'ouvrent aux femmes, les femmes mariées ont le droit de s'enrôler et les femmes enceintes peuvent demeurer en uniforme. La seule recommandation qui n'est pas acceptée à l'époque est l'ouverture de tous les groupes professionnels aux femmes, car les forces militaires croient que pour des raisons opérationnelles, certains postes ne devraient être occupés que par des hommes. Un autre jalon législatif est franchi en 1978 lors de l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, qui interdit la discrimination fondée sur le sexe (entre autres critères), sauf pour une exigence professionnelle justifiée[27]. Le Programme d'emploi expérimental de femmes militaires dans des éléments et des rôles nouveaux (SWINTER), dont les essais se déroulent de 1979 à 1984, évalue la capacité des femmes à fonctionner dans des unités paracombattantes et est considéré comme un

MDN/CIIFC/photo ZK-273

pas dans la bonne direction[28]. Des progrès sont également réalisés pour les femmes dans la Marine et dans la Force aérienne. Pour la première fois, des femmes sont envoyées dans l'Extrême-Arctique pour travailler à la Station des Forces canadiennes Alert; et à partir de 1980, les femmes portent les tuniques écarlates caractéristiques du Collège militaire royal du Canada. Ainsi, le seul obstacle à la pleine intégration est l'emploi des femmes au combat. En 1985, l'article Droits à l'égalité de la *Charte canadienne des droits et libertés* entre en vigueur. Les FC entreprennent alors les essais du Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat (CREW) qui se déroulent de 1987 à 1989, en vue d'évaluer l'efficacité opérationnelle d'unités mixtes qui participent directement au combat[29]. À la fin des essais, les femmes canadiennes sont admissibles au service dans tout groupe professionnel militaire qui les intéresse et pour lequel elles sont qualifiées, ce qui fait du Canada l'un des premiers pays du monde occidental contemporain à promouvoir l'intégration des femmes.

Depuis l'élimination des obstacles systémiques au service militaire à la fin des années 1980, les femmes travaillent côte à côte avec leurs homologues masculins, participant à toutes les grandes opérations militaires dans le monde, vivant les mêmes difficultés et célébrant les mêmes victoires. Depuis l'an 2000, près de 10 p. 100 du personnel de la Force régulière en déploiement dans le cadre d'opérations sont des femmes, y compris lors d'opérations d'envergure en Afghanistan et en Iraq. Au cours de la même période, les femmes représentent environ 13 p. 100 de la Force régulière[30]. Cet écart apparent peut s'expliquer par le fait qu'une proportion relativement importante du personnel en déploiement provenait de groupes professionnels des armes de combat, dans lesquels les femmes ont un faible taux de représentation. Les efforts militaires contemporains ont été soutenus par de nombreuses femmes luttant aux côtés de leurs collègues masculins et appuyant leurs camarades de service.

L'intégration des femmes dans les forces militaires canadiennes s'est échelonnée sur une longue période et est riche en histoire. Les FAC ont fait beaucoup de chemin depuis l'arrivée de la première femme en service comme infirmière durant la Rébellion du Nord-Ouest, mais la route est encore longue. Le mandat d'atteindre un taux de représentation de 25 p. 100 exige que l'on prête attention à l'état actuel de l'intégration et que l'on comprenne clairement les façons dont le changement doit se produire. Les FAC sont une organisation qui appuie et encourage la réussite de son personnel féminin et qui s'efforce de transmettre l'héritage de toutes les femmes qui ont servi le Canada et la population canadienne.

Expériences des femmes et culture militaire

Même si les femmes font partie de la vie militaire depuis des siècles, les femmes militaires d'aujourd'hui font encore face à des obstacles à une véritable intégration. Les femmes représentant un secteur précieux et compétent de la main-d'œuvre, les FAC s'efforcent de déterminer comment elles peuvent favoriser un environnement inclusif, accueillant et attrayant pour les femmes. Dans le cadre de cette mission, les FAC ont commandé plusieurs études de recherche afin d'examiner plus particulièrement l'expérience des femmes qui servent dans les forces militaires canadiennes[31, 32]. Les résultats de ces études ont mis en lumière d'importantes questions qui doivent être traitées si les FAC veulent aller de l'avant dans leurs efforts pour accroître la représentation des femmes dans les forces militaires canadiennes. Ces questions portent sur la culture guerrière, la vie familiale, l'avancement professionnel, le harcèlement, les normes et les besoins fondamentaux.

Culture guerrière

Photo du MDN/de la BFC Kingston

Des femmes élèves-officiers sont admises au Collège militaire royal du Canada depuis 1980.

Le concept de guerrier est une notion ancienne qui prend tout son sens sur le champ de bataille. C'est quelqu'un qui, au combat, est considéré comme fort, implacable, courageux, héroïque et, souvent, c'est un homme. Cette représentation du guerrier sous-tend le lien communément établi entre les soldats et la masculinité. Pour les femmes, cette conceptualisation du soldat peut créer un environnement dans lequel il est difficile de s'épanouir. Naturellement, il y a des femmes pour qui ce n'est pas un problème. Celles-ci se considèrent d'abord et avant tout comme un marin, un soldat ou un aviateur, et cet aspect fait partie intégrante de leur identité. Cependant, pour bon nombre d'entre elles, c'est un défi d'être à la fois femme et militaire.

Ce défi est amplifié par le fait que de nombreuses femmes sont critiquées, quelles que soient leurs actions, et estiment qu'elles ont besoin d'adopter une manière d'être masculinisée et de s'intégrer dans un « club réservé aux hommes[33] ». Afin de s'intégrer à leurs collègues masculins, certaines femmes tentent d'atténuer leur féminité en faveur

Photo du MDN, prise par le caporal-chef André Maillet/RP19-2018-0116-006/

Le commandant en second du NCSM *Ville de Québec*, le capitaine de corvette Annick Fortin, surveille d'autres navires de guerre de l'OTAN au cours d'évolutions en formation dans le fjord de Trondheim, en Norvège, pendant l'exercice *Trident Juncture*, le 30 octobre 2018.

d'une personnalité qui correspond davantage à la représentation masculine d'un militaire en service. Il peut notamment s'agir d'adopter des caractéristiques masculines et d'essayer de ne pas avoir une apparence ou des comportements trop féminins[34]. Trouver un équilibre entre la féminité et leur identité en service militaire peut représenter un défi pour de nombreuses femmes, surtout lorsque cette dichotomie est constamment renforcée par les actions des autres. Par exemple, il se peut que leurs confrères se moquent d'elles, les rabaissent ou les harcèlent parce qu'elles sont trop masculines. Cependant, bon nombre préfèrent être catégorisées ainsi plutôt qu'être étiquetées comme trop féminines[35]. Lorsqu'il s'agit de féminité et d'identité militaire, les femmes peuvent se voir offrir une voie très difficile et étroite sur laquelle s'engager.

Vie familiale

Une dichotomie difficile pour certaines femmes est celle de la mère et de la militaire. La décision de fonder une famille est souvent reçue de manière négative et peut obliger les femmes à choisir entre l'avancement professionnel et la vie familiale[36, 37]. Pour éviter cette négativité et les questions de loyauté, certaines femmes ont essayé de planifier leur grossesse pour mieux tenir compte des objectifs de l'unité ou de la direction. De plus, certaines d'entre elles sont revenues plus tôt de leur congé de maternité pour ne pas rater des possibilités de carrière. Les femmes ont également exprimé des préoccupations à l'égard de leurs superviseurs ou de leurs dirigeants, qui remettent en question leur capacité de participer à des exercices d'entraînement lorsqu'elles allaitent leur bébé[38]. De nombreuses femmes reconnaissent qu'il y a des inconvénients pour leurs collègues lorsqu'elles prennent un congé de maternité, ou même lorsqu'elles allaitent après leur retour de congé[39]. Cependant, une compréhension et un soutien qui se refléteraient dans les politiques et la culture des FAC contribueraient grandement à atténuer le stress que ressentent certaines femmes lorsqu'elles choisissent de fonder une famille. Les familles sont depuis longtemps considérées comme un élément essentiel de la santé et du mieux-être des militaires[40], et donner aux militaires la souplesse nécessaire pour prendre soin de leur famille n'est qu'un prolongement de ce principe.

Le soin des enfants est une préoccupation fréquemment citée par de nombreuses femmes dans les FAC, puisqu'on s'attend encore à ce qu'elles s'occupent de la plus grande partie de cet aspect[41]. Cela comprend les rendez-vous chez le médecin et les soins aux enfants malades. Bien que les partenaires partagent une grande partie des tâches domestiques, les femmes demeurent les principales responsables des soins aux enfants et des responsabilités de la maison. Les professions militaires s'accompagnent d'exigences assez particulières pour ceux qui les exercent. Les forces armées, de même que la famille, ont été qualifiées d'institutions « exigeantes », en raison de l'engagement requis 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et de l'attente selon laquelle un soldat est d'abord et avant tout un soldat[42]. Pour de nombreuses femmes, cette attente peut être difficile à concilier avec les exigences de la vie familiale. Par exemple, des femmes militaires ont décrit des situations où elles ont été menacées de mesures disciplinaires pour avoir pris congé afin de s'occuper d'un enfant malade[43]. Pour certaines femmes, cette adversité les oblige à faire un choix difficile : quitter l'armée tôt, renoncer à leurs objectifs professionnels ou sacrifier le temps passé en famille. Dans chacun de ces scénarios, les forces militaires mettent en péril le bien-être d'un membre du personnel précieux et compétent. Cette situation peut également s'appliquer aux soins des parents ou d'autres membres de la famille qui peuvent avoir besoin d'aide. Un environnement plus favorable et encourageant pour les militaires qui ont des contraintes familiales leur éviterait d'avoir à prendre des décisions dichotomiques qui compromettent le bien-être de précieux membres des forces armées.

Avancement professionnel

Progresser dans une carrière donnée peut parfois s'avérer un défi pour les femmes dans les FAC. Comme il a été mentionné, l'un des défis concerne la nécessité de prioriser la famille plutôt que le travail et les répercussions négatives possibles sur l'avancement professionnel[44]. Parmi les autres obstacles, notons le manque de mentorat féminin et les procédures entourant la planification de carrière et l'avancement professionnel[45, 46]. L'absence de possibilités d'avancement professionnel est une raison souvent citée pour quitter un groupe professionnel militaire[47], et représente un élément clé pour

comprendre l'expérience des femmes dans les FAC. Les résultats de l'étude de Waruszynski et coll. (2018) ont mis en évidence la notion selon laquelle certaines femmes sont promues en raison de leur sexe et non de leurs compétences[48]. Les femmes ont décrit des situations où on leur a dit explicitement qu'elles obtiendront une promotion parce que la haute direction veut plus de femmes dans ses rangs. Les femmes qui sont en position d'autorité ou qui ont un grade supérieur peuvent avoir du mal à affirmer leur crédibilité et à se faire respecter de leurs subordonnés. En effet, l'idée qu'une femme puisse atteindre un poste supérieur pour la simple raison qu'elle est une femme contribue à les miner. À ces doutes que certains entretiennent quant à leur respectabilité vient s'ajouter, pour compliquer encore plus les choses, la pression que de nombreuses femmes ressentent en tant que représentantes de leur sexe. Si une dirigeante n'arrive pas à obtenir le respect de ses subordonnés et à établir sa crédibilité, on pourrait lui reprocher de mal représenter les femmes dans les forces armées. Par contre, si elle réussit et est promue, son avancement professionnel pourrait être attribué à son sexe plutôt qu'à son mérite. Essentiellement, certaines femmes militaires font face à une « situation sans issue favorable », où leurs succès tout comme leurs échecs sont attribués au fait qu'elles sont des femmes. Le changement de ces perceptions contribuerait grandement à permettre aux femmes de réussir dans leur carrière militaire.

L'une des façons de modifer ces perceptions est de créer des liens mentor-mentoré. Dans l'étude de Waruszynski et coll. (2018), les femmes ont exprimé le souhait et souligné la nécessité d'avoir des programmes de mentorat dans les FAC, mais ont déploré le manque de femmes disponibles pour assumer ce rôle. Ainsi, bien que le mentorat ait tendance à favoriser le bien-être des femmes en milieu de travail, le manque de femmes occupant des postes de haute direction dans les forces armées pouvant servir de mentor est une source de préoccupation.

Une autre préoccupation concernant le mentorat est l'aptitude de certaines femmes, et de certains hommes, à servir de mentors. Madame la juge Marie Deschamps a souligné que de nombreuses femmes aux échelons supérieurs ont été endoctrinées dans la culture masculine et ne sont pas bien placées pour assumer un rôle de mentor[49]. La haute direction, en général, doit continuer à travailler en vue du changement culturel auquel les FAC souscrivent, et cela est encore plus important pour les femmes qui occupent des postes supérieurs, afin que se poursuive la progression vers un environnement de travail solidaire pour leurs consoeurs. En l'absence de mentors disponibles et compétents, les femmes dans les forces armées risquent de rater des occasions de favoriser leur avancement professionnel. Les hommes qui servent dans l'armée peuvent aussi servir de modèles, de mentors et d'alliés pour aider les femmes à assumer des rôles de leadership dans les FAC.

Ces occasions manquées sont aggravées par le manque de représentation féminine dans les comités d'avancement professionnel. M[me] Suzanne Raby (2017) affirme que les comités d'avancement sont principalement composés d'hommes blancs et que personne n'a droit de regard sur leurs décisions. La voix des femmes et des minorités n'est pas entendue au sein de ces comités, et l'avancement professionnel de ces groupes pourrait en être affecté. Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'avancement professionnel est un enjeu difficile pour de nombreuses femmes au sein des FAC.

Harcèlement

L'un des problèmes les plus graves auxquels font face de nombreuses femmes dans les FAC est sans soute celui de l'inconduite sexuelle et du harcèlement fondé sur le sexe. Le harcèlement est devenu un problème important pour les FAC, comme le décrit le rapport Deschamps (2015). Étant donné que 27,3 p. 100 des femmes membres de la Force régulière des FAC affirment avoir subi une forme quelconque de harcèlement sexuel, ce problème représente un obstacle de taille pour les femmes. Le type de harcèlement et la gravité de celui-ci vont du harcèlement dit « de faible niveau », aux attouchements non désirés et aux activités sexuelles non consensuelles. Pour de nombreuses femmes, ce harcèlement peut commencer dès l'instruction de base[50]. Les conséquences pour les victimes de harcèlement et d'abus de la part de collègues peuvent être variées. Certaines femmes sont forcées d'accepter ce comportement au risque d'être rejetées, tandis que d'autres se sentent obligées de quitter les forces armées pour échapper à ces abus[51, 52]. Le harcèlement est un grave problème qui entraîne de graves conséquences et qui exige des mesures sérieuses.

Photo du MDN prise par le caporal-chef Gerald Cormier/RP12-2017-0083-012

Le major Chelsea Anne Braybrook, commandant de la compagnie Bravo du 1er Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, et membre du Groupement tactique assurant la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie, renseigne les troupes sur les plans et les stratégies pendant l'exercice de certification de l'OTAN, à Camp Adazi, en Lettonie, le 24 août 2017.

La réponse officielle aux allégations d'inconduite sexuelle dans les FAC a été la mise en œuvre de l'opération *Honour*. L'objectif de cette opération est d'éliminer les comportements sexuels nuisibles et inappropriés dans les Forces armées canadiennes[53]. La désignation de ce programme comme mission au sein de nos forces armées témoigne du sérieux de l'intervention. Toutefois, cette initiative a été accueillie avec scepticisme quant à son efficacité[54]. Bien que de nombreuses femmes aient souligné l'importance de l'initiative dans l'étude de Waruszynski et coll. (2018), certaines ont mentionné que l'opération *Honour* crée un fossé gênant et potentiellement dommageable entre les hommes et les femmes[55]. Il semblerait, particulièrement en raison de la fréquence des présentations relatives à l'opération *Honour*, que les hommes se méfient d'interagir avec les femmes de peur d'être accusés d'un acte répréhensible. Dans certains cas, des femmes ont déclaré avoir l'impression que l'initiative jette inutilement la lumière sur elles et sur leur vie dans les forces armées[56].

Tous les membres du personnel ont le droit de se sentir en sécurité dans leur milieu de travail. Ensemble, les observations relatives à l'opération *Honour* et fondées sur l'étude de Waruszynski et coll. (2018) soulignent la nécessité pour les dirigeants de continuer de veiller à ce que tous les membres des forces armées soient traités avec respect et dignité.

Application des normes

Lors de l'inclusion des femmes dans tous les rôles militaires en 2001, bon nombre croyaient que les normes physiques avaient été diminuées pour permettre aux femmes de réussir les tests de qualification. Toutefois, les militaires d'aujourd'hui doivent réussir le même test normalisé (FORCE) pour satisfaire au principe de l'universalité du service. Les normes s'appliquent à tous, sans égard à l'âge, au sexe, au grade ou à l'expérience militaire, et tout échec peut entraîner la libération des forces armées. Malgré le fait que les femmes doivent passer les mêmes tests de qualification que les hommes militaires, les perceptions peuvent être difficiles à changer; beaucoup de gens croient encore que les femmes bénéficient d'un avantage injuste. Cette perception erronée peut amener les femmes à penser qu'elles doivent continuellement prouver leurs compétences. Bon nombre ont affirmé que lorsque les femmes parviennent à prouver leur capacité, elles sont généralement acceptées. Toutefois, il se peut fort bien que chaque femme ait la responsabilité de démontrer qu'elle est en mesure de s'acquitter de ses fonctions et qu'à chaque nouvelle affectation et à chaque nouveau rôle, elle doive répéter le cycle qui consiste à prouver ses compétences.

La pression de représenter le sexe féminin constitue un enjeu tout aussi difficile pour les femmes dans les forces armées. De nombreuses femmes militaires sentent peser sur leurs épaules le fardeau de la responsabilité liée à la perception de toute leur gent. Conformément à ce qui a été indiqué précédemment, on considère que l'échec d'une femme jette le discrédit sur l'ensemble des femmes des forces armées. De telles pressions et responsabilités peuvent entraîner un sentiment de compétitivité et des frictions entre les femmes militaires au sein des unités. À un moment où la camaraderie et le soutien entre les femmes constituent un pas important dans la bonne direction, un climat de compétition et de tension entre les femmes va à l'encontre de l'objectif primordial de créer un milieu de travail solidaire pour

Photo du MDN prise par le caporal-chef Halina Folfas/TN2008-0139-58

Le capitaine Diane Baldasaro se fait prendre rapidement en photo aux commandes d'un avion CC-130 *Hercules* transportant des citoyens de Kashechewan, une collectivité éloignée du nord de l'Ontario située à l'extrémité de la baie James; ces personnes ont été évacuées à cause des dangers d'inondation le 28 avril 2008.

tous les membres des FAC. Qui plus est, la pression supplémentaire subie par une femme qui se sent obligée de montrer que toutes les femmes sont des militaires compétentes peut ajouter un stress et créer des attentes irréalistes auxquelles il est difficile de satisfaire.

Besoins fondamentaux

Les conclusions de l'étude de Waruszynski et ses collègues (2018) ont réitéré le problème fréquemment mentionné de l'inattention aux besoins fondamentaux des femmes dans les FAC. Plus précisément, les femmes ont soulevé à maintes reprises des préoccupations au sujet d'uniformes et d'équipement de protection mal ajustés et du manque d'installations sanitaires appropriées, problèmes qui ont été soulevés depuis les 20 dernières années. Par exemple, les femmes sont physiologiquement différentes des hommes, et des uniformes mal ajustés peuvent avoir une incidence sur leur niveau de confort. Tout ce qui peut nuire à la concentration, restreindre l'amplitude de mouvement ou réduire la capacité de protection devrait être une préoccupation sérieuse. À un niveau très élémentaire, le fait d'assurer le confort et la satisfaction concernant les uniformes signifie que l'organisation se préoccupe du bien-être de son personnel. À l'extrême, un équipement de sécurité mal ajusté met la vie des femmes en danger et peut potentiellement compromettre l'efficacité opérationnelle.

L'accès limité à des toilettes et à des douches appropriées remet également en question les présomptions de respect et de dignité pour les femmes, qui ne bénéficient pas de la même considération que leurs homologues masculins lorsqu'il est question d'intimité et d'hygiène personnelle. En outre, il peut y avoir des préoccupations de sécurité lorsqu'il est question des douches, particulièrement en déploiement (c.-à-d. le risque d'agression sexuelle), comme l'indique l'étude de Waruszynski et coll. (2018). Malheureusement, quelques femmes ont dit s'inquiéter qu'une demande d'accès à des installations appropriées soit considérée comme un traitement préférentiel[57].

La voie à suivre

Pour aller de l'avant, il faudra davantage de leadership collectif, d'intégration et de travail d'équipe au sein des FAC afin de favoriser une culture qui est à la fois accueillante pour tous ses membres et qui fait la promotion de la valeur d'un environnement militaire diversifié et inclusif. De nombreuses études ont traité de l'expérience des femmes dans l'armée et ont fourni plusieurs solutions de changement. Il est essentiel que les militaires qui exercent des fonctions de leadership continuent de se pencher sur les défis auxquels font face les femmes et de prendre les mesures nécessaires pour créer une culture militaire plus positive. La stratégie de défense récemment publiée, *Protection, Sécurité, Engagement*, témoigne du changement culturel qui est en train de se produire au sein des forces armées par l'accent qui est mis sur la diversité, l'inclusivité et l'importance de favoriser un milieu de travail sûr et solidaire pour tout le personnel des FAC.

Milieu favorisant la famille

Il faut examiner la façon dont les politiques concernant le personnel sont appliquées afin qu'elles favorisent un bon équilibre entre le travail et la vie personnelle pour tous les militaires. Il pourrait s'agir notamment d'envisager de nouvelles formes de soutien, telles que des dispositions en matière de garde d'enfants et des services améliorés offerts par les FAC. Raby (2017) a mentionné la possibilité de mettre en place des options de services de garde flexibles et l'importance d'avoir des programmes d'aide en cas d'affectations ou d'horaires d'instruction qui ne conviennent pas aux services de garde réguliers de 9 à 17 heures. En outre, les femmes ont dénoncé la rigidité de leurs horaires qui les empêchent de se rendre aux rendezvous médicaux des enfants ou de s'occuper de leurs enfants malades. Accorder aux militaires du temps pour se rendre à leurs rendez-vous et s'occuper de leurs enfants malades sans crainte de représailles encouragera la création d'un milieu de travail favorisant la famille et solidaire. Ces mesures peuvent également s'appliquer aux parents vieillissants ou à d'autres membres de la famille qui ont besoin de soins.

Programmes de mentorat

La mise en œuvre d'un programme officiel de mentorat a été l'une des principales recommandations formulées par Raby (2017) et Waruszynski et coll. (2018). Un programme de mentorat peut offrir des services importants aux femmes dans les FAC et ce, à deux égards. Les mentors peuvent notamment aider à guider et à soutenir les « mentorés » dans leur carrière, et elles peuvent aussi faire preuve d'une grande écoute et agir comme conseillères et confidentes exceptionnelles. Il est important pour les femmes de voir que d'autres ont réussi dans leur carrière et qu'il est possible pour les femmes de paver leur chemin et de progresser dans la carrière qu'elles ont choisie.

Une autre recommandation importante formulée par Raby de même que par Waruszynski est la nécessité de brosser un tableau fidèle de la vie dans les forces armées. Les femmes militaires ont exprimé des préoccupations quant à la façon dont les médias et les messages de recrutement les représentent et dépeignent leur vie quotidienne en tant que membres du personnel militaire[58]. Pour aider à clarifier ces représentations, certaines femmes ont suggéré l'utilisation des médias sociaux, comme des chaînes YouTube gérées par des femmes qui montrent leur quotidien. Cela permettrait d'accroître la communication avec la population générale et de donner un aperçu peut-être plus juste de la vie de ces femmes.

Les femmes font la force est un programme intéressant qui pourrait permettre aux femmes de se faire une idée plus exacte des forces armées. Il s'agit d'une nouvelle initiative dont on évalue actuellement l'efficacité et qui pourrait offrir une initiation plus personnalisée aux femmes qui s'intéressent à une carrière militaire[59]. Le programme a été conçu pour offrir aux femmes l'occasion de vivre l'expérience militaire au moyen d'activités pratiques, de présentations de membres des FAC et de quelques jours passés à exercer des fonctions dans la profession. De telles idées nouvelles et uniques pourraient faciliter l'attraction et le maintien en poste des femmes dans les FAC et favoriser les liens entre les femmes actuellement en service et les nouvelles recrues.

Milieu sûr et solidaire

La mise en œuvre de l'opération *Honour* témoigne de l'importance de l'intervention des dirigeants des FAC en vue de résoudre le problème d'inconduite sexuelle dans les forces militaires canadiennes. Cependant, le programme n'est pas sans inconvénient. Bien que le but ultime de ce programme soit de faire des FAC un milieu sûr et solidaire pour tous les militaires, certains d'entre eux considèrent qu'il ne permet pas d'atteindre efficacement cet objectif. Il est donc important d'évaluer l'efficacité de l'opération *Honour* et de déterminer si des lacunes subsistent en ce qui concerne l'élimination de l'inconduite sexuelle dans les FAC.

Valeur de la diversité et de l'inclusivité

Ce qui se perd parfois dans les messages politiques, c'est le désir d'*attirer* et de *maintenir en poste* des gens qualifiés et hautement compétents au sein des forces militaires canadiennes. À l'heure actuelle, une grande partie de la population canadienne ne considère pas les FAC comme une option de carrière viable[60]. Un manque de diversité et d'inclusion peut limiter les capacités des forces militaires, particulièrement si les gens orientent leur carrière ailleurs. Le paysage des opérations militaires est en train de changer et exige un éventail de compétences pour assurer le succès de la mission. L'image archétypique d'un guerrier doit changer pour refléter le paysage moderne des opérations militaires.

Conclusion

Pour aller de l'avant, la culture militaire doit continuer d'évoluer afin de favoriser davantage la diversité et l'inclusion dans les forces militaires canadiennes. En faisant la promotion d'une armée plus diversifiée et plus inclusive, les FAC renforceront non seulement l'effectif militaire, mais également, en fin de compte, les capacités militaires et l'efficacité opérationnelle. Par leur politique de défense, *Protection, Sécurité, Engagement*, les FAC se sont engagées à accroître la représentation des femmes dans l'organisation et, en définitive, à accroître la diversité et l'inclusion au sein des forces militaires canadiennes. L'avenir des FAC en tant qu'institution militaire diversifiée et inclusive est prometteur, et cela permettra de renforcer davantage la population canadienne diversifiée qu'elle sert, au pays et à l'étranger.

RMC

NOTES

1 Statistiques sur l'équité en matière d'emploi, Directeur – Droits de la personne et diversité, base de données des FAC sur l'équité en matière d'emploi, août 2018.
2 Earnscliffe Strategy Group, *The Recruitment and Employment of Women in the Canadian Armed Forces: Research Report*, 2017. Rapport de contrat DRDC-RDDC-2017-003. Numéro de contrat : W7714 166200/001/CY.
3 B.T.Waruszynski, K.H. MacEachern et E. Ouellet, *Women in the profession of arms: Female regular force members' perceptions on the attraction, recruitment, employment, and retention of women in the Canadian Armed Forces*, 2018. (Rapport scientifique du Directeur général – Recherche et analyse [Personnel militaire] DRDCRDDC-2018-R182, 2018).
4 S.M. Raby, *Tiger Team Report – recruitment of women in the Canadian Armed Forces,* Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2017.
5 L.K. Davis, *Employment of women in the Canadian Armed Forces past and present*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, Directeur – Histoire et patrimoine, 1966, nº 86-330.
6 B. Dundas, *Les femmes dans le patrimoine militaire canadien*, Montréal, Art Global, 2000.
7 *Ibid.*
8 *Ibid.*
9 *Ibid.*
10 *Ibid.*
11 Dundas.
12 Davis.
13 C. Gossage, *Great coats and glamour boots*, Toronto, Dundurn Press, 2001.
14 Davis.
15 Dundas.
16 *Ibid.*
17 Gossage.
18 *Ibid.*
19 Directeur – Histoire et patrimoine, *Renseignements sur le recours aux femmes qui souhaitent s'enrôler comme auxiliaires à temps plein dans les Forces armées canadiennes*, ministère des Services nationaux de guerre du Canada, 1941
20 S. Simpson, S., D. Toole, D. et C. Player, C., *Women in the Canadian Forces: Past, present and future*, 1979, à l'adresse : journals.msvu.ca/index.php/atlantis/article/download/4760/3990.
21 Directeur – Histoire et patrimoine, *The role of women in the CF*, Remarques de l'honorable Barney Danson, ministre de la Défense nationale, 1979, nº 86-330.
22 R. Charlton, R., *Women in the CF: most welcome but there are problems to sort out*, s.d., nº 83-231.
23 Gouvernement du Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, 1970.
24 Simpson et coll.
25 Forces canadiennes, *Distribution of women by trade in the CF*, Ottawa, 1969.
26 Directeur – Histoire et patrimoine, 1979.
27 Gouvernement du Canada, *Motifs de discrimination illicite. Loi canadienne sur les droits de la personne*, 1985, à l'adresse : https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-6/page-1.html#h-5.
28 L.A. Karmas, *Trial employment of Canadian Forces servicewomen in a combat service support unit*, Mémoire de maîtrise non publié, 1984.
29 Défense nationale, *Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat (CREW)*, Bibliothèque et Archives Canada, 1987 (nº 2009-00385).
30 Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire), Base de données historiques sur le personnel tirée d'extraits du Système de gestion des ressources humaines, de 1982 à 2018, Directeur – Gestion de l'information des ressources humaines, Ottawa, Ontario, ministère de la Défense nationale, 2018.
31 Waruszynski et coll.
32 Raby.
33 Waruszynski et coll.
34 *Ibid.*
35 N. Taber, « Learning how to be a woman in the Canadian Forces/unlearning it through feminism: An autoethnography of my learning journey », dans *Studies in Continuing Education*, *27*(3), 2005, p. 289-301.
36 J.M. Silva, « A new generation of women? How female ROTC cadets negotiate the tension between masculine military culture and traditional femininity », dans *Social Forces*, 87(2), 2008, p. 937-960.
37 N. Taber, « 'You better not get pregnant while you're here': Tensions between masculinities and femininities in military communities of practice », dans *International Journal of Lifelong Education*, 30(3), 2011, p. 331-348.
38 Waruszynski et coll.
39 *Ibid.*
40 M.E. Therrien, I. Richer, J.E. Lee, K. Watkins et M.A. Zamorski, « Family/household characteristics and positive mental health of Canadian military members: Mediation through social support », dans *Journal of Military, Veteran, and Family Health*, vol. 2, 2017, p. 8-20.
41 K. Petite, *Tinker, tailor! Soldier, sailor! Mother? Making sense of the competing institutions of motherhood and the military*, Mémoire de maîtrise non publié, Halifax, Nouvelle-Écosse, Université Mount Saint Vincent, 2008.
42 M.W. Segal, « Gender and the military », dans J. S. Chafetz (dir.) *Handbook of the Sociology of Gender*, New York, Kluwer Academic/Plenum Publishers, 1999, p. 563-581.
43 Waruszynski et coll.
44 *Ibid.*
45 *Ibid.*
46 Raby.
47 K. Michaud et I. Goldenberg, *Canadian Forces exit survey – Gender analysis* (Rapport scientifique du Directeur général – Recherche et analyse [Personnel militaire] 1150-1), Ottawa, Recherche et développement pour la défense Canada, 2012.
48 Waruszynski et coll.
49 M. Deschamps, *Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes* (Contrat n° 8404-15008/001/7G), Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2015.
50 Waruszynski et coll.
51 S.L. Buydens, *The lived experience of women veterans of the Canadian Forces*, Mémoire de maîtrise non publié, 2002, à l'adresse : http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.829.9212&rep=rep1&type=pdf.
52 M.E. Dichter et G. True, « 'This is the story of why my military career ended before it should have,': Premature separation from military service among U.S. women veterans », dans *Journal of Women and Social Work*, vol. 30, 2015, p. 187-199.
53 Ministère de la Défense nationale, Opération *Honour*, à l'adresse : https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/conflits-inconduite/operation-honour/a-propos-operation-honour.html.
54 A. Cotter, *Les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, 2016, à l'adresse : https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-603-x/85-603-x2016001-fra.pdf?st=Wb_-Odwb.
55 Waruszynski et coll.
56 *Ibid.*
57 *Ibid.*
58 *Ibid.*
59 Raby.
60 Earnscliffe Strategy Group, 2017.

Collection Beaverbrook d'art militaire/Musée canadien de la guerre/CWM 19710261-0056

À l'assaut, Neuville-Vitasse, par Alfred Bastien. Le 22e Bataillon est passé à l'attaque à l'est de ce village, à la fin du mois d'août 1918. Le très distingué (et futur gouverneur général du Canada) Georges Vanier a toujours soutenu qu'il était l'officier tenant le pistolet à l'avant-plan de la peinture.

Pour l'amour du Canada

par Desaree Rosskopf

Desaree Rosskopf *est agrégée au Centre Juno Beach, où elle étudie l'évolution de la mémoire du jour J du Canada de 1944 à 2017. Ses recherches portent principalement sur la mémoire collective et l'histoire militaire des XXe et XXIe siècles. Elle est titulaire d'une maîtrise ès arts en histoire de l'Université Western.*

Introduction

Le 11 novembre 1918, la ville de Toronto, normalement dynamique et bruyante, a été plongée dans un silence inhabituel[1], le même qui régnait sur le front occidental, pendant que chacun et chacune réfléchissait au coût de la Première Guerre mondiale[2]. « Le premier jour de paix que nous attendions avec impatience depuis des années […] nous nous sommes réjouis en silence, se rappelle le capitaine Ian McKay, qui a servi en Italie. [Nous] avions oublié nos promesses personnelles de joie délirante pour le jour où la guerre prendrait fin[3] [TCO]. » C'est dans ce silence déférent que la population a d'abord cherché à comprendre et à justifier la tragédie de la guerre. C'était aussi le moment d'évaluer les motivations et les contributions des Canadiens. De nombreux Canadiens anglais se voyaient comme des patriotes qui avaient défendu leur patrie dans une noble croisade et avaient l'impression que les Canadiens français avaient joui d'une liberté non méritée. La crise de la conscription en 1917 et les accusations de lâcheté assombrissent les souvenirs des Canadiens sur la Première Guerre mondiale. Chacune des deux solitudes voit la Grande Guerre comme une histoire de trahison, et à l'époque, les Canadiens français, comme le major Talbot Papineau[4], craignaient que leurs contributions tombent dans l'oubli. « J'ose croire que les Canadiens français qui ont combattu et qui sont morts en France et en Flandre sont les plus représentatifs de l'esprit et de l'ambition de leur groupe[5] [TCO]. » Loin d'être des observateurs passifs obligés à servir dans la Première Guerre mondiale en vertu de la *Loi du Service Militaire, 1917*, les Canadiens français étaient plutôt des participants actifs motivés par le nationalisme.

Le 4 août 1914, les Canadiens ont compris que la guerre était inévitable. Malgré la signature de la Confédération en 1867, le lien entre leur pays et la Grande-Bretagne avait perduré, et beaucoup de Canadiens anglais avaient encore une grande loyauté à l'égard de la « mère patrie ». Le politicien québécois Henri Bourassa[6] parlait de cette dévotion avec mépris dans ses écrits, parce que, d'après lui, l'allégeance des Canadiens d'origine britannique avait été ébranlée; ils ne savaient plus s'ils étaient britanniques ou canadiens[7]. Ainsi, quand la Grande-Bretagne a déclaré la guerre, la réaction festive à Toronto n'a surpris personne, étant donné que sa population se composait d'un fort taux d'anglophones — dont beaucoup étaient nés en Europe. Les rues soudainement inondées de défilés improvisés, les voix entonnant en chœur « Rule Britannia » et les chapeaux volant dans les airs[8] forment aujourd'hui les principaux éléments du tableau

Bibliothèque et Archives Canada/C-009092

Portrait d'Henri Bourassa en juillet 1917.

illustrant la réaction du Canada anglais à la déclaration de la guerre. Cette réponse patriotique n'était toutefois pas exclusive à Toronto…

Le Québec s'attendait à cette déclaration et comprenait que c'était la prérogative du gouvernement de décider dans quelle mesure le Canada contribuerait à la guerre. Bien que *The Montreal Gazette* ait critiqué l'impatience de la Grande-Bretagne parce qu'elle « … n'avait pas attendu qu'expire le délai précisé dans l'ultimatum[9] [TCO] », les Canadiens ont été saisis de la fièvre de la guerre lorsque leur pays a décidé d'envoyer un corps expéditionnaire[10]. Tout comme Toronto, le ministère de la Milice de Montréal « a été enseveli sous une avalanche de demandes d'enrôlement[11] [TCO] ». C'est à cette période que l'homme d'affaires français Edward J. Diisitsey a proposé de lever sans tarder un régiment à Montréal[12]. Contrairement à l'interprétation selon laquelle les tendances anti-impérialistes des Canadiens français auraient découragé les tentatives d'enrôlement, *The Montreal Gazette* a déclaré : « … ils étaient tout aussi prêts à servir sous le drapeau anglais ou français[13] [TCO] », ce qui laisse entendre que l'attachement à l'Empire n'a joué aucun rôle dans leur décision de s'enrôler ou non. Ces recrues étaient loyales envers le Canada. Dans un journal, il a été rapporté que « … la loyauté du peuple [envers le Canada] était notablement marquée à Toronto, à Ottawa et à Québec[14] [TCO] ». Même si on y fait explicitement mention de deux villes anglophones, l'article donne à penser que le patriotisme n'est pas resté concentré à Montréal; il a conquis la société québécoise. L'article avance aussi que le nationalisme n'était pas omniprésent dans le Canada anglais, puisqu'on y parle de villes et non de provinces.

Discussion

La rhétorique patriotique du Canada anglais qui contredit ces premières réactions enthousiastes des Canadiens français est imprégnée du mythe que leur contribution à l'effort de guerre n'a pas été proportionnelle[15]. Cependant, les dossiers d'enrôlement laissent entrevoir une autre interprétation : 31 p. 100 des 34 500 premiers hommes qui se sont enrôlés[16] étaient nés au Canada. Parallèlement, 65 p. 100 des Canadiens anglais enrôlés étaient nés dans les îles Britanniques[17], ce qui renforce l'observation de Bourassa selon laquelle ils n'étaient pas motivés par le patriotisme canadien, mais plutôt par leur loyauté envers l'Angleterre.

Inversement, des 11 000 volontaires nés au Canada, 3 000 étaient des Canadiens français[18], par exemple John Baptist Adams de Rivière aux Rats, au Québec, qui s'est porté volontaire quelques semaines après la déclaration de la guerre[19]. Le 10 novembre 1914, l'honorable maître de poste Thomas ChaseCasgrain[20], témoin du patriotisme au Québec, a déclaré : « … dire que les Canadiens français ne s'intéressent pas à ce conflit est un crime. Les membres de notre communauté le comprennent parfaitement. J'irai jusqu'à dire qu'aucune région canadienne ne s'intéresse davantage à la guerre et au triomphe des alliés que la province du Québec[21] [TCO] ».

Bibliothèque et Archives Canada/C-095728

Certains Canadiens français qui se sont enrôlés avaient une expérience militaire limitée, en comparaison de leurs homologues anglais nés en Europe. Le soldat Clement Adams travaillait comme ouvrier à St-Majorique, à Gaspé – une ville à prédominance francophone, où il était né – avant de s'enrôler en 1916[22]. Lorsqu'on lui a demandé s'il préférait servir au pays ou outre-mer, Clement a choisi le Corps expéditionnaire canadien[23]. Clement a été affecté au 189e Bataillon[24], sous le commandement de P.A. Pluze. Ce bataillon se composait de « … fermiers et pêcheurs coriaces du Bas-St-Laurent [TCO] », et était largement reconnu comme une unité disciplinée qui surpassait même certains des régiments canadiens anglais[25].

Direction – Histoire et patrimoine.

Contrairement aux histoires qui se répandaient sur le nombre important de déserteurs canadiens français, les soldats de Pluze se déclaraient loyaux au Canada, et son régiment n'a connu aucun déserteur. Cela dit, des incidents de désertion se sont produits dans des unités canadiennes anglaises et canadiennes françaises. Par exemple, le soldat canadien anglais Herman Abbot, de Coldwater en Ontario, s'est enrôlé comme volontaire en 1916, mais a déserté son unité l'année suivante. De son côté, le soldat canadien français Armand Alarie du 206e Bataillon a aussi déserté en 1917, quelques mois après avoir été conscrit. Cela porte à croire que même si des Canadiens français ont déserté leur unité, nombre d'entre eux étaient des conscrits, alors que les régiments du Canada anglais étaient aux prises, du moins en partie, avec les désertions de soldats volontaires.

L'écart entre ces nombres et l'interprétation traditionnelle sont en partie attribuables à des malentendus statistiques et au préjugé canadien anglais. Le Québec est souvent considéré comme représentatif de la réaction des Canadiens français à la guerre, et l'Ontario, comme celle des Canadiens anglais. Toutefois, même si 60 p. 100 des volontaires provenaient du Québec ou de l'Ontario[26], au 30 avril 1917, moins de la moitié des 14 100 Canadiens français volontaires provenaient du Québec[27]. Les Canadiens français vivaient en Ontario, en Nouvelle-Écosse et dans d'autres provinces. Mentionnons le cas de George McGraw : né à Montréal, mais enrôlé à Smith Falls, en Ontario, où il habitait[28]. Son dossier d'enrôlement a été rédigé en français, mais il s'est joint à une unité anglophone, le 80e Bataillon[29]. De plus, les statistiques ne tiennent pas compte de ceux qui s'identifiaient comme Canadiens français, mais qui parlaient principalement anglais. L'orgueil canadien anglais semble fausser davantage le discours sur les contributions militaires du Canada français.

La journaliste du *Globe* Amy Lacey s'est rendue au Québec en 1915 pour se pencher sur l'opinion des Canadiens français. Lacey a reconnu qu'à son arrivée au Québec, elle avait en tête des histoires de soldats francophones mutins, d'ingérence par les clercs et de « l'indifférence de la communauté envers les exigences de la guerre[30] [TCO] ». Or, elle a constaté que la situation était à l'opposé de ces faussetés, glanées en Ontario. « Je n'ai entendu dans cette province aucun propos qui aille contre les alliés [TCO] », écrivait Lacey dans un article du 27 décembre 1915 intitulé « Il est impossible de séparer le nationalisme au Québec de la guerre[31] [TCO] ». Un Canadien français s'était dit bien content de savoir que son fils avait accepté d'être soldat, ce qui a mené Lacey à faire remarquer que les recrues canadiennes anglaises n'étaient pas prêtes à accepter de s'enrôler aux grades inférieurs[32]. Peut-être que cette volonté des Canadiens français à accepter des postes moins prestigieux dans l'armée, qui inspirait la moquerie chez certains Canadiens anglais, laisse entrevoir un sens du devoir plus profond chez ce groupe prétendument indifférent. Il faut une détermination solide pour accepter de commencer au bas de l'échelle alors que les postes d'officier sont plus attrayants…

« Le problème, c'est que certains présupposent que nous sommes des peuples différents et que nous avons des visions divergentes de

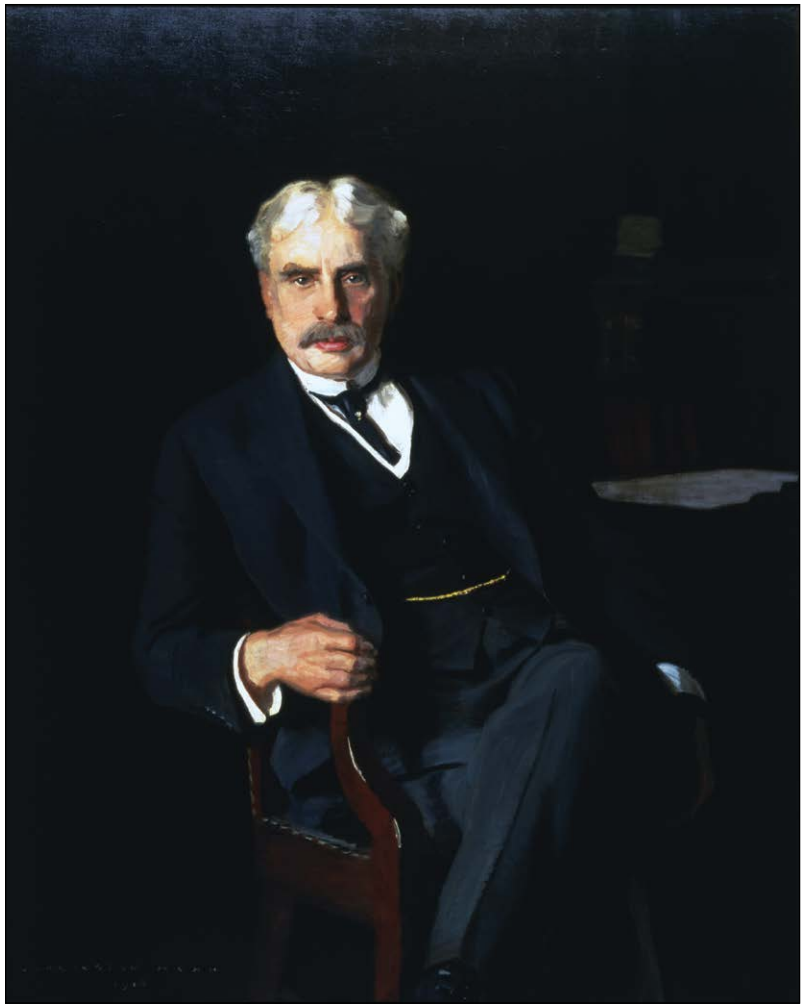

Musée canadien de la guerre/CWM 19710261-0393

Sir Robert Borden, peinture de Harrington Mann, 1918.

notre grand pays, expose le maître de poste Casgrain, alors que rien n'est plus faux[33] [TCO]. » Cette supposition a entaché la réputation du Canada français. Casgrain a toutefois maintenu qu'il ne s'agissait pas d'une idée populaire, mais plutôt que « … les politiciens sont à blâmer pour la fausse idée qui se grave dans l'esprit de la population[34] [TCO] ». Les politiciens ont joué un rôle important dans la déformation et la préservation des discours de guerre des deux parties de l'union. Les personnages les plus marquants à l'origine de ces interprétations étaient le premier ministre Robert Borden, sir Wilfrid Laurier, et Henri Bourassa.

Le premier ministre sir Robert Borden était un Canadien anglais né à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et avait peu de patience pour les Canadiens français. Borden avait prédit la déclaration de guerre et consulté le ministre de la Milice, sir Sam Hughes, au sujet du recrutement et des réformes militaires requises[35]. Le 7 décembre 1914, il s'est rendu au Cercle canadien de Montréal pour prononcer un discours sur le recrutement qui faisait appel à la loyauté envers les vieux pays qui étaient maintenant en guerre[36], ce qui témoignait de sa connaissance limitée de la population, née en majorité au Canada. Le premier ministre voulait se servir de cette guerre pour démontrer que l'autonomie du Canada résidait dans la déclaration qu'il se battait pour sa *souveraineté*, et non pour la Grande-Bretagne[37]. Cependant, comme beaucoup de Canadiens anglais, Borden était bien disposé à l'égard de la mère patrie[38], et il y avait un contraste entre son désir de prouver la supériorité du Canada sur le champ de bataille et l'impression des Canadiens français que le Canada avait déjà suffisamment contribué à la guerre[39]. Borden s'est impatienté devant la baisse du nombre de volontaires et a proposé la conscription en 1916, puis adopté la *Loi du Service Militaire* en 1917[40]. L'année suivante, Borden a dénoncé la réaction réfractaire du Québec à la conscription[41].

Inversement, sir Wilfrid Laurier était admiré au Québec, et s'était aussi attiré le respect de certains Canadiens anglais. L'opinion de Laurier quant au recrutement et à la conscription est contestée, car il a participé à la promotion de la conscription dans la même mesure que Borden[42]. Même si Laurier s'était dit d'accord avec Borden en 1918 que le Québec devait se conformer à la conscription, il a accusé le premier ministre de susciter la dissension[43]. Comme beaucoup de Canadiens français, Laurier était loyal envers le Canada et était indifférent aux intérêts de la Grande-Bretagne, mais il ne voulait pas que « le Québec ne réponde pas à l'appel du service militaire[44] [TCO] ».

En janvier 1917, Laurier a déclaré prophétiquement :

> [TCO]
> Si l'on dit que le nombre de volontaires provenant du Québec est inférieur à ceux des provinces anglophones, j'ai raison de croire qu'après analyse de ces chiffres, la marge de différence entre la population de souche québécoise et la population originaire des autres provinces ne sera pas très grande[45].

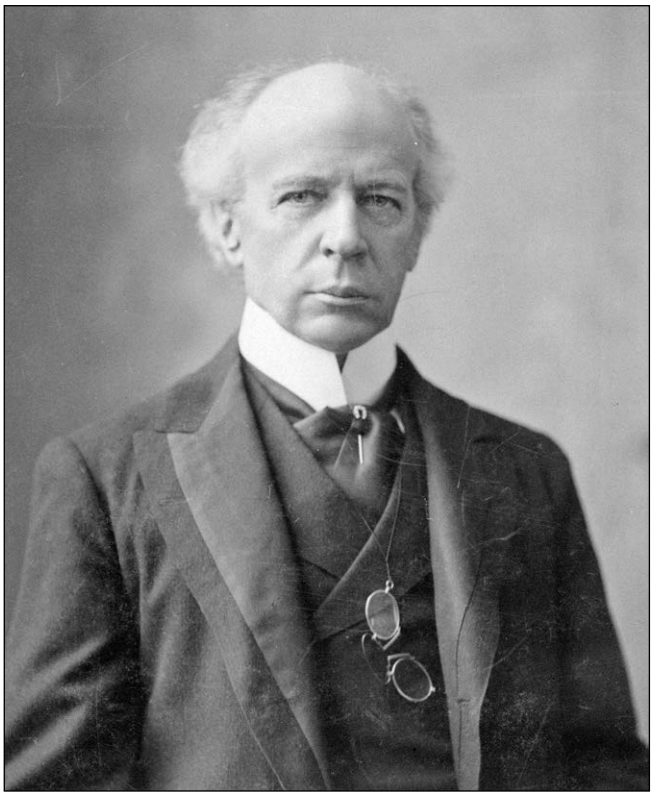

William James Topley/Bibliothèque et Archives Canada/C-001971

Sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada, de 1896 à 1911.

Autant Borden représentait les sentiments des Canadiens anglais, autant Laurier symbolisait les Canadiens français patriotiques pendant la Première Guerre mondiale. L'homologue de Laurier, Henri Bourassa, représentait la troisième perspective canadienne à l'égard de la guerre.

Bourassa entretenait des idées nationalistes, mais se méfiait des Canadiens anglais et s'opposait à toute participation du Canada aux guerres impériales[46]. Il pensait que la conscription était une « taxe de sang » et il a utilisé son influence et ses ressources pour s'y opposer[47]. Cependant, Bourassa insistait sur l'importance de tenir des manifestations pacifiques, ce qui a peut-être évité à Borden plusieurs émeutes chaotiques[48]. Malgré l'influence de Bourassa, les unités, comme les 189e et 22e Bataillons, se sont distancées de lui et l'ont accusé d'avoir « … refusé de participer à la gloire et à l'agonie de la naissance de notre nation[49] [TCO] ». En résumé, Borden, Laurier et Bourassa représentaient les trois points de vue principaux sur l'effort de guerre canadien.

Même si ces politiciens ont influencé la trame narrative de la guerre au Canada, c'est le 22e Bataillon qui représente peut-être le mieux l'expérience de combat du Canada français et sa motivation. Au début de la Première Guerre mondiale, sir Sam Hughes n'était pas prêt à mobiliser les milices francophones, mais en septembre 1914, l'élite francophone a exprimé le désir de créer un bataillon composé exclusivement de Canadiens français, au lieu de les disperser dans les unités anglophones[50]. Monsieur Arthur Mignault, docteur — un colonel du Corps de santé royal canadien, a fait un don de 50 000 dollars pour la création de cette unité, et il en est considéré comme l'un des fondateurs[51]. Le 15 octobre 1914, le gouvernement du Canada a autorisé la mise sur pied du bataillon, et nommé un officier de la Milice, le colonel Frederic Mondelet Gaudet, à son commandement. La force s'est rapidement forgé un dossier de services distingués au combat, meilleur que celui de certaines unités anglophones[52].

Le bataillon se composait de 36 officiers et de 1 017 soldats au moment de son départ vers l'Europe en 1915, et a accueilli des renforcements tout au long de la guerre[53]. Il a combattu dans chaque grande bataille, de Flers-Courcelette à la crête de Vimy, et deux tiers des 6 000 hommes qui formaient la force ont tôt ou tard été tués ou blessés[54]. Pour nombre de Canadiens français, ce bataillon a payé la « taxe de sang » de la province pour cette guerre et prouvé sa loyauté envers le Canada.

Le 22e Bataillon a connu la gloire à la bataille de Flers-Courcelette, qui a été un succès distinctement canadien français. Bien qu'elle soit passée à l'histoire comme la première grande bataille de chars, elle témoigne de la loyauté des Canadiens français. Ceux-ci avaient été déployés pour mettre fin à la stagnation de la guerre de tranchées et avaient attaqué la partie inférieure de Courcelette avant de monter la rue principale et de pivoter pour contenir l'avancée des Allemands[55]. Le commandant a été louangé pour son strict dévouement au devoir et à la bravoure, mais le régiment avait subi d'importantes pertes[56]. Plus tard, l'unité a été surnommée « Van Doos », une prononciation anglicisée de *Vingt-Deux*, et a adopté la chanson patriotique *Vive la Canadienne,* que nombre de Canadiens français préféraient à l'hymne national. Les paroles témoignent d'ailleurs d'un esprit patriotique :

Vive la Canadienne
Vole mon cœur vole
Vive la Canadienne

Et ses jolis yeux doux
Et ses jolis yeux doux doux doux

Nous la menons aux noces
Vole mon cœur vole
Nous la menons aux noces
Dans tous ses beaux atours
Dans tous ses beaux atours tours tours
Dans tous ses beaux atours

Dans tous ses beaux atours tours tours
Dans tous ses beaux atours

On danse avec nos blondes
Vole mon cœur vole
On danse avec nos blondes
Nous changeons tour à tour

Nous changeons tour à tour
Nous changeons tour à tour

Ainsi le temps se passe
Vole mon cœur vole
Ainsi le temps se passe
Il est vraiment bien doux
Pour finir, Vive la Canadienne
Vole mon cœur vole
Vive la Canadienne
Et ses jolis yeux doux[57]

Le 22e Bataillon a été couvert de gloire à Flers-Courcelette, mais le Canada dans son ensemble a quant à lui goûté à la victoire à la crête de Vimy, une bataille acclamée par le Canada anglais, mais dans laquelle les unités canadiennes françaises se sont grandement distinguées. Le *New York Times* a justement fait observer que « le 9 avril 1917 sera, dans l'histoire du Canada, l'un des plus grands jours, un jour de gloire qui inspirera ses enfants pendant bien des générations[58] [TCO] ». Parallèlement, le *New York Tribune* a déclaré que Vimy était l'occasion pour le Canada de « … laisser sa marque en Europe, une marque indélébile[59] [TCO] ». En plus de la victoire spectaculaire qu'elle représente, la bataille de la crête de Vimy offre une forte corrélation entre le mythe de la milice et la réussite militaire du Canada qui a suivi.

La crête de Vimy était un point de passage stratégique essentiel que la Grande-Bretagne et la France n'avaient pas réussi à capturer jusque-là[60]. L'*Ottawa Citizen* considère Vimy comme « … la position défensive la plus forte de l'ennemi sur le front occidental[61] [TCO] ». Ainsi, quand la réputation d'excellence du Canada a été exposée à des obstacles apparemment insurmontables, les puissances de l'Entente ont convoqué le Corps canadien *à* Vimy[62]. Le major-général canadien Arthur Currie, alors commandant de la 1re *Division du Canada*, a conseillé l'utilisation de la tactique d'artillerie du *« barrage roulant »*[63], combinée au système de contre-feu du colonel Andrew McNaughton, en fonction de l'emplacement des canons allemands, déterminé par la lumière et le bruit[64]. Le lieutenant-général sir Julian Byng, alors commandant du Corps canadien, s'est dit d'accord, et le trio a entrepris de se préparer à l'attaque[65].

© Collection de la Couronne, Division des résidences officielles, Commission de la capitale nationale.

Le très honorable Georges Philias Vanier, Gouverneur général du Canada de 1959 à 1967.

Le Corps canadien a profité de l'hiver relativement calme pour fabriquer des armes furtives, notamment des dagues, et s'exercer à exécuter l'attaque[66]. Comme c'était la première fois que les quatre divisions du Canada attaqueraient l'ennemi simultanément, Byng n'a rien laissé au hasard[67]. Il a construit un modèle de la crête, et bientôt, les soldats canadiens en connaissaient incontestablement la topographie[68]. Le 9 *avril* 1917, les Canadiens étaient prêts à chasser l'armée allemande de son bastion.

L'attaque a commencé par un barrage d'artillerie, puis le Corps canadien l'a suivi en bloc[69]. Le journal *Ottawa Evening Citizen* a fait le récit de cet assaut palpitant le 10 *avril* 1917 :

> [TCO]
> L'attaque a été précédée d'un bombardement qui a duré plusieurs jours et auquel ont participé les canons des plus gros calibres. Les résultats ont été, du point de vue de l'artillerie, une répétition de la bataille de la Somme. Les aéronefs de reconnaissance n'ont trouvé que des masses informes de terre battue où la ligne avant des forces ennemies se trouvait auparavant[70].

Encore une fois, les Canadiens avaient la preuve de leur supériorité militaire par rapport à l'armée allemande. Comme un soldat a rapporté au *Globe* : *« Ça s'est bien passé*, mais c'était terrible de voir nos obus exploser, et je me suis imaginé la terreur des Allemands… J'ai entendu mes camarades crier, et j'ai su alors qu'ils faisaient passer un mauvais quart d'heure aux Allemands. N'est-ce pas fantastique d'être Canadien? Je ne rentrerai pas au pays avant qu'il n'y ait plus rien à faire dans l'Empire[71] [TCO]. » Il n'était pas le seul à claironner *: « N'est-ce pas fantastique d'être* Canadien?[72] [TCO] »

Le Corps canadien a vaincu les Allemands, fait 119 officiers allemands prisonniers pendant la bataille et infligé de lourdes pertes à son adversaire[73]. Comme Borden l'a déclaré plus tard : « … les Canadiens ont prouvé qu'ils étaient un adversaire de taille pour les meilleures troupes que l'ennemi pouvait déployer contre eux! Ils possèdent un courage remarquable et la débrouillardise requise pour mener ces efforts[74] [TCO] ». Plus particulièrement, malgré la fierté qu'il éprouvait envers ses réalisations militaires, le Corps expéditionnaire canadien avait du respect pour les Allemands en tant que force de combat[75]. Ce respect était mutuel, car les deux adversaires avaient le sens de l'innovation et étaient déterminés à gagner. Les forces en présence avaient convenu de l'importance de la défense et des compétences correspondantes nécessaires pour assurer une défense réussie[76]. Même si le Canada anglais semblait avoir revendiqué cette victoire, les 21e, 25e et 22e Bataillons canadiens français avaient joué un rôle essentiel dans la capture des mitrailleuses ennemies ainsi que près de 400 prisonniers[77]. Cette bataille, qui aurait marqué la naissance du Canada, a été une victoire pour les deux parties de l'union; il s'agit là du discours patriotique des deux solitudes.

Cependant, la même année, la crise de la conscription est aussi entrée dans le discours de guerre du Québec. Le gouvernement fédéral est devenu de plus en plus nerveux devant la baisse du nombre de volontaires après que le Canada anglais a accusé les Canadiens français de ne pas se sentir concernés par la détresse de la Grande-Bretagne[78]. Borden avait récemment promis l'enrôlement de 500 000 recrues avant la fin de 1916, même si le pays comptait moins de huit millions d'habitants[79]. En désespoir de cause, Borden a réinstauré la *Loi du Service Militaire*, et ainsi failli à la promesse qu'il avait faite le 18 mai 1917 de ne pas recourir à la conscription[80].

En vertu de la *Loi du Service Militaire* : « Tous les habitants mâles du Canada âgés de dix-huit ans et plus, et de moins de soixante ans, non exemptés ni frappés d'incapacité par la loi, et sujets britanniques, peuvent être appelés à servir dans la milice[81] ». La plupart des anglophones en Ontario appuyaient Borden, mais ceux habitant les zones rurales des provinces croyaient que la conscription allait à l'encontre de ce que la guerre signifiait, car ce devait être « … une guerre juste menant à la libération des opprimés et au rétablissement des idéaux libéraux[82] [TCO] ». La Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse se faisaient du souci quant à la stabilité du pays et se sont opposées à la conscription pour des raisons semblables à celles du Québec. Il était facile pour les habitants des villes de s'enrôler, mais les habitants

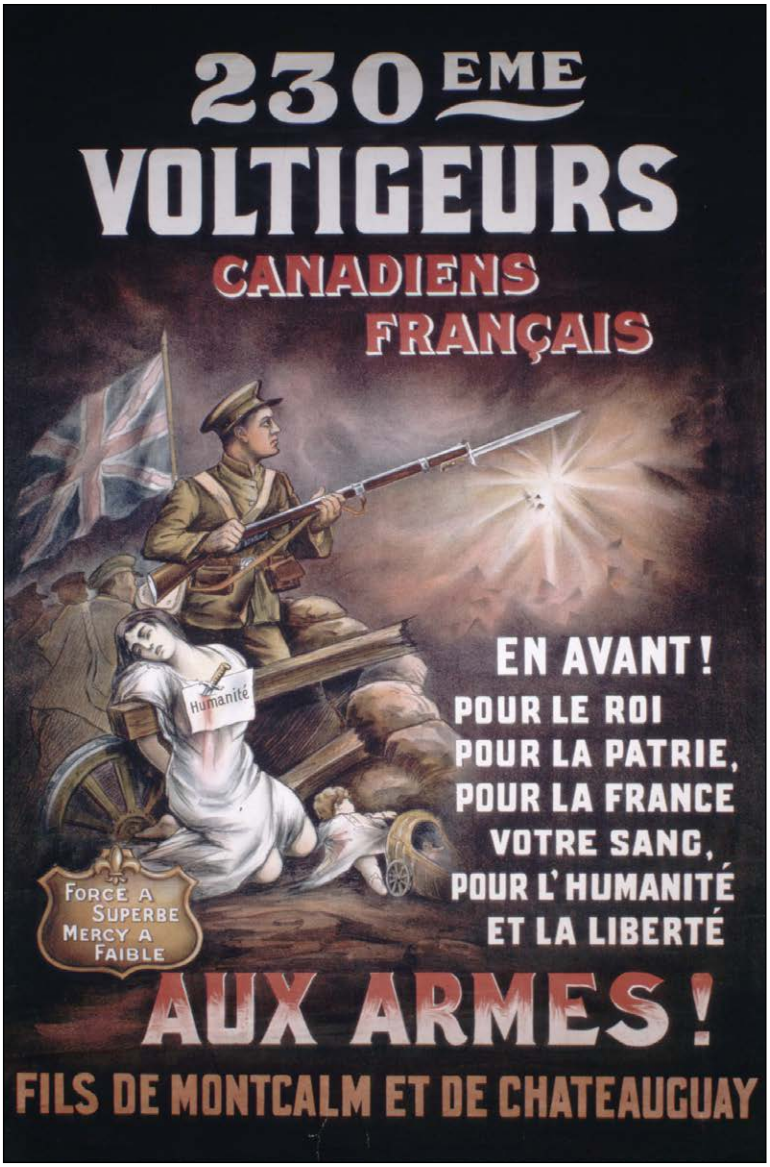

Bibliothèque et Archives Canada/C-095378

des zones rurales des provinces anglophones devaient tenir compte de leurs obligations agricoles[83]. Le Canada était l'un des principaux fournisseurs de denrées alimentaires pendant la guerre, et les habitants qui travaillaient dans des exploitations agricoles croyaient qu'ils servaient déjà leur pays même sans porter l'uniforme.

Laurier avait prévenu que la conscription diviserait le pays, et les représentants du Québec ont cherché à décourager sa mise en œuvre[84]. L'honorable Charles Marcil a affirmé au Parlement que la province avait besoin de dirigeants plus patriotiques[85], mais les citoyens du Québec ont défendu le rôle de Laurier dans le recrutement[86]. Marcil soutenait aussi que le gouvernement fédéral était responsable de la baisse d'enrôlement parmi les Canadiens français parce qu'il n'avait pas réussi à inspirer ses citoyens[87]. Le gouvernement avait envoyé « … le mauvais type de personnes » — soit des officiers ou représentants anglophones — en invoquant l'impérialisme britannique d'une manière qui n'enthousiasmait pas les Canadiens français[88]. Il aurait peut-être été plus efficace de centrer les efforts sur le devoir national ou la préservation du Canada, en fonction des liens des Canadiens français qui se sont enrôlés. Après la déclaration que la conscription était à venir, le major-général Le Sand a annulé une réunion prévue à Montréal qui avait pour objectif d'enrôler plus de Canadiens français volontaires[89]. Selon Le Sand, « … nous avons estimé que nous ne pourrions faire appel à l'enrôlement volontaire alors qu'une mesure de conscription était en vigueur[90] [TCO] ». Le Sand semblait croire que les Canadiens français étaient un groupe monolithique qui soit s'enrôlerait délibérément, soit serait conscrit, et que cette dernière avenue était plus efficace.

La plupart des Canadiens anglais sont restés indifférents au profond sentiment de trahison éprouvé par nombre de Canadiens français à la veille de l'entrée en vigueur de la *Loi du Service Militaire*. Le *Globe* a publié un court article indiquant que le Québec demandait encore au Canada anglais de faire preuve de tolérance et de patience[91]. En plus de cette requête, le changement dans la description que le *Globe* faisait des Canadiens anglais et des Canadiens français était le signe d'un changement sociétal, qui faisait passer les anglophones et les francophones d'alliés à étrangers. En 1916, le journal de langue anglaise présentait le Canada anglais et le Canada français comme « … les deux parties de l'union[92] [TCO] », ce qui semble indiquer une *différence*, mais aussi un *lien*. En 1917, ce même journal les appelait plutôt « … les deux races dominantes du Canada qu'un gouffre sépare[93] [TCO] ». Le symbole d'un lien unissant les deux parties avait volé en éclats après trois années de propagande anti-francophone dans la société anglophone. La mise en œuvre de la conscription a rendu le gouffre infranchissable, et le Canada anglais et le Canada français ont alors cherché à se définir comme le contraire l'un de l'autre. La prédiction de Laurier, selon laquelle la conscription déchirerait le Canada, s'est avérée exacte.

Le 28 mars 1918, au milieu des tensions qui régnaient au Québec, des émeutes anti-conscription ont éclaté. Ces manifestations ont eu lieu en raison de la détention par la Police fédérale d'un Canadien français qui avait omis de présenter ses documents d'exemption[94]. Il était détenu au poste de police du district StRoch, à Québec, mais avait été relâché avant que 200 citoyens indignés assaillent le poste[95]. La foule s'est alors rendue au bureau d'enregistrement de la conscription et a endommagé d'autres immeubles officiels[96]. La rumeur d'un soulèvement provincial s'est vite propagée, et le maire de Québec, Henri Edgar Lavigueur, a demandé l'aide d'Ottawa[97]. Craignant une insurrection, Borden a promulgué la *Loi sur les mesures d'urgence,* et ainsi imposé la loi martiale au Québec[98]. L'émeute n'a duré que trois jours, mais elle est restée présente à l'esprit des Canadiens français durant la guerre. À deux reprises pendant le conflit, une période de trois jours avait donc changé le pays. D'abord, la bataille de la crête de Vimy a uni la nation, puis, les émeutes anti-conscription ont contribué à la déchirer.

Ainsi, en 1917, le Canada faisait la guerre au pays et à l'étranger. Les Canadiens français cherchaient à défendre leur honneur, mais soutenaient aussi que la « nation » avait assez contribué à l'effort de guerre. Nombre d'entre eux croyaient que le Canada avait déjà fourni une contribution militaire emphatique. Les forces armées du Canada avaient en effet capturé des points d'une grande importance stratégique, comme la crête de Vimy, et s'étaient forgé une réputation de « troupes de choc » parmi les alliés et les ennemis. Qui plus est, le Canada avait fourni « … des hommes et des fonds proportionnellement supérieurs à ceux de tout autre pays participant à la guerre[99] [TCO] ».

De 1914 à 1917, la société canadienne s'est consacrée sans réserve à l'effort de guerre, mais elle pouvait soutenir ce rythme pendant un certain temps seulement. Le Canada français s'inquiétait du bien-être de sa « nation », et non de celui de l'Europe. Par ailleurs, les Canadiens français et les Canadiens anglais se préoccupaient du message qui était envoyé aux nouveaux immigrants à qui on avait promis que le service militaire ne serait pas obligatoire au Canada[100]. Les Canadiens se demandaient si une guerre, même une grande croisade, se devait de transformer le Canada en un État militaire[101]. Bourassa a accusé Borden de tromper ces immigrants en leur faisant miroiter la fausse promesse d'un service militaire optionnel pour les attirer au Canada, avant de s'en dédire pour respecter un engagement irréaliste[102]. D'un point de vue statistique, la promesse de 500 000 soldats faite par Borden était irréaliste, étant donné que le pays comptait en tout huit millions d'habitants à cette époque.

Principalement, le Canada anglais a signé le discours de guerre du pays, mais a omis de prendre la mesure des sentiments derrière la réaction négative du Canada français à la conscription. La promulgation de la *Loi du Service Militaire* donnait à entendre que les Canadiens français, surtout ceux qui vivaient au Québec, n'accomplissaient pas leur devoir envers le pays. Elle mettait en doute l'étendue de leur loyauté, ce qui irritait les personnes qui comprenaient qu'il n'y avait qu'une petite proportion de Canadiens français qui s'insurgeaient contre le service militaire[103]. Comme l'a écrit le maître de poste général Casgrain au *Globe* : « Le peuple canadien français venait de la même lignée fière et martiale que les héros des glorieuses armées de Joffre[104]. Ils répondront à l'appel du service militaire si cet appel se fait entendre plus clairement que les voix du mécontentement[105] [TCO] ». Même le *New York Times* a commenté sur l'état du patriotisme au Canada français : « … en tenant compte de tous les faits, on constate que le Canada français participera à la guerre jusqu'à la fin[106] [TCO] ».

Les Canadiens anglais semblaient avoir oublié les défilés turbulents, animés de chants, tenus à Montréal en 1915[107], et le service des Canadiens français dans des unités françaises, comme les 189e et 22e Bataillons, qui ont acquis une brillante réputation pendant la guerre[108]. Comme l'écrit Olivar Asselin : « les Canadiens-Français feront, à la cause sacrée pour laquelle vos fils moururent […], tous les sacrifices compatibles avec l'existence même de leur pays », avant la conscription[109]. Les Canadiens français ont reconnu que l'Ontario a contribué davantage que le Québec à l'effort de guerre, mais pas en raison d'un patriotisme désintéressé[110]. Les Canadiens anglais étaient motivés – du moins en partie – par leur loyauté à leurs anciennes mères patries en Europe, alors que les Canadiens français étaient mus par un nationalisme « … associé au sol canadien d'abord et avant tout[111] [TCO] ». Comme Bourassa l'a fait observer, « [l]es Canadiens français sont restés, et veulent rester, exclusivement canadiens[112] [TCO] ». En revanche, le Canada anglais considérait généralement que l'Empire « … était tout, mais nous nous battions pour le bien du Canada[113] [TCO] ».

Bibliothèques et Archives Canada/C-095381

Certains Canadiens anglais comprenaient l'insulte qu'avait subie le Canada français en raison des points de vue sur la conscription. Les revues protestantes du Canada ont essayé de renforcer l'idée que les Québécois n'étaient pas des fainéants dans cette guerre, qu'ils s'enrôlaient proportionnellement à l'Ontario, dont la population urbaine était plus nombreuse[114]. En même temps, les journalistes, par exemple Amy Lacey, a affirmé que le sang de leurs ancêtres a incité les Canadiens français à servir dans l'armée au besoin pour défendre la souveraineté du Canada[115].

Les Canadiens français ont commencé à réfuter les opinions tendancieuses sur leur rôle dans la guerre. Sir Lomer Gouin[116], qui avait prédit que le Canada français verrait la conscription d'un bon œil, a signé un tract dénonçant l'hypocrisie du Canada anglais dans le traitement qu'il réservait au Québec. Gouin accusait l'Ontario de traiter injustement le Québec, puisque l'Ontario n'entretenait pas de préjugés semblables envers le Nouveau-Brunswick ni la Nouvelle-Écosse, bien que ces provinces se soient aussi opposées à la conscription[117]. Gouin a affirmé qu'il était fier de « … mon pays, le Canada [TCO] », et qu'il n'appréciait pas que l'Ontario suggère le contraire[118]. Le sentiment de trahison palpable qu'avaient éprouvé les Canadiens français quand leurs homologues anglophones les avaient accusés de manquer de loyauté est souvent oublié dans le discours de guerre général.

Conclusion

La Première Guerre mondiale a été le baptême du feu du Canada, au pays comme à l'étranger. Elle a confirmé la vision d'un Canada respecté qu'avait Borden, lors de la participation du Canada à la Conférence de paix de Paris en 1919, mais aussi les craintes exprimées par Laurier que l'union des Canadiens français et des Canadiens anglais serait rompue. Selon la mémoire collective, les Canadiens anglais étaient des patriotes qui se battaient pour leur pays, tandis que les Canadiens français ne voulaient pas participer à la guerre. Or, ce discours est trop simpliste pour un pays paradoxal qui avait du mal à se comprendre. Contrairement au discours déjà établi, les Canadiens français étaient animés d'un profond sentiment de loyauté envers le Canada, et on leur disait que leur patriotisme était enraciné dans leur pays. Parallèlement, la loyauté des Canadiens anglais n'était pas aussi clairement définie, car nombre d'entre eux étaient encore attachés à leur terre natale, et n'ont peut-être pas été guidés au combat par le patriotisme désintéressé qu'on leur attribue souvent. En effet, plutôt que d'être deux lignées dominantes séparées par un gouffre, le Canada français et le Canada anglais étaient les deux parties d'une union. Cette union était aussi diversifiée et compliquée que ses réactions à la guerre, mais ni l'une ni l'autre des parties n'était monolithique. Les Canadiens français ont honoré leurs obligations envers l'effort de guerre, pas au nom de l'impérialisme, contrairement à leurs homologues anglophones, mais au nom du Canada, le pays qu'ils aimaient.

RMC

Bibliothèque et Archives Canada/PA-002045.

En route vers le front, des membres du 22e Bataillon se reposent au fond d'un cratère d'obus, en septembre 1917.

NOTES

1 Ian Miller, *Our Glory and Our Grief: Torontonians and the Great War,* Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 4.

2 « Soldiers Tell of Armistice Day in the War Zone », *The Globe*, Toronto, le 11 novembre 1919, p. 9.

3 Ibid.

4 Le major Talbot Mercer Papineau, soldat montréalais, s'est vu décerner la Croix militaire pour sa bravoure lors de la bataille de St-Éloi. Il est mort le 30 octobre 1917 à Passchendaele.

5 Gwynne Dyer, *Canada in the Great Power Game, 1914-2014*, Toronto, Random House Canada, 2014, p. 47.

6 Henri Bourassa était un politicien éminent au Québec. Il a fondé *Le Devoir*, un journal indépendant pro-Canadiens français et nationaliste pancanadien influent. Il s'opposait aux sympathies impérialistes de Borden et à la conscription. Pour en savoir davantage sur l'anti-impérialisme de Bourassa, veuillez consulter l'ouvrage *Henri Bourassa and French-Canadian Nationalism in Opposition to Empire* de Casey Murrow.

7 Henri Bourassa, « Win the War and Lose Canada », *Le Devoir,* Montréal, le 4 juillet 1917, p. 12.

8 Adam Crerar, « Ontario and the Great War », *Canada and the Great War: Essays in Honour of Robert Craig Brown*, David Mackenzie, éd., Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 230.

9 « Great Britain Declares War on Fatherland », *The Montreal Gazette*, 4 août 1914, p. 1.

10 « All Canadians Rush to Aid Mother Country », *The Montreal Gazette*, 4 août 1914, p. 4.

11 *Ibid.*
12 *Ibid.*
13 « Local Militia Called to Guard City Approaches », *The Montreal Gazette*, 5 août 1914, p. 5.
14 « Patriotism Runs Riot in Canada on Hearing News », *The Montreal Gazette*, 5 août 1914, p. 9.
15 « Government will deal firmly with Quebec resistance », *The Christian Science Monitor* (3 avril 1918), p. 1.
16 Chris Sharpe, « Enlistment in the Canadian Expeditionary Force, 1914-1918 », *Canadian Military History*, vol. 24, n° 1 (2015), p. 24.
17 *Ibid,* p. 27.
18 Amy Lacey, « French Canada and the War: Some Facts and Comments », *The Globe*, janvier 1916, p. 3.
19 Dossier d'enrôlement de John Baptist Adams, Corps expéditionnaire canadien (CEC), RG 150, versement 166, boîte 31-46, numéro d'item 1674.
20 Thomas Casgrain était un avocat et politicien canadien français qui signait souvent des articles pour les journaux pendant la guerre; il était aussi le propriétaire de *L'Événement*. Il se consacrait à encourager les efforts de recrutement aux côtés de Laurier. Il avait 63 ans au début de la guerre, mais il s'est tout de même porté volontaire pour le service actif. Il était l'antithèse de Bourassa.
21 « French Canadians Back War Policy », *The Montreal Gazette*, 10 novembre 1914, p. 5.
22 Dossier d'enrôlement de Clement Adams, RG 150, versement 166, boîte 24-40, numéro d'item 1297.
23 « All Canadians rush to aid mother country », *The Montreal Gazette*, 4 août 1914, p. 4.
24 Ibid.
25 *Canadian Expeditionary Force—189th Battalion: Nominal Roll of Officers*, 27 septembre 1916, p. 7.
26 Sharpe, p. 28.
27 Dyer, p. 47.
28 Dossier d'enrôlement de George McGraw, RG 150, versement 166, boîte 6857-1, numéro d'item 154028.
29 *Ibid.*
30 Amy Lacey, « French Canada and the War: Some Facts and Comments », *The Globe*, 27 décembre 1915, p. 3.
31 *Ibid.*
32 Amy Lacey, « The French Canadians and the war », *The Globe*, janvier 1916, p. 4.
33 Thomas Casgrain, « French Canada and Recruiting », *The Globe*, 27 septembre 1916, p. 6.
34 Thomas Casgrain, « Loyalty of the French Canadians in the war », *The New York Times*, 13 février 1916, p. 5.
35 Tim Cook, « Our first duty is to win at any cost: Sir Robert Borden during the Great War », *Journal of Military and Strategic Thought*, vol. 13, n° 3 (printemps 2011), p. 9.
36 *Ibid*., p. 12.
37 Robert Borden, « Canada at War: A Speech », présentation au Lawyers Club de la ville de New York, New York, 18 novembre 1916.
38 Cook, p. 15.
39 Henri Bourassa, « Win the War and Lose Canada », *Le Devoir*, Montréal, 4 juillet 1917, p. 3.
40 En vertu de la *Loi du Service Militaire* de 1917, tous les hommes âgés de 18 à 60 ans devaient prendre du service actif. Rares sont les conscrits qui ont vu les lignes de front.
41 « Government will deal firmly with Quebec resistance », *The Christian Science Monitor* (3 avril 1918), p. 1.
42 « Quebec, Laurier, and Recruiting », *The Globe*, 10 juillet 1916, p. 4.
43 « Government will deal firmly with Quebec resistance », p. 1.
44 Sharpe, p. 31.
45 « Sir Wilfrid Strongly Urges Young Men to Enlist », *The Globe*, 9 décembre 1916, p. 1.
46 Henri Bourassa, « The Duty of Canada at the Present Hour », *Le Devoir*, 8 décembre 1914, p. 8.
47 Bourassa, « Win the War and Lose Canada », p. 4.
48 Cook, p. 9.
49 Dyer, *Canada in the Great Power Game*, p. 130.
50 Duguid, *Official History of the Canadian Expeditionary Force*, p. 4.
51 Dyer, p. 85.
52 *Ibid*.
53 David J. Bercuson, *The Fighting Canadians, Our Regimental History from New France to Afghanistan*, Toronto, HarperCollins Publishers Ltd., 2008, p. 163.
54 *Ibid*., p. 168.
55 « The Battle of Courcelette », *The Manchester Guardian*, 25 septembre 1916, p. 6.
56 « Canadian wins back rank », *The Globe*, 20 octobre 1916, p. 1.
57 « Vive la Canadienne », *Le rajeunissement de notre hymne national*, janvier 1935.
58 Ted Barris, *Victory at Vimy: Canada Comes of Age, April 9-12, 1917*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2007, p. 214.
59 *Ibid.*
60 Donald E. Graves, « Undefended Borders », *Canada's Great War Album*, Mark Collin Reid, éd., Toronto, HarperCollins Publishers Ltd., 2014, p. 239.
61 Stewart Lyon, « Canadian Troops Carried Famous Vimy Ridge », *The Ottawa Citizen*, 10 avril 1917, p. 7.
62 Joel Ralph, « A Bloody Triumph », *Canada's Great War Album*, p. 112.
63 *Ibid*.
64 Conrad Black, *Rise to Greatness: The History of Canada from Vikings to the Present*, Toronto, McClelland & Stewart, 2014, p. 749.
65 *Ibid.*
66 Ginette Martin, *Héritage du Canada : les grands événements et les hauts lieux de notre histoire,* Montréal, Sélection du Reader's Digest, 1979, p. 346.
67 Black, p. 479.
68 *Ibid*.
69 Ralph, p. 112.
70 Lyon, p. 7.
71 *Ibid*.
72 *Ibid*.
73 Ralph, p. 112.
74 Borden, « Canada at War: A Speech », p. 9.
75 Ian M. Brown, « Not Glamorous, but Effective – The Canadian Corps and the Set-Piece Attack, 1917-1918 », *Journal of Military History* (1994), p. 422.
76 *Ibid*.
77 Tim Cook, *Vimy: The Battle and The Legend*, Toronto, Penguin Canada, 2017, p. 91.
78 « Official Report on Quebec Riot », *The Christian Science Monitor* (4 avril 1918) p. 1.
79 G.E. Marquis, « Quebec Official Defends Loyalty of French », *The New York Times*, 23 juillet 1916, p. xx.
80 Sharpe, p. 24.
81 Gouvernement du Canada, *Loi concernant le Service militaire*, 29 août 1917.
82 Katharine McGowan, « Until we receive just treatment: the fight against conscription in the NAAS agency, British Columbia », *BC Studies*, vol. 167 (automne 2010), p. 47.
83 Bourassa, « Win the War and Lose Canada », p. 13.
84 « The Spirit of Canada », *The Globe*, 9 janvier 1917, p. 4.
85 « Recruiting Meeting at Quebec Cancelled », *The Globe*, 21 mai 1917, p. 11.
86 « Quebec, Laurier, and Recruiting », *The Globe*, 10 juillet 1916, p. 4.
87 Norman Lambert, « Battleground of Quebec in relation to recruiting », *The Globe*, 25 octobre 1916, p. 8.
88 « The Wrong Crew for recruiting », *The Globe*, 26 janvier 1917, p. 1.
89 « Recruiting Meeting at Quebec Cancelled », *The Globe*, 21 mai 1917, p. 11.
90 Ibid.
91 « The Attitude of Quebec », *The Globe*, 20 septembre 1917, p. 6
92 Thomas Casgrain, « Loyalty of the French Canadians in the war », *The New York Times*, 13 février 1916, p. 5.
93 « The Attitude of Quebec », p. 6.
94 « Official Report on Quebec Riot », *The Christian Science Monitor* (4 avril 1918), p. 1.
95 *Ibid.*
96 *Ibid.*
97 *Ibid.*
98 *Ibid.*
99 *Ibid*., p. 31
100 *Ibid.*
101 *Ibid*., p. 15.
102 Gordon Heath, « The Protestant Denominational Press and the Conscription Crisis in Canada, 1917-1918 », *Historical Studies* 78, 2012, p. 32.
103 Sir Lomer Gouin, « The True Spirit of Quebec », Toronto, Unity Publishing Bureau, 1918, p. 2.
104 *Ibid*.
105 « Quebec Hears Call to Serve », *The Globe*, 5 décembre 1916, p. 5.
106 « Loyalty of French Canadians in the war », p. 5.
107 « Soldiers have song parades », *The Montreal Gazette*, 4 mars 1915, p. 13.
108 Dyer, p. 102.
109 Olivar Asselin, « Les volontaires canadiens-français », *Comité France-Amérique*, 1917, p. 5.
110 Henri Bourassa, « The Duty of Canada at the Present Hour », p. 7.
111 Lambert, « Battleground of Quebec », p. 8.
112 *Ibid.*
113 Bourassa, « The Duty of Canada at the Present Hour », p. 38.
114 Gouin, « The True Spirit of Quebec ».
115 *Ibid.*
116 *Ibid.*
117 *Ibid.*
118 *Ibid.*

Chronicle/Alamy Stock Photo/ DRHFPJ

La bataille de Thiaumont, près de Verdun.

Intention de destruction : la stratégie allemande à Verdun en 1916

par Barton J. Turner

Basé à Petawawa, en Ontario, le sergent B.J. Turner *est chef d'équipe de pièce au 2e Régiment, Royal Canadian Horse Artillery. Il est actuellement à la Division des études permanentes du Collège militaire royal du Canada où, fort de l'appui de son épouse Candace, il poursuit un baccalauréat ès arts en sciences militaires.*

Introduction

Dès le début de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne avait prévu une stratégie de manœuvre rapide contre la France et la Grande-Bretagne avec le « plan Schlieffen » pour encercler les forces ennemies dans un grand mouvement tournant. Ce plan conçu par le maréchal Alfred von Schlieffen, chef du Grand État-Major général allemand avant la Première Guerre mondiale, a été mis en œuvre par son successeur, le général Helmuth von Moltke [Moltke le jeune – Éd.]. Le plan se révélait en effet prometteur, mais il a été stoppé lors de la bataille de la Marne en septembre 1914. Le plan Schlieffen s'appuyait sur la mobilité, et lorsque les forces allemandes s'arrêtèrent avant de réussir à atteindre leur objectif, von Moltke, qui n'était pas parvenu à garder le contrôle de ce mouvement décisif, fut remplacé comme chef du Grand État-Major général allemand par le général Erich von Falkenhayn. Par la suite, le front de l'ouest devint essentiellement statique, ne se déplaçant même que de quelques mètres dans certains secteurs, tandis que les combattants subissaient des pertes incroyables. Heureusement pour l'Allemagne, ses fronts de l'est et de l'ouest s'étaient stabilisés à la fin de 1915[1].

Falkenhayn informa alors l'empereur Guillaume II qu'une percée massive des lignes ennemies était au-dessus des moyens de l'Allemagne[2]. Falkenhayn pensait toutefois que s'il parvenait à diviser les ennemis de l'Allemagne, il remporterait la victoire, quand bien même celle-ci serait négociée. Falkenhayn voyait la Grande-Bretagne comme le véritable ennemi juré de l'Allemagne, se servant de la Russie et de la France comme ses armes projetées sur le continent européen[3]. Il arriva à la conclusion qu'affronter la Grande-Bretagne et la France sur le terrain s'inscrivait dans la stratégie de Lord Kitchener d'une « guerre d'usure[4] » [TCO], ce que l'Allemagne souhaitait éviter. Pour vaincre la Grande-Bretagne, Falkenhayn devait d'abord diriger ses forces contre l'un des alliés. Pensant que les luttes internes en Russie allaient contraindre celle-ci « à céder dans un court laps de temps[5] » [TCO], Falkenhayn concentra donc son attention sur la France. En attaquant la France séparément pour la forcer à quitter la guerre, il supposait que la Grande-Bretagne seule ne serait pas à la hauteur de l'Allemagne, et que celle-ci pourrait alors chasser son ennemi de

GL Archive/Alamy Stock Photo/KWHDB2

Le général Erich Georg Anton von Falkenhayn, Chef de l'état-major général allemand entre septembre 1914 et le 29 août 1916.

l'Europe continentale. Cibler la France était vu comme désarmer le Royaume-Uni de sa « meilleure épée[6] ».

La stratégie de Falkenhayn consistait à contraindre la France à négocier la paix, indépendamment du Royaume-Uni. Pour y parvenir, il envisage donc une zone d'abattage d'une ampleur sans précédent, assurée par une concentration massive d'artillerie. Comme on l'avait constaté lors des batailles précédentes, les opérations offensives étaient rarement en faveur des attaquants en termes de rapport entre territoires gagnés et pertes de vies. Les troupes en position défensive jouissent d'un avantage et peuvent infliger d'énormes pertes même avec des moyens limités. Falkenhayn en vint à conclure que l'Allemagne devait donc amener la France à attaquer des positions défensives qu'il préparerait afin de permettre à l'Allemagne d'obtenir un taux de pertes à son avantage. Pour cela, la ville de Verdun a été choisie pour des raisons politiques, culturelles et historiques, sans compter qu'elle était située à proximité de la voie ferrée de Metz sous contrôle allemand, ce qui assurait qu'une bataille dans ce secteur serait bien approvisionnée[7]. En fin de compte, Falkenhayn voyait Verdun comme un objet « ...pour la rétention duquel l'état-major français serait contraint de mobiliser tous ses hommes[8] » [TCO]. En menant une guerre d'attrition, Falkenhayn souhaitait anéantir le plus grand nombre possible de soldats français pour convaincre le pays à renoncer à sa cause. La France se retirant des combats, l'Allemagne pourrait alors concentrer toutes ses ressources restantes contre la Grande-Bretagne. Mais en raison de croyances stratégiques contraires et institutionnalisées, la guerre d'attrition menée à Verdun n'a pas amené la France à négocier de paix séparée, essentiellement en raison du dédain de la 5e Armée allemande pour le plan d'attrition prévu, de la croyance erronée de Falkenhayn que la République française

akg-images/Peter Palm/AKG2498527

Carte de la bataille de Verdun, 1916/Front de l'ouest.

était sur le point de s'effondrer, et du sacrifice opiniâtre des Français dans la défense de Verdun.

Discussion

L'intention première de Falkenhayn de « ...saigner la France à blanc » n'était pas partagée par ses officiers subalternes de la 5e Armée, la formation choisie pour mener à bien cette tâche. Le prince héritier Guillaume, commandant de la 5e Armée, était « mal à l'aise » avec la détermination de Falkenhayn de « saigner » l'Armée française[9]. Tant le prince héritier que le chef d'état-major de la 5e Armée, Constantin Schmidt von Knobelsdorf, ont tenté de prendre leurs distances dans les années qui ont suivi par rapport à la véritable intention de Falkenhayn de procéder à une guerre d'attrition à Verdun. Pourtant, tous deux dans leurs écrits reconnaissent que Falkenhayn utilisait le terme d'« exsanguination » tout au long du processus de planification et qu'il était catégorique sur le fait que ce concept était au cœur même de sa stratégie[10]. Les hauts responsables militaires de la 5e Armée comprenaient clairement l'objectif visé par Falkenhayn, mais ils ont néanmoins redéfini leurs objectifs prioritaires, ce qui allait en fin de compte à l'encontre de la valeur stratégique de l'opération. Ces officiers n'ont pas tenu compte de l'intention de Falkenhayn, parce que sa stratégie allait à l'encontre de la pensée bien établie au sein de l'Armée allemande. Depuis des décennies en effet, les chefs d'état-major allemands *se préparaient* à une guerre de courte durée et *s'appuyaient* sur celle-ci, basée sur une stratégie d'anéantissement et sur le principe selon lequel un vainqueur clair se dégagerait en un ou deux affrontements décisifs. Mais en raison de l'industrialisation des combats pendant la Première Guerre mondiale, une nouvelle stratégie d'attrition s'imposait par nécessité. L'Armée allemande a échoué dans cette nouvelle ère de guerre, car elle s'en est tenue à sa théorie de recherche et d'engagement pour une victoire décisive[11]. De plus, les commandants subalternes de Falkenhayn avaient du mal à accepter une bataille sans objectifs territoriaux clairement définis, et c'est pourquoi ils préféraient développer leurs propres objectifs.

La bataille commença le 21 février 1916 par un pilonnage massif exécuté par plus de 1 200 pièces d'artillerie. Falkenhayn ordonna l'envoi de patrouilles pour vérifier ce qui restait des lignes françaises une fois le barrage d'artillerie terminé. Au lieu de cela, les officiers de la 5e Armée ont exacerbé les pertes allemandes en envoyant leurs hommes s'emparer du territoire, encore une fois au mépris du processus prévu. Le général von Zwehl, commandant du Corps de réserve westphalien, « n'avait pas tenu compte des ordres » et a envoyé toutes ses forces au front[12]. Ayant vent de l'avance de Zwehl ce soir-là, Knobelsdorf « enleva toute limite » imposée par Falkenhayn à la 5e Armée en ce qui concerne son avance[13].

Dans ses mémoires d'après-guerre, Falkenhayn envisageait que les troupes allemandes à Verdun puissent être « [...] libres d'accélérer leur mouvement ou de se retirer de [leur] offensive, de l'intensifier ou de l'interrompre de temps à autre, selon le but[14] » [TCO]. De tels mouvements étaient cruciaux pour « vendre » le piège aux Français et les encourager à poursuivre leurs attaques. La tromperie était tellement importante pour la réussite de l'opération que Falkenhayn garda le but de la bataille vague, ne partageant la vérité qu'avec ses plus hauts gradés. Si les Français avaient compris le véritable objectif de la bataille, ils ne seraient sûrement pas tombés dans le piège. Falkenhayn détermina donc que ses soldats joueraient mieux leur rôle s'ils pensaient sincèrement qu'ils étaient envoyés pour capturer Verdun[15]. En raison de la discrétion du Grand État-Major général et du mépris de l'intention par les commandants de corps, les troupes ont manœuvré dans le *vrai* sens du terme, plutôt que dans un but de *tromperie*. La 5e Armée s'est fixé pour objectif d'occuper le territoire et de repousser la ligne de front, renonçant du coup à son rôle d'appât en tentant de procéder à une véritable conquête. Fait important à signaler, Falkenhayn considérait la prise de Verdun en elle-même comme non pertinente. Son seul objectif était *d'attirer et d'annihiler les* troupes françaises[16]. En présentant le plan au Kaiser, Falkenhayn annonça que si jamais la France n'engageait pas de troupes dans la bataille, l'Allemagne prendrait alors tout simplement Verdun, infligeant du coup une énorme défaite morale aux Français et donnant à l'Allemagne une raison de célébrer[17]. Mais puisque les Français avaient l'intention de défendre la ligne de front, Falkenhayn n'avait aucunement l'intention de capturer Verdun, car une telle tentative aurait risqué de piéger ses propres troupes. Dans le but de limiter ses pertes potentielles et de s'assurer que sa stratégie d'attrition était suivie, Falkenhayn ordonna que « ....tous les plans d'attaque, de redéploiement et éventuellement de retrait » soient soumis à son

Interfoto/Alamy Stock Photo/B45EDR

Verdun en ruines.

approbation[18]. En dépit de cela, le 4 mars, le prince héritier ordonna tout de même à la 5e Armée de s'emparer de la ville de Verdun. Ses troupes furent soumises à un « barrage intensif » de l'artillerie française, et ne parvinrent pas même à atteindre les faubourgs de la ville[19]. C'est là une preuve supplémentaire que les subalternes de Falkenhayn continuaient d'ignorer tant son *intention* que ses *ordres*. S'ils s'étaient engagés à suivre son plan stratégique, ils auraient fait battre leurs troupes en retraite afin d'attirer plus de soldats français à portée de l'artillerie allemande en attente.

L'intention de Falkenhayn était continuellement minée parce que le corps des officiers allemands avait été formé aux enseignements du feld-maréchal Alfred von Schlieffen qui se concentraient sur des stratégies de percée massive, de manœuvres d'encerclement et de victoires décisives[20]. Falkenhayn n'était pas un disciple des stratégies de Schlieffen, n'ayant servi que peu de temps sous l'ancien chef du Grand État-Major général allemand. Cela a contribué à nourrir la vision du corps des officiers qui considérait Falkenhayn comme une personne de l'extérieur non digne de confiance[21]. Wilhelm Heye, officier de l'état-major allemand néanmoins partisan de Falkenhayn, écrit : « ....ce qui est apparu immédiatement évident, même pour nous, jeunes officiers d'état-major, c'est qu'il n'avait pas suivi la formation en opérations du génial Schlieffen. » Heye conclut en se disant non étonné que les méthodes opérationnelles de Falkenhayn à Verdun aient été « peu acceptées » par les commandants subalternes[22].

Le plan de Falkenhayn pour exténuer les Français à Verdun reposait sur une « erreur de calcul » selon laquelle les efforts de guerre de la France étaient sur le point de s'effondrer et qu'ils pouvaient être « convaincus de s'asseoir à la table de négociation[23] » [TCO]. Les Français faisaient face en effet à des pénuries de troupes et avaient « subi d'énormes pertes », deux réalités que Falkenhayn considérait comme devant affaiblir encore plus leur détermination. Dans ses mémoires d'après-guerre, il relate que « ... la pression sur la France [avait] presque atteint le point de rupture » et que sa stratégie serait l'élément pour les pousser au-delà[24]. Il était en outre convaincu du déclin de la France du fait des rapports des services de renseignements allemands. En août 1915, l'un de ces rapports déclarait qu'en raison du nombre de pertes françaises survenues à la guerre jusque-là, le gouvernement français « ...sera confronté à la question de savoir si, malgré toute l'aide venant de l'extérieur, la fin de la résistance ne serait pas une voie plus appropriée pour l'avenir de la nation[25] » [TCO]. De tels rapports alimentaient l'impression de Falkenhayn que la France jetterait l'éponge une fois qu'elle aurait perdu des milliers de soldats supplémentaires, à tel point même que seulement neuf divisions furent attribuées à la 5e Armée allemande au début de la bataille. Cela aurait été certes plus que suffisant pour exécuter la feinte que Falkenhayn avait l'intention d'exécuter, mais pas assez pour mener une véritable attaque contre une position fortifiée comme Verdun. Pour « contraindre » les Français à abandonner, Falkenhayn comptait sur la puissance de feu dévastatrice de son artillerie[26]. Une énorme quantité de pièces d'artillerie et de munitions fut donc massée avant la bataille, les Allemands tirant environ un million de projectiles lors du premier pilonnage seulement, rasant pratiquement tout dans la zone d'abattage[27]. Falkenhayn n'alloua pas de divisions supplémentaires, car il voulait que ce soit l'artillerie qui inflige les pertes alors que ses troupes se contenteraient d'attirer plus de Français dans le piège. Si une longue résistance éprouvante avait été prévue, il aurait fallu plus de troupes dès le début de la bataille. L'Armée française, secouée par le barrage d'artillerie préalable, n'offrit en fait qu'une résistance limitée dans quelques secteurs seulement. Tandis que la bataille continua de faire rage dans les mois qui suivirent, Falkenhayn ne vit dans la résistance française tenace qu'un effort dramatique de dernière minute qui ne pourrait que succomber devant la puissance militaire allemande. Il avait supposé, à tort, que la volonté de la France ne s'amoindrirait pas

akg-images/Interfoto/AKG1384377

Le général Joseph Joffre et le général Philippe Pétain visitent le front à Verdun, en France, en 1916.

« lentement et visiblement », mais qu'elle « casserait » plutôt d'un coup. Pour lui, ces « actes de résistance des plus acharnés » étaient les « derniers soubresauts » de l'État français mourant[28]. Ce « dernier souffle » faussement perçu par Falkenhayn, s'est avéré extrêmement dangereux et coûteux pour l'Allemagne. Supposant à chaque élan de résistance renouvelé que le point de rupture des Français était enfin atteint, les soldats allemands se sont retrouvés projetés à plusieurs reprises dans le « broyeur » avec l'assurance qu'ils étaient sur le point de remporter la victoire. Malheureusement pour ces soldats, qui étaient consumés par cette guerre d'attrition voulue, la France était loin d'avoir atteint son point de rupture. En fait, les soldats français se serraient les coudes et leur détermination à se battre ne cessait de se renforcer. Ils savaient très bien qu'ils subissaient de lourdes pertes, mais Falkenhayn avait eu raison en voyant en Verdun un symbole que la France s'efforcerait de conserver.

Falkenhayn reconnaît dans ses mémoires que les Français ont enduré des difficultés considérables « avec une dévotion des plus remarquables[29] » [TCO]. Le fait que leur ennemi ait reconnu leur détermination démontre à quel point les Français étaient engagés pendant cette période de la Première Guerre mondiale. Ironiquement, malgré la nature symbolique de la ville, la défense de Verdun en elle-même n'avait guère de sens sur le plan stratégique. Après le début de l'attaque allemande, le maréchal Joseph Joffre, commandant en chef de toutes les forces françaises sur le front occidental, proposa d'abord l'abandon de la ville, afin que de meilleures positions défensives puissent être établies en terrain plus favorable, et ainsi maintenir les Allemands en place[30]. En fait, les forts autour de Verdun étaient considérés comme des vestiges du passé, Joffre allant même jusqu'à faire retirer des dizaines de pièces d'artillerie et plus de cent mille obus du secteur de Verdun en 1915 pour les utiliser ailleurs sur le front de l'ouest. Lorsque le commandant local, le général Frédéric-Georges Herr, émit des inquiétudes au sujet de ces déplacements, Joffre lui répondit que ces places fortes n'avaient plus de rôle à jouer, et que Verdun ne devait « en aucun cas être défendue pour elle-même[31] » [TCO]. Tandis que l'état-major français considérait Verdun comme un « handicap », le Premier ministre français Aristide Briand insistait pour sa part auprès de Joffre pour que la ville soit tenue, « ... croyant que le moral national et la survie de son gouvernement étaient en jeu[32] » [TCO]. Six jours après le début de l'offensive, le général Philippe Pétain prend le commandement de la 2e Armée, et partant, de toutes les forces à Verdun. Il donne immédiatement des ordres pour interdire strictement les contre-attaques. Malgré les sentiments du premier ministre Briand à l'égard de Verdun, Pétain partageait le même sentiment envers la ville que celui de son supérieur, Joffre. Pétain prévoyait même évacuer Verdun si les Allemands ne pouvaient être arrêtés. Mais en grande partie à cause de l'amélioration notable du moral des soldats français à Verdun, les Allemands ont été stoppés et la ville n'a finalement pas été évacuée[33]. C'est en grande partie l'arrivée de Pétain à Verdun qui en est la cause, car il était perçu par les soldats comme un général qui valorisait leurs vies et ne les mettrait pas en jeu sans raison. Comprenant également les effets de la puissance de feu de l'artillerie, il regroupa un grand nombre de pièces d'artillerie dans ses défenses afin de paralyser toute avancée allemande[34]. Avec l'arrivée de Pétain, les Allemands se retrouvent donc écrasés sous le poids de son artillerie.

akg-images/De Agostini/Biblioteca Ambrosiana/AKG57798050

Munitions françaises de gros calibre pour la bataille de Verdun. Photographie tirée de la revue *L'Illustration*, 74e année, no 3810, 11 mars 1916.

Une autre source de fierté au sein de l'Armée française était la façon dont les approvisionnements atteignaient le secteur éprouvé. Les Allemands avaient détruit toutes les lignes ferroviaires reliées à Verdun, mais un tronçon de route de campagne isolé de 70 kilomètres de long surnommé la *voie sacrée,* subsistait toujours entre la ville et le reste de la France. Pétain employait une petite armée juste pour maintenir cette route et s'assurer que les camions, passant jour et nuit dans les deux sens toutes les quatorze secondes, puissent circuler sans encombre le long du parcours[35]. Des centaines de milliers de soldats ont ainsi pu entrer et sortir par camion par cette route vitale, ainsi que des milliers de tonnes de munitions en approvisionnement[36]. Sans cette *artère* donc, les soldats n'auraient jamais pu être déployés à Verdun aussi rapidement, et on peut en dire autant des blessés évacués. En raison du pilonnage constant mené par les Allemands, des lance-flammes et du gaz phosgène, les soldats français se sont vus infliger un nouveau type d'enfer sans aucun doute des plus éprouvants. Pour s'assurer que les unités ne soient pas complètement épuisées, Pétain institua alors un système de rotation des unités afin de « ...permettre à l'armée française d'endurer des pertes massives au combat sans céder[37] » [TCO]. Cette politique permet certes à la France de continuer à se battre, mais elle signifie aussi que, pour le meilleur ou pour le pire, les horreurs de Verdun sont partagées par la majorité de l'Armée française. La douleur et la souffrance étant réparties sur de nombreux soldats, celle-ci revêt même un effet unificateur pour les Français, consolidant du coup leur détermination.

Conclusion

La bataille de Verdun s'est avérée l'une des plus longues et des plus coûteuses de l'histoire, tant en termes de vies humaines que de ressources matérielles. La vérité poignante qui se cache derrière cette bataille est qu'elle a été délibérément conçue pour rassembler des troupes et les exterminer dans l'intention de faire pression sur la France pour qu'elle poursuive la paix. Falkenhayn ne voyait en Verdun qu'un moyen pour « ...vider de leur sang les forces françaises[38] » [TCO], et il n'a jamais eu l'intention de s'emparer de la ville même[39]. Ses commandants subalternes avaient du mal à accepter ses vues, car sa logique était étrangère à la façon de penser qui avait été établie par Schlieffen dans le corps des officiers allemands. Falkenhayn venait de l'extérieur et n'a jamais été accepté, tant par le corps des officiers que par le prince héritier. Les idées préconçues des commandants de corps d'armée en matière de bataille ont détourné la vision que Falkenhayn nourrissait pour Verdun, tandis que ce dernier a fait peu d'efforts pour « corriger » leur interprétation erronée de la tâche à accomplir[40]. En ce qui concerne l'idée que la France avait atteint son point de rupture, de nombreux signes avant-coureurs pouvaient certainement donner cette impression. L'Armée française avait été bien malmenée. Elle était épuisée physiquement et elle commençait à manquer de nouvelles recrues. Falkenhayn avait eu raison de choisir un objet d'attention pour lequel la France serait prête à se battre. Mais il avait eu tort de supposer qu'il serait capable de pousser le pays au-delà de son point de rupture. La résolution de la France en 1916 était encore assez forte pour poursuivre le combat. Ses soldats ont prouvé leur dévouement en défendant Verdun, même s'il aurait peut-être été plus judicieux, stratégiquement, de simplement se replier sur des positions défensives mieux préparées.

Verdun sera toujours synonyme de guerre d'attrition. Pendant la Première Guerre mondiale, cette stratégie présentait un paradoxe pour les Allemands. En évitant les batailles décisives et en mettant en œuvre des stratégies d'attrition, l'Allemagne s'imposait une guerre prolongée qu'elle ne pouvait se permettre elle-même, en raison de ses limites économiques et en ressources, tant matérielles qu'humaines. L'Allemagne ne pouvait pas non plus mener de bataille décisive parce que cela était au-dessus de ses moyens[41]. Pour d'autres pays, la guerre d'attrition allait s'avérer faisable grâce aux contributions de leurs colonies sous forme de troupes et de matériel. En fait, les Forces de l'Entente ont elles aussi préparé par la suite de telles « machines à saigner » sur le front occidental, notamment lors de la bataille de la Somme, cinq mois après Verdun, et qui aida à enlever une partie de la pression sur les Français [bien qu'à grands frais – Éd.][42]. Après juillet 1916, la capacité des Allemands à poursuivre leurs actions à Verdun diminue. Le secteur de la Somme était alors source de grandes inquiétudes dans l'Armée allemande et, le 11 juillet, Falkenhayn ordonna à ses troupes de mettre fin à toute opération offensive à Verdun et de rester sur des positions de « défensive stricte » afin de transférer des troupes dans la Somme[43]. La bataille de Verdun aura un effet durable pour tout le restant de la guerre. En raison du nombre d'obus d'artillerie qu'ils ont tirés à Verdun, les Allemands ont tellement épuisé leurs stocks de munitions, notamment en obus au phosgène, qu'ils ont dû se rabattre sur des projectiles de qualité inférieure tandis que leur système d'approvisionnement s'efforçait de suivre le rythme. De plus, les deux camps ont dû revoir la conception de leurs opérations en raison de la diminution du nombre de soldats qu'ils pouvaient aligner. Les Français avaient à l'origine prévu un nombre de troupes beaucoup plus important que ce qu'ils ont fini par envoyer à l'offensive de la Somme, tandis que les Allemands, qui même s'ils avaient perdu moins d'hommes que les Français, n'étaient plus vraiment en mesure d'organiser d'offensives *réussies* à grande échelle pour tout le reste de la guerre. Au total, environ trente pour cent de l'Armée allemande a combattu à Verdun, contre soixante-quinze pour cent de l'Armée française. Pour la France, cette bataille aura un effet profond sur ses soldats, qui utiliseront son nom comme cri de ralliement et symbole de solidarité lors des mutineries de 1917[44].

Une fois la bataille commencée, les zones d'abattage créées pour détruire les forces françaises ont également aspiré les soldats allemands. La destruction planifiée et délibérée des troupes à Verdun a certes fonctionné, mais malheureusement pour les forces allemandes, cellesci ont fini par en souffrir presque tout autant que les Français. Les champs de bataille autour de Verdun gardent encore des traces des trous d'obus cent ans plus tard. On pense qu'il s'agit du site le plus pilonné de l'histoire, les deux camps y ayant tiré plus de trente millions d'obus. Ce pilonnage a rayé de la carte neuf villages qui n'ont jamais été reconstruits[45]. Falkenhayn avait certes planifié l'attrition, mais rien ne pouvait contenir les destructions qui en ont résulté et qui ont marqué tant l'Allemagne que la France.

Thierry Grun – Aero/Alamy Stock Photo/FW32JB

Des cratères d'obus marquent encore le champ de bataille de Verdun, 100 ans plus tard.

NOTES

1 Holger H. Herwig, « The First World War: Germany and Austria-Hungary, 1914-1918 » (Londres, Arnold, 1997), p. 179.
2 Erich von Falkenhayn, « General Headquarters 1914-1916 and its Critical Decisions » (Londres, Hutchinson, 1919), p. 217.
3 *Ibid,* p. 214.
4 Herwig, p. 179.
5 Falkenhayn, p. 216.
6 Peter Simkins, Geoffrey Jukes et Michael Hickey, *The First World War: The War to End All Wars,* (Oxford, Royaume-Uni, Osprey, 2013), p. 79.
7 Charles R. Fisher, « The Mill on the Meuse: Verdun, 1916 » dans *History Today*, mai 1976, vol. 26, numéro 5, p. 283.
8 Herwig, p. 182.
9 *Ibid*., p. 180.
10 Robert Foley, « The Battle of Verdun and German Strategy in 1916 » dans *Defence in Depth: Research from the Defence Studies Department, King's College London* https://defenceindepth.co/2016/02/15/the-battle-of-verdun-and-german-strategy-in-1916/, publié le 15 février 2016 (consulté le 2 novembre 2016).
11 Robert Foley, *German Strategy and the Path to Verdun: Erich von Falkenhayn and the Development of Attrition, 1870-1916*, (Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2005), p. 5.
12 Simkins, Jukes et Hickey, p. 81.
13 Fisher, p. 286.
14 Falkenhayn, p. 218.
15 Yogil Henkin, « A Cauldron of Blood and Fire: 100 Years since the Battle of Verdun » dans *Academia* https://www.academia.edu/29106239/A_Cauldron_of_Blood_and_Fire_100_Years_Since_the_Battle_of_Verdun, publié à l'origine le 21 juillet 2016 en hébreu sur APDD http://goo.gl/pIwxf8 (consulté le 4 novembre 2016), p. 7.
16 Herwig, p. 182.
17 Falkenhayn, p. 217.
18 *Ibid.*, p. 193.
19 Herwig, p. 184.
20 Roger Chickering, compte rendu de « German Strategy and the Path to Verdun: Erich von Falkenhayn and the development of Attrition, 1870-1916 » par Robert Foley, dans *American Historical Review*, supplément de décembre 2005, vol. 110, p. 1619.
21 Foley, « German Strategy and the Path to Verdun » p. 90.
22 *Ibid*.
23 Michael Geyer, « German Strategy in the Age of Machine Warfare, 1914-1945 » dans *Makers of Modern Strategy: From Machiavelli to the Nuclear Age*, Peter Paret (éd.), (Princeton, NJ, Princeton University Press, 1986), p. 535.
24 Falkenhayn, p. 217.
25 Robert Foley, « Verdun: The Killing Field » dans *History Today*, septembre 2016, vol. 66, numéro 9, p. 34.
26 Fisher, p. 285.
27 Henkin, p. 7.
28 Robert Chamberlain, « The Mud of Verdun: Falkenhayn and the Future of American Landpower » dans *Military Review*, juillet-août 2016, vol. 96, numéro 4, p. 83.
29 Falkenhayn, p. 217.
30 Hew Strachan, « The Strategic Consequences of the World War » dans *The American Interest* http://www.the-american-interest.com/2014/06/02/the-strategic-consequences-of-the-world-war/, publié le 2 juin 2014, (consulté le 4 novembre 2016).
31 Fisher, p. 284.
32 David Stevenson, *Cataclysm: The First World War as Political Tragedy*, (New York, Basic Books, 2004), p. 133.
33 Fisher, p. 288.
34 *Ibid*.
35 Stevenson, p. 133.
36 Herwig, p. 190.
37 Foley, « Verdun: The Killing Field » p. 36.
38 Herwig, p. 182.
39 Herwig, p. 182.
40 Hew Strachan, *European Armies and the Conduct of War*, (Londres, Routledge, 2001), p. 146.
41 Strachan, « The Strategic Consequences of the World War. »
42 Fisher, p. 291.
43 J.H. Johnson, *Stalemate! The Real Story of Trench Warfare*, (Londres, Rigel, 2004), p. 77.
44 Foley, « Verdun: The Killing Field » p. 37.
45 David Reynolds, « Twenty thousand soldiers under our feet » dans *New Statesman*, février 2016, vol. 145, numéro 5301, p. 29.

DVIDS/Photo de l'U.S. Air Force prise par le Staff Sergeant Sean Martin/4076143

À l'aérodrome de Kandahar, en Afghanistan, le 13 janvier 2018, tir d'un système de lutte contre la menace roquettes-artillerie-mortiers. Le système pouvait aussi servir à abattre les drones.

La montée des drones : développements technologiques des armes miniaturisées et défis posés à la Marine royale canadienne

par Patrice Deschênes

Introduction

La prolifération et la miniaturisation des drones de toutes sortes, mais en particulier des mini-drones aériens, est un sujet brûlant chez les tacticiens des marines alliées, qui se rendent compte de la vulnérabilité croissante de leurs forces navales sans toutefois pouvoir y parer. Pourtant, cette menace n'est pas nouvelle. Depuis au moins dix ans, les forces terrestres sont confrontées à l'utilisation croissante de mini-drones par des acteurs non-étatiques.

Dans les conflits en Syrie et en Irak en particulier, au moins une demi-douzaine de groupes militants ont déjà utilisé des drones qui sont disponibles sur le marché à des prix relativement bas dans n'importe quel magasin d'électronique. Maintenant, même les groupes de combattants les plus pauvres peuvent imposer leur présence dans l'espace aérien du champ de bataille et mener des engagements efficaces contre des forces terrestres mieux armées. Les forces terrestres conventionnelles ont été prises de court par cette menace, à tel point qu'un officier des forces spéciales américaines, le lieutenant-colonel Joe Salinas, a déclaré que les forces américaines en Syrie avaient effectivement perdu le contrôle de l'espace aérien en-dessous de 3 500 pieds[1].

Pour aussi peu que 500 $, les groupes terroristes peuvent se procurer auprès de détaillants locaux toute une gamme de drones faciles à utiliser, puis les transformer d'articles récréatifs en bombes guidées rudimentaires, mais néanmoins efficaces. Daesh a déjà utilisé des drones équipés de caméras à haute définition (habituellement intégrées à l'engin) pour guider à distance des véhicules remplis d'explosifs vers leurs objectifs. Lors de la bataille de Mossoul en Irak en juillet 2017, des dizaines de soldats irakiens ont été tués ou blessés, et des véhicules de combat ont été détruits par des grenades et de petites bombes larguées depuis des mini-drones[2]. Aujourd'hui, cette menace ne se limite plus aux champs de bataille du Moyen-Orient : elle prolifère dans le monde entier.

Les exemples d'incidents d'infraction à la sécurité liés à des drones commerciaux se sont multipliés au cours des dernières années – certains incidents ont mis en évidence la grande vulnérabilité de certaines installations stratégiques et des personnes importantes. Par exemple, en 2013, le Parti pirate, un parti politique allemand, a fait voler un drone sans la moindre opposition ou pression près de la chancelière Angela Merkel lors d'une activité à l'extérieur. Plus troublant encore, des drones ont été observés à plusieurs reprises à proximité d'installations nucléaires en France[3]. Si des groupes terroristes avaient été aux commandes de ces drones, ils auraient facilement pu assassiner la chef d'État allemande ou encore déclencher une catastrophe nucléaire en plein cœur de la France.

La Presse canadienne/AP Images/Khalid Mohammed/14338312

Un officier iraquien inspecte des drones appartenant aux militants de l'État islamique, à Mossoul, en Iraq, le 27 janvier 2017.

Aris Messinis/AFP/Getty Images/653711600

Une photo prise le 14 mars 2017 dans la ville de Mossoul, dans le nord de l'Iraq, fait voir un drone emportant deux grenades, lors d'un vol d'essai exécuté par des forces iraquiennes qui comptent s'en servir contre les combattants de l'État islamique (EI).

Les navires de guerre n'échappent plus eux non plus à la menace des drones miniatures, même lorsqu'ils sont bien amarrés en lieu sûr dans des bases et arsenaux hautement protégés et fortifiés. Des drones ont en effet été aperçus au-dessus de la base de sous-marins nucléaires de Kitsap-Bangor dans l'État de Washington[4], et un petit drone *Phantom IV* s'est même posé sur le pont d'envol du porte-avions britannique HMS *Queen Elizabeth* en août 2017[5]. Encore une fois, un individu mal intentionné aurait pu infliger des dommages matériels ou même des pertes en vies humaines.

Tactiques asymétriques

Les drones disponibles sur le marché peuvent certes être modifiés pour devenir des armes mortelles, mais ils peuvent également être utilisés pour poursuivre une gamme de tactiques encore plus vaste.

En effet, les drones peuvent être utilisés comme outil de surveillance et de collecte de renseignements. Dotés de caméras à haute fidélité, ils permettent à l'ennemi d'obtenir des renseignements précis et détaillés sur les infrastructures, le matériel sensible, la surveillance et la protection d'un objectif, les activités routinières ou encore le ciblage. En milieu urbain, des mini-drones commerciaux à 500 $ peuvent fournir à un ennemi potentiel un excellent niveau de fidélité d'imagerie et donc lui procurer une économie de l'ordre de 400 millions de dollars en satellites d'imagerie sophistiqués.

Des drones peuvent également être utilisés pour disperser des agents chimiques ou biologiques en milieu urbain. Une panoplie de drones commerciaux conçus pour irriguer les champs agricoles est facilement accessible et ceux-ci ne nécessiteraient aucune modification importante pour pouvoir disperser des agents toxiques. C'est là un moyen facile et peu coûteux pour un groupe terroriste de provoquer le chaos.

Utilisés par des acteurs étatiques toutefois, les mini-drones peuvent servir d'outils de collecte de renseignements électroniques et autres renseignements divers.

Détection, poursuite, identification et neutralisation

Les mini-drones représentent un danger réel pour les forces navales car ils sont pratiquement impossibles à détecter à une distance qui permet d'enclencher un processus décisionnel complet et efficace. Leur signature radar est minime et ils sont extrêmement difficiles à détecter, même à l'œil nu. Au moment de sa détection, un mini-drone peut être si près d'un navire ou d'une installation portuaire que l'effet de surprise subsiste. En outre, le temps nécessaire pour poursuivre et identifier le drone et pour confirmer l'intention de son pilote avant que les forces de protection navales ne se sentent obligées d'entreprendre une action défensive est réduit au minimum. Une telle compression du délai de décision peut être lourde de conséquences, notamment des dommages collatéraux, puisque le choix des mesures à prendre contre le drone détecté risque de ne pas être étayé sur des informations adéquates ou pertinentes et d'empêcher du coup l'application d'un processus de commandement et de contrôle approprié.

Contrairement aux troupes terrestres déployées dans un théâtre de combat, les forces navales opèrent généralement dans des zones urbaines densément peuplées en temps de paix. Les navires de guerre sont en effet habituellement amarrés dans des ports fréquentés par le public et des civils, surtout lors d'escales diplomatiques. Cette caractéristique rend l'engagement et la neutralisation des mini-drones difficiles car ceux-ci présentent un risque élevé de dommages collatéraux. La poursuite et l'engagement à l'arme légère d'un drone en plein vol implique le déferlement d'une rafale de projectiles balistiques sans contrôle ni destination précise dans les airs sur une distance pouvant atteindre 700 mètres. À des fins de visualisation,

Des navires évoluent dans des secteurs très peuplés, ce qui rend peu pratique l'emploi d'armes portatives/destructrices pour se défendre contre les drones, vu le risque de dommages collatéraux.

700 mètres équivalent à l'aller-retour entre le Québec et l'Ontario sur la rivière des Outaouais à la hauteur du parlement fédéral. Dans l'éventualité où une équipe de protection de la force devrait engager un mini-drone depuis un navire à quai, la population civile des quartiers avoisinant le port et les plaisanciers présents risqueraient de devenir victimes de dommages collatéraux.

Compte tenu de la difficulté que posent la détection et l'engagement d'un seul drone, une attaque coordonnée de plusieurs drones apparaît impossible à contrer avec les moyens dont disposent actuellement les navires de guerre canadiens. La technologie permettant une attaque coordonnée par une nuée de drones est déjà disponible sur le marché. De nouveaux algorithmes capables de synchroniser le vol de plusieurs drones en détectant la position des uns et des autres dans le ciel et de voler en formations cohérentes ont déjà démontré leur efficacité. Une démonstration particulièrement spectaculaire de synchronisation de drones a été faite lors des Jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang de 2018, lorsque 1 218 drones parfaitement coordonnés ont illuminé les cérémonies d'ouverture.

Dans un contexte de protection de la force navale, un groupe de seulement deux à cinq drones équipés de petites quantités d'explosifs et effectuant un vol synchronisé téléguidé serait suffisant pour endommager gravement l'une de nos frégates ultramodernes et la mettre hors de combat pour une période indéterminée, en plus de blesser ou de tuer du même coup des membres d'équipage. Étant donné que les flottes de navires de combat de la Marine royale canadienne (MRC) ne comptent pas plus de quatre navires opérationnels par côte à la fois, une seule attaque de drone, pour un investissement d'aussi peu que 5 000 $, pourrait neutraliser 25 p. 100 ou plus de la capacité de combat de la MRC dans le Pacifique ou dans l'Atlantique pendant une période susceptible de se prolonger.

Solutions disponibles

Le marché des produits disponibles pour contrer les mini-drones est florissant. L'industrie est en plein boum depuis quelques années et il y a actuellement plus de 230 systèmes de détection et de défense anti-drones produits par 155 entreprises dans 33 pays[6]. Malgré cette profusion soudaine de systèmes anti-drones disponibles, les produits proposés, pour la plupart, n'ont pas encore atteint la maturité technologique requise ou ne sont pas adaptés pour permettre leur utilisation depuis un navire de guerre amarré en centre urbain. En effet, divers systèmes ont déjà été utilisés à plusieurs endroits, tels que certains aéroports et la périphérie de bases militaires, et pendant différentes activités, entre autres le marathon de Boston, mais aucun n'offre encore de solution satisfaisante et efficace en matière de protection d'une force navale à quai. Essentiellement, les systèmes disponibles sur le marché « promettent beaucoup mais accomplissent peu ».

Les différents systèmes de détection, des radars actifs aux capteurs acoustiques, en passant par les caméras et les systèmes infrarouges, ont tous leurs limites en milieu urbain, ce qui entraîne le même problème de détection tardive de la menace et le risque élevé de dommages collatéraux. Aujourd'hui, la détection la plus efficace d'une éventuelle attaque de drone passe par une alerte à priori provenant des services de renseignement et la neutralisation sur place des réseaux terroristes avant même que ceux-ci ne puissent déployer de drones.

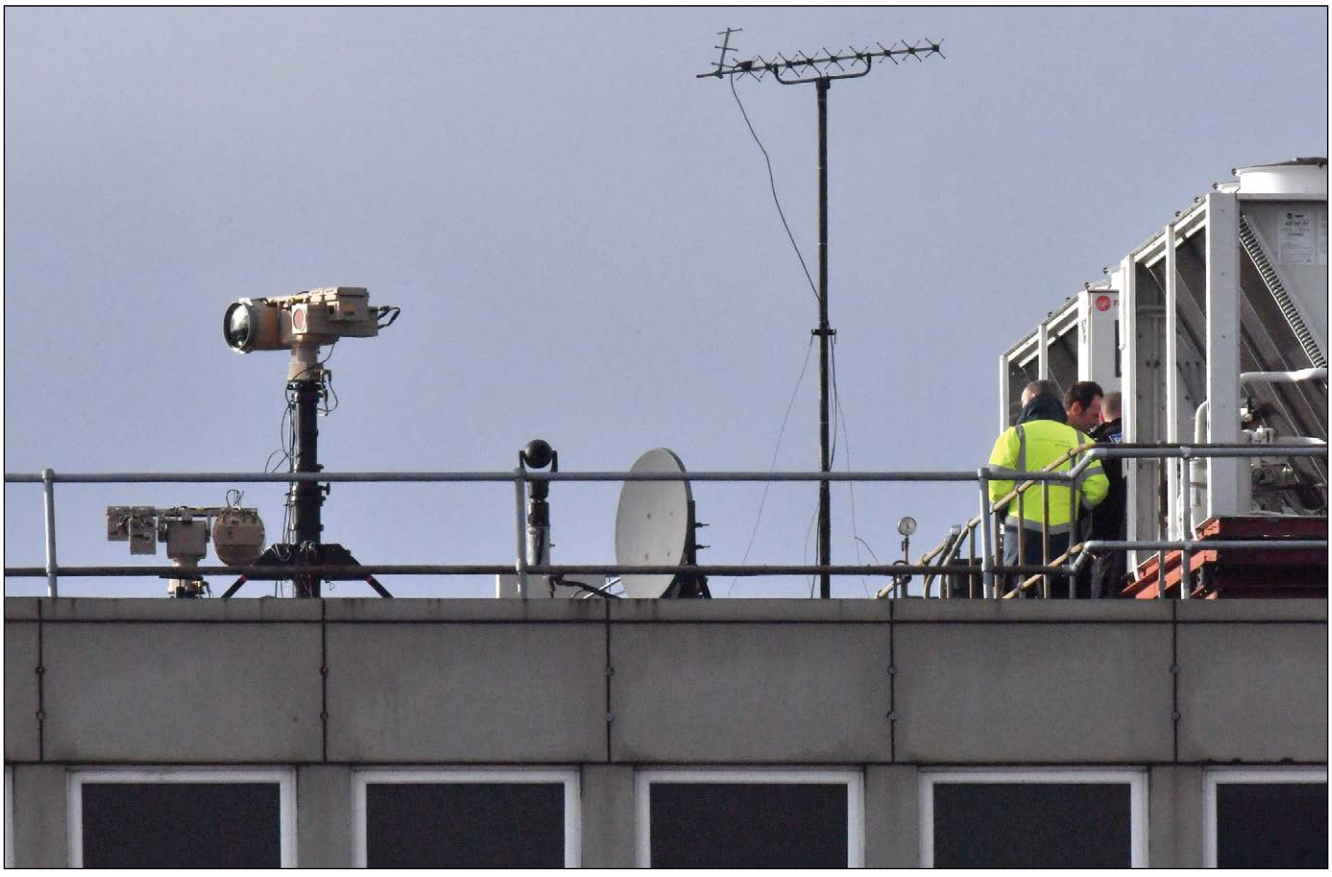

John Stillwell/PA Images/Getty Images/1074518728

Des équipements de lutte contre les drones installés sur un toit, à l'aéroport de Gatwick, que l'on avait fermé après que des drones eurent été repérés au-dessus de l'aérodrome pendant deux jours, en décembre 2018.

Blighter Surveillance Systems/ http://www.blighter.com/images/images/pr/auds-counter-drone-system-without-stamp-high-res.jpg

L'AUDS est un système anti-drones conçu pour perturber et neutraliser les véhicules aériens sans pilote.

Les moyens disponibles pour neutraliser les mini-drones sont également inappropriés pour la Marine. Par exemple, les brouilleurs de radiofréquences affectent la population civile et ils ne sont efficaces que contre *certaines* caractéristiques de *certains* drones. Les faisceaux d'énergie concentrés pour leur part n'ont pas atteint le niveau de développement nécessaire pour neutraliser un objet volant relativement vite, et tant les filets que les autres moyens moins destructeurs ne sont pas assez efficaces contre la menace d'une attaque de drones volant en nuée. Bref, les navires de guerre *qui se déplacent vers la côte, mènent des opérations près des côtes* ou qui se trouvent dans un port sont aujourd'hui extrêmement vulnérables à la menace des mini-drones.

À nos planches à dessin pour la recherche et le développement!

Cesser les escales diplomatiques, installer des filets protecteurs autour des navires en escale ou interdire et limiter la vente de mini-drones ne sont pas des solutions acceptables pour contrer efficacement la menace. Tant le secteur privé que nos centres de recherche et de développement doivent s'appliquer à développer la technologie et les moyens de contrer la menace que posent les mini-drones adaptés au contexte des navires de guerre.

Pour ce faire, les innovateurs doivent considérer les facteurs suivant dans le développement de leur système conceptuel. Premièrement, les systèmes de détection doivent être capables de détecter les objets volants non-identifiés depuis une distance appropriée tout en prévenant les risques d'interférence électromagnétiques et autres dangers de rayonnement en centre urbain. Un système de détection hybride comprenant un ou plusieurs capteurs actifs et passifs, combiné avec des capteurs électro-optiques capables de reconnaître des formes caractéristiques, doit donc être adapté aux fins d'utilisation à bord d'un navire. Enfin, ces capteurs doivent être intégrés à un système de gestion du combat (SGC) - idéalement celui du navire - afin d'optimiser la chaîne décisionnelle, de maximiser l'engagement de la menace et de favoriser le concept de la défense par couches.

Deuxièmement, un système de neutralisation de mini-drones doit tenir compte du fait que les opérations navales susceptibles d'être menacées par des mini-drones se déroulent en centre urbain, ce qui engendre des risques de dommages collatéraux élevés, particulièrement lorsque la menace est aérienne. Un tel système ne peut se limiter à l'engagement d'un seul mini-drone. Il doit être conçu pour pouvoir neutraliser une nuée de drones (un groupe de cinq appareils ou plus). Il y a lieu d'explorer d'autres solutions plus simples, telles que l'utilisation de munitions à portée restreinte à partir de systèmes d'armes télécommandés à haute stabilité, combinées à des systèmes électroniques avancés capables de prendre le contrôle des drones, afin de mettre en place un système de défense par couches.

Conclusion

La montée des mini-drones ne fait que commencer, et la menace qui y est associée ne fera qu'augmenter. La MRC, comme les autres marines dans le monde, est très vulnérable aux mini-drones, et c'est pourquoi il faut mettre au point des moyens de défense efficaces *le plus tôt possible*. La probabilité d'une attaque au drone est aujourd'hui beaucoup plus élevée

que celle d'une attaque au missile antinavire. Pourtant, les ressources allouées à la recherche et au développement en matière de défense contre la menace des mini-drones sont actuellement négligeables. Une seule attaque réussie contre un navire canadien pourrait neutraliser au moins 25 p. 100 de la capacité de combat de la flotte de la MRC pour une période indéterminée et faire des blessés chez les civils.

La technologie actuelle n'est pas adaptée aux conditions opérationnelles des navires de guerre et devra faire l'objet d'un important effort en recherche et développement. Nous suggérons fortement que des ressources et des efforts appropriés soient consacrés à l'élaboration d'un système complet de détection et de défense pour la MRC.

Le capitaine de corvette Patrice Deschênes, CD, MDS, *est officier de guerre navale et titulaire d'un baccalauréat ès arts en sciences politiques et d'une maîtrise en études de la défense du Collège militaire royal de Kingston. Il est actuellement officier responsable de l'élaboration des tactiques de protection de la force et de guerre de surface au Centre de guerre navale des Forces canadiennes, à Halifax. Il a participé à des déploiements dans le golfe Persique lors des opérations* Augmentation *et* Apollo.

Business Wire/ https://mms.businesswire.com/media/20180117005738/en/635584/5/DroneKill2a_2.jpg?download=1

Un tétracoptère est abattu par un système Liteye/Orbital ATK T-Rex à Fort Sill, dans l'Oklahoma, où l'U.S. Army exécute son *Maneuver Fires Integrated Experiment*.

NOTES

1 Gazouillis d'Andrew Clevenger du 24 octobre 2017 selon lequel le LTC Joe Salinas, spécialiste des opérations spéciales de l'armée, a déclaré au DIB qu'à cause des drones, les forces revenant de Syrie affirment que les États-Unis ne contrôlent pas l'espace aérien sous 3 500 pieds, consulté à https://twitter.com/andclev/status/922829571644325890?lang=en

2 W.J. Hennigan, « Islamic State's deadly drone operation is faltering, but U.S. commanders see broader danger ahead », 28 septembre 2017, consulté à www.latimes.com/world/la-fg-isis-drones-20170928-story.html

3 « More drones spotted over French nuclear power stations », Agence France-Presse, 31 octobre 2014, consulté à https://www.theguardian.com/environment/2014/oct/31/more-drones-spotted-over-french-nuclearpower-stations

4 Hal Bernton, « Who flew drone over Bangor submarine base? Navy wants to know », 25 février 2016, consulté à https://www.seattletimes.com/seattle-news/crime/whos-flying-drones-over-bangor-submarine-base-navy-wants-to-know/

5 « Tiny drone lands on *Queen Elizabeth* aircraft carrier », 12 août 2017, BBC News, consulté à http://www.bbc.com/news/uk-scotland-highlands-islands-40910087

6 Arthur, Holland, Michel, « Counter-Drone Systems », Center for the Study of the Drone at Bard College, février 2018.

Süddeutsche Zeitung Photo/Alamy Stock Photo/C45AXP

Observation d'un exercice de la 12e Division SS, au printemps de 1944… De droite à gauche : le *Generalfeldmarschall* von Rundstedt, le *SS-Sturmbannführer* Hubert Meyer, le *SS-Obergruppenführer* Sepp Dietrich, le *SS-Oberführer* Fritz Witt et le *SS-Standartenführer* Kurt Meyer.

L'attaque de Panzermeyer : l'affrontement de l'artillerie alliée et de la 9e Brigade d'infanterie canadienne contre le *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment durant la progression vers le terrain d'aviation de Carpiquet à J+1

par Nicholas Kaempffer

Le matin du 7 juin 1944, la 9e Brigade d'infanterie canadienne (9 BIC) s'est détachée de l'axe de progression à Villons-les-Buissons, en Normandie, au Nord-Ouest de la France, dans un élan vers l'avant, pour mieux atteindre son objectif au jour J, soit le terrain d'aviation allemand à Carpiquet. La tête d'avant-garde était formée du bataillon du North Nova Scotia Highlanders et des chars du Fusiliers de Sherbrooke, appuyés par une troupe de destroyers antichars et les fusils du 14e Régiment de campagne de l'Artillerie royale canadienne[1]. À midi, lorsqu'ils ont atteint la commune d'Authie, les Canadiens ignoraient qu'ils se trouvaient sous l'observation directe du colonel Kurt Meyer, commandant du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment, qui les épiait à partir de la tour de l'église de l'Abbaye d'Ardenne. En quelques heures, ce lieu sacré et ses environs ont été profanés par du sang canadien; les membres du North Nova Scotia Highlanders, capturés durant une violente attaque allemande, ont été assassinés par des membres de la Jeunesse hitlérienne qu'ils avaient combattus si vaillamment. Meyer se trouvait au cœur de la tempête de feu. Sa contre-attaque déterminée contre la 9 BIC a stoppé la progression des troupes canadiennes vers Carpiquet, et les Allemands leur ont infligé de lourdes pertes au cours d'un combat où l'absence d'appui de l'artillerie canadienne s'est avérée une faille critique. Pour comprendre le déroulement de cette bataille, ce court article décrira les circonstances entourant la contre-attaque allemande contre la 9 BIC, de même que l'incidence de l'artillerie alliée durant cet affrontement entre les forces amies et les forces de l'Axe au jour J+1.

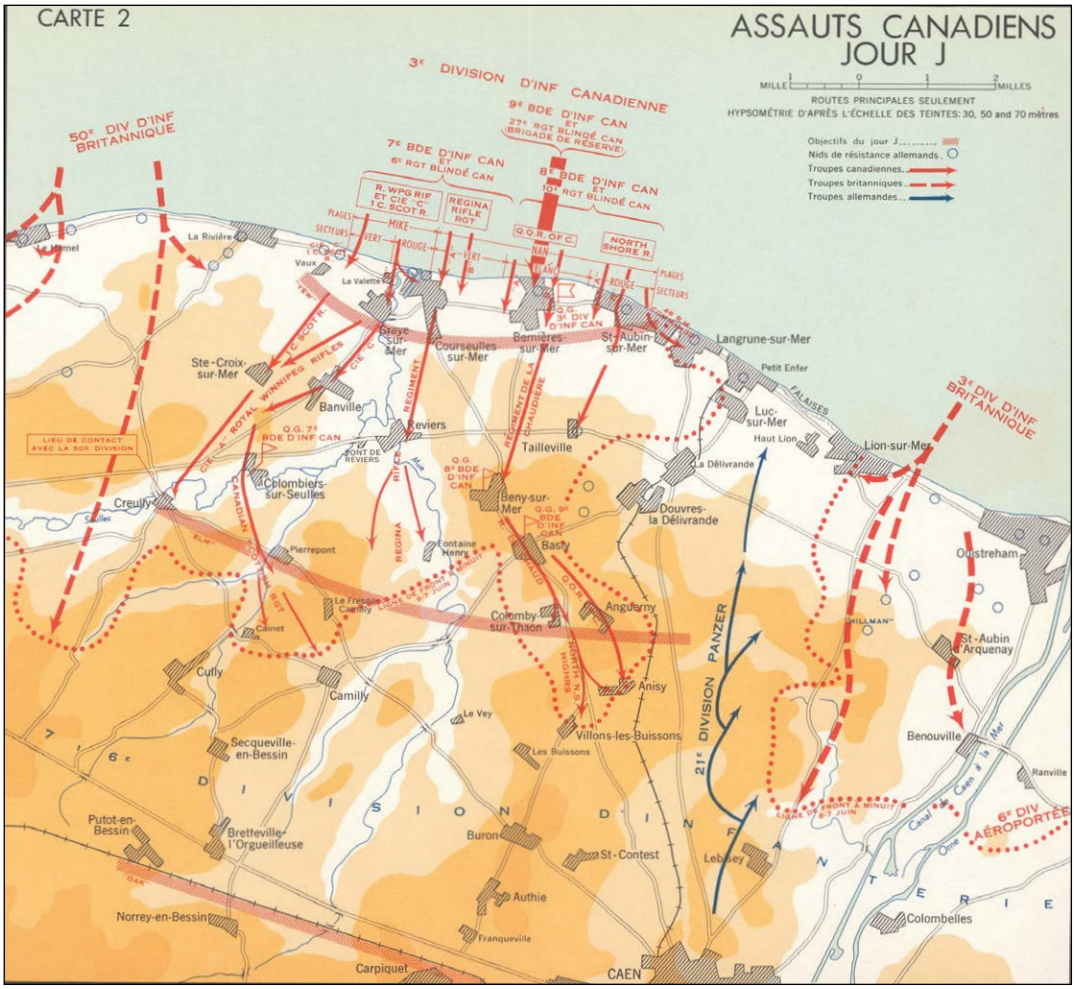

Direction – Histoire et patrimoine/*La campagne de la victoire*. Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume III.

L'opération *Overlord* a littéralement pris les forces militaires allemandes par surprise. En effet, bien qu'une importante planification opérationnelle et des mesures de défense d'envergure avaient été effectuées par les Allemands pour contrer une telle invasion, la riposte réelle à la suite des débarquements aéroportés et de la mise sur pied subséquente d'une tête de plage était essentiellement désordonnée au cours des premières heures critiques[2]. Commandé par le général Sepp Dietrich, le 12e SS Panzer Corps a été subordonné et attaché à une autre unité. À plusieurs reprises, il a reçu des ordres déroutants de se déplacer dans diverses directions avant de se voir confier une mission claire, à environ 15 heures, le 6 juin. Cette mission consistait à « rediriger l'ennemi vers la mer et à le détruire[3] » [TCO]. Dietrich, assumant maintenant le commandement de la 716e Infanterie-Division et de la 21e Panzerdivision, en plus de sa propre unité, a rapidement diffusé des ordres au major-général Fritz Witt, commandant de la 12e SS-Panzerdivision *Hitlerjugend* (« Jeunesse hitlérienne ») selon lesquels celui-ci devait se préparer en vue d'une contre-attaque divisionnaire près d'Evrecy[4]. Le 25e SS-Panzergrenadier-Regiment de Meyer a été la première unité de la 12e SS-Panzerdivision *Hitlerjugend* à atteindre la zone d'invasion, ceci en raison des actions désordonnées des Allemands à la suite des débarquements en Normandie. Les unités allemandes, dépassées par l'impressionnante puissance aérienne déployée par les Alliés en progression, devaient composer avec un manque de carburant; par conséquent, la concentration d'effectifs et d'équipement s'est avérée très coûteuse et a nécessité beaucoup de temps[5]. Le 6 juin, Meyer s'est rendu au quartier général de la 716e Infanterie-Division au nord de Caen, en vue de discuter d'une contre-attaque qui serait menée par trois panzerdivisions le jour suivant.

Il est important de comprendre l'état d'esprit et les antécédents du colonel Meyer, surnommé « Panzermeyer » par ses hommes, pour mettre en contexte ses actions sur le champ de bataille. Archétype du commandant de SS, Meyer possédait un ensemble séduisant de traits admirables et détestables. Il était admiré de ses soldats pour son leadership, sa ténacité, son agressivité et son expérience de combat. Hautement décoré pour sa bravoure, Meyer est décrit par l'historien Michael Reynolds comme un « militaire naturel et brillant destiné à devenir l'un des plus jeunes généraux allemands nazis à l'âge de 34 ans » [TCO]. Après la cessation des hostilités, cet ardent national-socialiste sera reconnu coupable de crime de guerre[6]. Meyer, qui a manœuvré vers l'avant pour recevoir des ordres, était un leader intuitif, capable et empressé de saisir les occasions, et d'employer le commandement de mission afin de réaliser l'intention de son commandant supérieur : dans ce cas-ci, repousser les Alliés vers la mer.

Selon son autobiographie intitulée *Grenadiers*, Meyer, arrivé au quartier général de la 716e Infanterie-Division, décrit les ordres de son commandant de division comme suit :

> « La situation nécessite des mesures rapides. D'abord, on doit interdire Caen et le terrain d'aviation de Carpiquet à l'ennemi. Nous pouvons seulement envisager une attaque coordonnée avec la 21e Panzerdivision. Par conséquent, la division doit attaquer l'ennemi aux côtés de la 21e Panzerdivision et l'envoyer dans la mer. L'heure H de l'attaque est le 7 juin, à midi[7]. » [TCO]

Durant cette rencontre, Meyer a dépeint les Canadiens de façon dégradante en les qualifiant de *kleine fische* (« petits poissons[8] »), et a semblé très confiant en la capacité de ses soldats de repousser la force de débarquement[9]. À la suite de la rencontre du groupe des ordres, Meyer a reçu d'autres instructions, cette fois par téléphone, de la part du général Witt; ce dernier a décidé de reporter la contre-attaque combinée avec la 21e Panzerdivision à 16 h, en raison de la lente progression des forces allemandes, en particulier des chars, qui n'avaient pas encore atteint leurs positions respectives. Meyer est ensuite retourné à son poste de commandement à l'Abbaye d'Ardenne, où il a aperçu des Canadiens qui se dirigeaient vers Carpiquet.

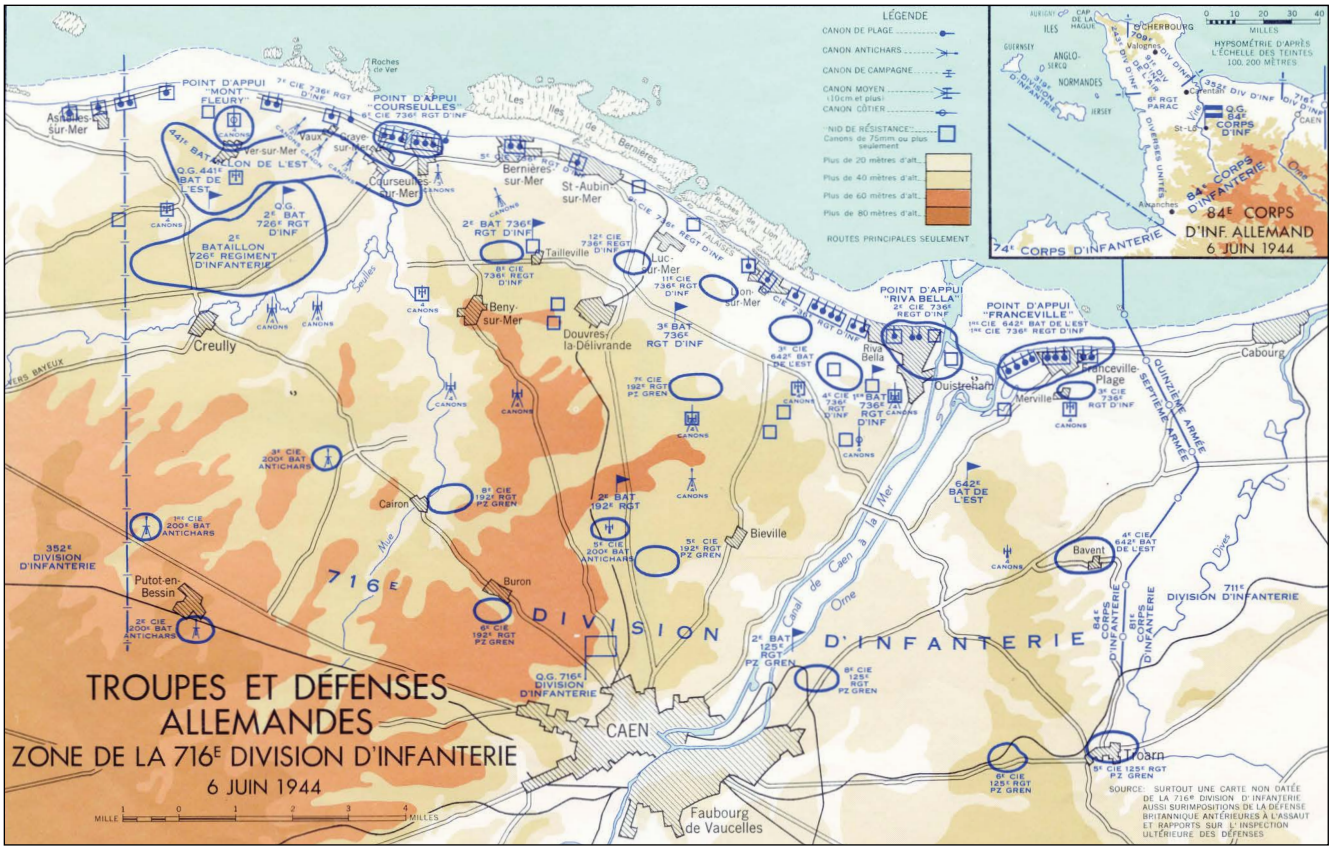

Direction – Histoire et patrimoine/*La campagne de la victoire. Histoire* officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume III.

Très conscient de la situation des forces amies et des forces ennemies, Meyer a rapidement mis de côté les plans visant à mener une attaque avant la contre-attaque prévue en faveur d'une occasion à court préavis, conforme à l'intention de son commandant supérieur, étant donné que le terrain d'aviation allemand à Carpiquet était sur le point de tomber aux mains des Canadiens. La 9 BIC faisait face à une force importante, car Meyer a mis sur pied une équipe interarmes connue sous le nom de *Kampfgruppe*, formée du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment, d'un bataillon d'artillerie du 12e SS-Panzerartillerie-Regiment et d'environ 50 chars Mark IV du 2e bataillon du 12e SS-Panzer-Regiment. En somme, la tête d'avant-garde de la 9 BIC serait frappée par une force allemande presque équivalente en termes de chars et d'artillerie, bien que le *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment disposait d'un net avantage en raison du nombre de fantassins.

Après avoir observé la tête d'avant-garde de la 9 BIC qui ne semblait pas consciente de la présence du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment, Meyer a relaté ce moment comme suit dans son autobiographie : « Mon Dieu! Quelle belle occasion! Les chars traversent le front du 2e bataillon! L'unité nous montre son flanc non protégé. » [TCO] À ce moment, il a saisi à juste titre cette occasion unique et a ordonné à son *Kampfgruppe* d'attaquer :

> « Je pense au principe de Guderian et aux ordres d'attaque de la division, mais dans la situation actuelle, je dois faire preuve d'initiative. Le 26e Régiment est toujours à l'est de l'Orne, et le I/12e Panzer-Regiment ne peut pas avancer en raison d'un manque de carburant et il se trouve à 30 kilomètres à l'est de l'Orne. Décision : Lorsque les chars de tête ennemis traversent Franqueville, le II/25e Panzergrenadier-Regiment doit attaquer, et la compagnie de chars doit attendre en contre-pente. Lorsque le bataillon aura atteint Authie, l'autre bataillon prendra part au combat. Objectif : la côte[10]. » [TCO]

La contre-attaque allemande a pris par surprise les éléments dispersés de la tête d'avant-garde de la 9 BIC. Très peu de temps après, des chars Sherman du Fusiliers étaient en flammes, et les membres de la Jeunesse hitlérienne se lançaient vers l'avant, appuyés par plus de 50 pièces d'artillerie. Au cours du violent combat, souvent corps à corps, qui a duré de nombreuses heures, la progression canadienne vers Carpiquet a été interrompue. Alors que les obus des chars d'assaut brûlaient dans la campagne française, le 7 juin, en fin de journée, les Allemands avaient pris Buron, et des centaines d'hommes des deux côtés avaient été tués, dont des prisonniers de guerre canadiens, assassinés par leurs gardiens sur le terrain de l'Abbaye[11]. Bien que la contre-attaque de Meyer contre la tête d'avant-garde canadienne n'ait pas réussi à repousser les Alliés vers la mer, les forces allemandes ont interdit à la 9 BIC l'objectif de Carpiquet. L'absence d'appui-feu d'artillerie canadien durant la majeure partie de la contre-attaque allemande a grandement contribué au succès de Meyer sur le champ de bataille ce jour-là. Cette absence a forcé les braves membres de la 9 BIC à tenter désespérément de repousser les attaquants au moyen du tir direct.

Lorsque la frappe audacieuse de Meyer contre le flanc de la tête d'avant-garde canadienne à Authie a placé le Fusiliers et le Highlanders dans une situation désespérée, l'incapacité des officiers observateurs avancés (OOA) du 14e Régiment de campagne à fournir un appui-feu en temps opportun a amplifié l'incidence initiale de l'assaut allemand[12]. Tandis que le *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment de Meyer lançait un tir de barrage sur les Highlanders au moyen de plus de 50 pièces, on a dit aux Canadiens qu'ils ne pouvaient obtenir aucun appui de l'artillerie des forces amies[13]. Meyer était probablement au courant et a tiré profit de la situation étant donné qu'il se trouvait en première ligne pendant la majeure partie de l'opération – en fait, il a noté dans ses mémoires que l'artillerie canadienne avait été incapable d'effectuer des tirs au

Barney J. Gloster/MDN/Bibliothèque et Archives Canada/PA-141890

Le *SS-Brigadeführer* Kurt Meyer (au centre) pendant son procès en cour martiale.

cours de l'assaut initial de la tête d'avant-garde de la 9 BIC[14]. Bien que Meyer ait tiré profit de l'absence de tir défensif de l'artillerie canadienne, ses premiers succès n'ont pas été exploités par les ressources de la 21e Panzerdivision, demeurée en place jusqu'à l'heure initialement prévue, c'est-à-dire 16 heures, avant de prendre part à la contre-attaque[15]. Dans ce cas-ci, Marc Milner et Michael Reynolds, deux éminents historiens, ont critiqué à juste titre le commandement et contrôle de Meyer durant le combat. En effet, Meyer était souvent à l'extérieur du quartier général, et les communications étaient minimales – Meyer lui-même raconte avoir été coincé dans un cratère d'obus au cours d'un moment clé du combat[16]. Au moment où la 21e Panzerdivision a pris part au combat, les Canadiens avaient réglé leurs problèmes liés à l'artillerie. Ils ont lancé un tonnerre de tir contre les Allemands, qui ont rapidement stoppé leur avancée. Par conséquent, on peut raisonnablement affirmer que si Meyer avait hésité à attaquer les troupes canadiennes qui se dirigeaient vers Carpiquet, ses propres forces auraient été décimées par le même tir d'artillerie qui a freiné la progression de la 21e Panzerdivision.

Cela justifie en partie la légitimité des actions de Meyer – son attaque audacieuse et agressive, résultat de son intuition à titre de commandant expérimenté sur le champ de bataille, combinée à sa position à l'avant, lui a permis d'exploiter les lacunes initiales de l'artillerie pour former un mur d'acier entre la 9 BIC et le *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment.

Les problèmes liés à l'appui-feu des Alliés durant le jour J+1 sont bien documentés dans les sources principales, de même que dans l'analyse historique de Michael Reynolds, de Roman Jarymowycz et de Marc Milner (en particulier l'analyse de ce dernier). Tant en théorie qu'en pratique, la tête d'avant-garde de la 9 BIC aurait dû avoir un accès immédiat au tir important des 21 canons automoteurs M7 de 105 mm toujours en place du 14e Régiment de campagne, ainsi qu'aux 9 canons de 6 pouces du croiseur HMS *Belfast*[17]. En plus de ces éléments d'appui-feu affectés à l'appui direct de la 9 BIC, il est important de noter que le commandement et contrôle du système d'artillerie du Commonwealth britannique aurait pu permettre aux OOA du 14e Régiment de campagne d'avoir accès aux armes situées dans l'ensemble du théâtre. Milner, dans son historique du 13e Régiment de campagne de l'Artillerie royale canadienne, a décrit l'efficacité de la doctrine de l'artillerie du Commonwealth comme suit :

> « Par conséquent, l'OOA, sa batterie et son régiment permettaient aux unités d'infanterie à l'avant d'avoir accès à l'appui-feu à grande échelle. Tout OOA ou même « fusilier » – un soldat de l'artillerie – pouvait diriger le tir de toutes les pièces d'artillerie, depuis celles de sa propre batterie à celles du corps vers un seul point géographique en seulement quelques minutes. Selon le système britannique, on tirait d'abord et posait les questions ensuite. Ce système très puissant visait à endiguer l'assaut prévu de panzers allemands sur la tête de plage et y est parvenu durant les jours qui ont suivi le 6 juin 1944[18]. » [TCO]

Cependant, durant les moments critiques de la progression de la 9 BIC vers Authie, au moment où les Canadiens ont essuyé des tirs nourris de l'artillerie allemande, suivis d'une attaque frénétique du *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment de Meyer, l'appui-feu des Alliés est demeuré silencieux. En fait, lorsque le commandant de la tête d'avant-garde canadienne a donné l'ordre à son OOA de demander un tir défensif, on lui a répondu que les pièces d'artillerie étaient « hors de portée » et que cela prendrait un certain temps pour les déplacer[19]. La situation a été exacerbée par les problèmes de communication qui ont empêché l'OOA de la Marine de faire appel aux canons à tir plat du HMS *Belfast*.

En outre, alors que les Canadiens étaient initialement laissés à eux-mêmes, sans protection, à découvert, les hommes de Meyer étaient couverts par un appui-feu d'envergure durant leur assaut. Que s'est-il passé?

Bien que l'incapacité de l'artillerie à repousser l'assaut allemand visant la tête d'avant-garde de la 9 BIC soit un fait bien connu, peu d'éléments de preuve directe permettent d'expliquer *précisément* ce qui a mal tourné. Il est généralement admis (à juste titre) que les troupes de Meyer auraient été affaiblies si l'artillerie à l'appui de la 9 BIC

Military History Collection/Alamy Stock Photo/M9CHM1

Un char allemand PzKpfw IV mis hors de combat, près de Caen, le 9 juillet 1944.

avait été en place à 13 heures, ce que Milner décrit comme l'un des plus grands mystères non résolus des premiers jours de la campagne de Normandie[20]. Le journal de guerre du 14e Régiment de campagne fournit très peu de détails à ce sujet. Le changement de position des troupes du 14e Régiment à environ 11 heures[21] avant l'attaque de la 9 BIC à Authie est bien documenté; cependant, le journal de guerre du North Nova Scotia Highlanders réfute l'entrée du 14e Régiment de campagne, qui indique que « les batteries ont fourni un appui continu et se sont rendues à la nouvelle position du Régiment[22] » [TCO]. Tant Milner que Will Bird mentionnent que les pièces d'artillerie étaient « silencieuses[23, 24] ». Bien qu'il soit compréhensible que les armes du 14e Régiment de campagne se trouvassent à leur portée maximale au cours de l'attaque initiale à Authie[25], rien n'empêchait les OOA de présenter une demande d'appui-feu auprès de leur division, au minimum – mais ils ne l'ont pas fait. Cela peut possiblement s'expliquer par l'absence d'OOA envoyé à l'avant avec le North Nova Scotia Highlanders, et l'incapacité des OOA de la tête d'avant-garde de trouver des postes d'observation adéquats à partir desquels ils pourraient demander les ressources nécessaires et ajuster le tir[26]. En fait, le journal de guerre du 14e Régiment de campagne indique que les OOA du Régiment se sont retirés de la première ligne afin de trouver une position dans un fossé antichar à Buron, loin du combat qui faisait rage à Authie[27]. Quoi qu'il en soit, on sait que l'artillerie canadienne n'a pas effectué de tir aux moments critiques de la contre-attaque de Meyer et que lorsque les artilleurs ont enfin atteint leurs positions à 18 heures[28], ceux-ci ont rapidement mis les forces allemandes en déroute[29]. À l'évidence, tant l'absence que la résurgence de l'artillerie canadienne ont eu une grande incidence sur le succès et la cessation de la contre-attaque du *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment.

Même si Meyer et ses hommes n'ont pas réussi à repousser les Canadiens vers la mer, le commandant a empêché les Alliés de se saisir du terrain d'aviation de Carpiquet. Un mois s'écoulera avant que les Alliés reprennent le terrain saisi par le *Kampfgruppe* du 25e SS-Panzergrenadier-Regiment[30]. Les « petits poissons » de Meyer avaient les nageoires bien ancrées en France. Cependant, Meyer a infligé de lourdes pertes aux Canadiens et a atteint l'un des objectifs de son commandant supérieur alors que les forces allemandes à ses côtés s'inclinaient devant l'assaut des Alliés. Résultat d'options restreintes et d'initiative, la contre-attaque intrépide de Meyer contre la tête d'avant-garde canadienne a été couronnée de succès étant donné que Meyer a utilisé les principes du commandement de mission pour saisir une occasion unique, au cours de laquelle l'artillerie alliée a joué un rôle décisif dans le déroulement fatidique de la bataille.

Le capitaine Nicholas Kaempffer, BA, CD, *est officier d'artillerie et a déjà publié des articles dans la RMC. Il est actuellement capitaine de la Batterie de commandement de l'École du Régiment royal de l'Artillerie canadienne.*

Collection Beaverbrook d'art militaire/Musée canadien de la guerre/CWM 19710261-6183.

Bataille de l'aéroport de Carpiquet, par Orville Norman Fisher.

NOTES

1 Marc Milner, *Stopping the Panzers: The Untold Story of D-Day*, Lawrence, Kansas, University Press of Kansas, 2014, p. 138.
2 Michael Reynolds, *Steel Inferno: I SS Panzer Corps in Normandy*, Staplehurst, Royaume-Uni, Spellmount Ltd, 1997, p. 54.
3 *Ibid*, p. 55.
4 *Ibid*.
5 *Ibid*, p. 57.
6 *Ibid*, p. 18.
7 Kurt Meyer, *Grenadiers*, Shepherdsville, Kentucky, Publishers Press, 1994, p. 120.
8 Roman Jarymowycz, *The Quest for Operational Maneuver in the Normandy Campaign*, Montréal, Université McGill, 1997, p. 73.
9 Reynolds, p. 60.
10 Meyer, p. 122.
11 Milner, p. 188.
12 Journal de guerre du 27e Régiment blindé canadien (Fusiliers de Sherbrooke), juin 1944, feuille 4.
13 Will R. Bird, *No Retreating Footsteps: The History of the North Nova Scotia Highlanders*, Kentville, Nouvelle-Écosse, The Regiment, vers 1955, p. 86.
14 Meyer, p. 123.
15 Reynolds, p. 69.
16 Meyer, p. 123.
17 Marc Milner, « No Ambush, No Defeat: The Advance of the Vanguard of the 9th Canadian Infantry Brigade, 7 June 1944 », dans Geoffrey Hayes, Mike Bechthold and Matt Symes, (dir.), *Canada and the Second World War: Essays in Honour*, Terry Copp, Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press, 2012, p. 347.
18 Marc Milner, « The Guns of Bretteville: 13th Field Regiment, RCA, and the Defence of Bretteville-l'Orgueilleuse, 7-10 June 1944 », dans *Canadian Military History*, vol. 16, no 4, automne 2007, p. 9.
19 Journal de guerre du North Nova Scotia Highlanders, juin 1944.
20 Milner, « The Guns of Bretteville: 13th Field Regiment, RCA, and the Defence of Bretteville-l'Orgueilleuse, 7-10 June 1944 », dans *Canadian Military History*, vol. 16, no 4, automne 2007, p. 12.
21 Journal de guerre du 14e Régiment de campagne, Artillerie royale canadienne, juin 1944.
22 *Ibid*.
23 Milner, « The Guns of Bretteville: 13th Field Regiment, RCA, and the Defence of Bretteville-l'Orgueilleuse, 7-10 June 1944 », dans *Canadian Military History*, vol. 16, no 4, automne 2007, p. 12.
24 Bird, p. 86.
25 Milner mentionne que la portée maximale du M7 Priest était de 12 500 verges, mais que la portée pratique était « bien moindre » [TCO]. Le journal de guerre du 14e Régiment de campagne indique que la nouvelle position de tir du Régiment était située aux coordonnées 989 815, alors que le North Nova Scotia Highlanders a consigné que Authie se trouvait aux coordonnées 985 713. Selon les calculs de l'auteur, les deux positions se trouvaient à une distance d'environ 10,2 km (11 150 verges) l'une de l'autre.
26 Milner, *Stopping the Panzers: The Untold Story of D-Day*, Lawrence, Kansas, University Press of Kansas, p. 170.
27 Journal de guerre du 14e Régiment de campagne, Artillerie royale canadienne, juin 1944.
28 *Ibid*.
29 Bird, p. 100.
30 Reynolds, p. 70.

Photo du MDN prise par le caporal Dominic Duchesne-Beaulieu/RP20-2018-0028-009

Un avion CF-18 *Hornet* décolle de la base aérienne Mihail Kogalniceanu, en Roumanie, pendant l'opération *Reassurance*, le 27 septembre 2018.

Le vérificateur général sur la question des avions de chasse ~ Les parlementaires sur la question de la recherche et sauvetage

par Martin Shadwick

Le vérificateur général, feu Michael Ferguson, n'était pas étranger aux caprices de l'approvisionnement de la défense canadienne en général, pas plus qu'à la sélection d'un successeur à notre bon vieux chasseur CF-18 *Hornet* de McDonnell Douglas (devenu depuis Boeing) en particulier. Dans son rapport du printemps 2012 – le premier de M. Ferguson à titre de vérificateur général – l'équipe d'audit avait examiné la participation du Canada au Programme de l'avion de combat interarmées et le processus décisionnel concernant l'acquisition d'avions Lockheed Martin F-35 *Lightning II*. Le rapport qui a suivi a redonné vie aux critiques de ceux qui doutaient déjà du F-35 comme du processus ayant mené à sa sélection par le gouvernement de Stephen Harper au milieu de l'année 2010, modifiant du coup considérablement la vision et les enjeux politiques de l'acquisition proposée.

Très critique, le rapport du printemps 2012 a conclu que le ministère de la Défense nationale n'avait pas géré le processus de remplacement de la flotte des CF-18 avec une diligence raisonnable et que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (devenu depuis Services publics et Approvisionnement Canada) n'avait pas fait preuve de diligence raisonnable en tant que responsable des achats du gouvernement. Le rapport faisait état de toute une litanie de « faiblesses importantes dans le processus décisionnel » utilisé par le ministère de la Défense nationale. Par exemple, les documents requis ainsi que les étapes principales n'avaient pas été suivis dans l'ordre, des décisions clés ont été prises sans les autorisations nécessaires et sans documents à l'appui, et les documents d'information ne renseignaient pas les principaux décideurs, les organismes centraux et le ministre sur les problèmes et les risques associés au choix du F-35 pour remplacer le CF-18. Par ailleurs, la Défense nationale n'a pas non plus fourni de renseignements complets sur les coûts aux parlementaires et lorsque la Défense nationale a décidé de recommander l'achat des F-35, elle était trop engagée dans le développement de l'appareil et le programme JSF pour être en mesure de lancer un processus concurrentiel équitable.

Le plus récent rapport, déposé en novembre 2018, visait à déterminer si la Défense nationale avait géré les risques liés à la flotte des avions de chasse du Canada de manière à pouvoir respecter les engagements du pays auprès du NORAD et de l'OTAN jusqu'à ce qu'une flotte de remplacement soit opérationnelle. À cette fin, le rapport a examiné les mesures prises par la Défense nationale pour gérer ces risques, notamment l'utilisation d'aéronefs pour un usage

© Lockheed Martin photo/Liz Lutz

Un avion F-35 *Lightning II*, construit par Lockheed Martin.

provisoire, la dotation et les niveaux d'expérience des pilotes et des techniciens, l'amélioration de la capacité, de l'interopérabilité et des exigences réglementaires, la gestion de la durée de vie structurelle de la flotte de CF-18 jusqu'à leur mise hors service en 2032, les limitations s'appliquant aux modalités de pilotage d'un aéronef et aux endroits où il peut voler (restrictions techniques et opérationnelles). Nous n'avons pas examiné le processus que le gouvernement [Trudeau] a lancé en 2017 pour acheter les 88 avions de chasse de remplacement. Nous n'avons pas fait un suivi de la recommandation formulée dans notre rapport de 2012 sur le remplacement des avions de combat du Canada. Nous n'avons pas non plus examiné la participation continue du Canada au programme d'avions de combat interarmées.

Dans son « message global », le rapport souligne qu'en 2016, le gouvernement du Canada a ordonné à la Défense nationale d'avoir suffisamment d'avions de chasse disponibles chaque jour pour respecter le plus haut niveau d'alerte du NORAD et l'engagement du Canada envers l'OTAN simultanément. Cette directive exigerait que la Défense nationale augmente de 23 p. 100 le nombre d'avions de chasse disponibles pour ses opérations. Ce nouveau besoin opérationnel est survenu à un moment où l'Aviation royale canadienne faisait face à une pénurie croissante de pilotes et de techniciens formés et expérimentés. De plus, la flotte actuelle de CF-18 a déjà plus de 30 ans, les CF-18 vont continuer de devenir plus vulnérables et il n'y a aucun plan pour améliorer leur capacité de combat. Pour avoir le nombre d'aéronefs nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences opérationnelles, le gouvernement a concentré ses efforts sur l'augmentation du nombre d'aéronefs. Le plan initial du gouvernement était d'acheter 18 nouveaux chasseurs Boeing F/A-18E/F *Super Hornet* même si l'analyse de la Défense nationale indiquait que ce plan n'aiderait pas l'Aviation royale canadienne à répondre au nouveau besoin opérationnel et aggraverait la pénurie de personnel. Le gouvernement prévoit maintenant acheter à l'Australie des avions de chasse F/A-18A/B *Hornet* d'occasion qui ont le même âge et les mêmes limites opérationnelles que les CF-18 que l'Aviation royale canadienne utilise actuellement. Par ailleurs, la Défense nationale prévoit consacrer près de 3 milliards de dollars, qui viennent s'ajouter aux budgets existants, pour prolonger la durée de vie de la flotte actuelle et pour acheter, exploiter et entretenir des appareils pour un usage provisoire. Toutefois, elle n'a aucun plan pour surmonter les plus grands obstacles au respect de la nouvelle exigence opérationnelle, à savoir la pénurie de pilotes et le déclin de la capacité de combat de ses aéronefs. Même si la Défense nationale a des plans pour contrer certains risques, les investissements décidés ne suffiront pas pour lui permettre d'avoir chaque jour un nombre suffisant d'appareils disponibles afin de répondre au niveau d'alerte le plus élevé du NORAD et honorer dans le même temps l'engagement du Canada envers l'OTAN. Comme il fallait s'y attendre, le rapport de 2018 a constaté que la force de chasse du Canada n'était pas en mesure de satisfaire à la nouvelle exigence opérationnelle instaurée par le gouvernement, soit avoir chaque jour un nombre suffisant d'appareils disponibles pour répondre au niveau d'alerte le plus élevé du NORAD et honorer dans le même temps l'engagement du Canada envers l'OTAN. La force de chasse ne pouvait pas satisfaire à l'exigence, parce que la Défense nationale manquait déjà de personnel et que les CF-18 étaient vieux et de plus en plus difficiles à entretenir. Nous avons aussi constaté que la solution proposée par le gouvernement, à savoir acheter des aéronefs pour un usage provisoire, ne permettra de régler ni la pénurie de personnel ni le vieillissement de la flotte.

En effet, dans ce qui est sans doute l'une de ses observations les plus tranchantes, le rapport de 2018 a révélé que l'analyse de la Défense nationale a démontré que l'achat des *Super Hornet* ne permettrait pas à lui seul au Ministère de se conformer à la nouvelle exigence opérationnelle. Le Ministère a affirmé que les *Super*

Hornet diminueraient dans un premier temps le nombre d'aéronefs disponibles chaque jour, au lieu de l'augmenter, parce que les techniciens et les pilotes devraient être retirés des CF-18 pour recevoir une formation sur les nouveaux appareils. L'analyse de la Défense nationale soutenait aussi qu'une fois la flotte de *Super Hornet* mise en service, le Ministère ne serait toujours pas en mesure de préparer les aéronefs nécessaires chaque jour pour répondre à la nouvelle exigence, en raison de la pénurie de personnel formé pour entretenir la flotte de CF-18. Le Ministère a indiqué qu'il avait besoin de plus de techniciens et de pilotes qualifiés, et non d'un plus grand nombre d'avions de chasse.

De plus, selon la Défense nationale, l'achat des F/A-18 australiens lui permettrait d'avoir un plus grand nombre d'appareils et de pièces de rechange pour contribuer à la gestion de la flotte de CF-18. Toutefois, cet achat ne réglera pas les faiblesses fondamentales de la flotte : le déclin de la capacité de combat des aéronefs et la pénurie de personnel. Il faudra modifier et mettre à niveau les F/A-18 australiens pour qu'ils puissent rester en service jusqu'en 2032. Ces modifications amèneront les F/A-18 au même niveau que les CF-18, sans toutefois améliorer la capacité de combat de ces appareils. Par ailleurs, la Défense nationale ne dispose toujours pas d'un nombre suffisant de techniciens pour entretenir ces appareils ni de pilotes pour les faire voler. À notre avis, l'achat d'aéronefs pour un usage provisoire n'aide pas la Défense nationale à satisfaire systématiquement à la nouvelle exigence instaurée en 2016. Sans un plus grand nombre de techniciens et de pilotes, cette mesure aura un effet minime sur les opérations de la force de chasse.

Le rapport de novembre 2018 proposait deux recommandations. Premièrement, la Défense nationale devrait élaborer et mettre en œuvre des stratégies de recrutement et de maintien en poste des techniciens et des pilotes de la force de chasse pour lui permettre de satisfaire aux exigences opérationnelles et de se préparer au passage à la flotte de remplacement. Et, deuxièmement, la Défense nationale devrait analyser les améliorations à apporter aux CF-18 pour en assurer la pertinence opérationnelle jusqu'en 2032, et devrait faire approuver celles qui sont adéquates et réalisables. Dans sa réponse publiée, le ministère de la Défense nationale a accepté les deux recommandations. En réponse à la première recommandation, le Ministère mettra en œuvre des plans pour augmenter le nombre de techniciens et de pilotes dans la force de chasse. Des mesures initiales ont déjà été prises, telles que l'initiative de renouvellement du maintien des capacités des chasseurs, qui ajoutera plus de 200 techniciens aux escadrons de premier échelon, ainsi que les nouveaux efforts de recrutement, et la stratégie et les initiatives de maintien en poste devant être achevés à l'automne 2019. Dans le cas de la seconde recommandation, la Défense nationale cherche à faire approuver un certain nombre de mises à niveau afin de répondre aux exigences réglementaires et d'interopérabilité lui permettant de continuer à piloter les CF-18 jusqu'en 2032. De plus, l'ARC effectue une analyse pour évaluer les mises à niveau nécessaires pour le combat pouvant être mises en œuvre afin de faire face aux défis croissants posés par l'évolution des menaces. Cette analyse, qui devrait être achevée d'ici le printemps 2019, tiendra compte des projets de transition vers de futurs besoins en matière d'avions de chasse au milieu des années 2020. Ces mesures ont fait

© Boeing/Photo BI411093

Un FA-18F *Super Hornet* Block III de Boeing.

l'objet d'un communiqué de presse distinct publié par le ministre de la Défense nationale, Harjit S. Sajjan, le 20 novembre 2018. Le ministre a ajouté – ce qui soulèvera vraisemblablement des questions plus générales quant à l'utilisation de la diversification des modes de prestation des services en milieu militaire – que l'initiative relative au personnel de maintenance fera appel à la maintenance de deuxième échelon sous contrat pour ramener plus de 200 techniciens aux escadrons de premier échelon. Il a également souligné qu'une solution durable au problème de capacité de chasse des FAC ne sera apportée qu'une fois que nous aurons à la fois fait l'acquisition de futurs chasseurs et augmenté le nombre de techniciens et de pilotes qualifiés avec de l'expérience pour permettre à l'ARC de fournir un nombre suffisant d'aéronefs prêts à l'action.

Il y a peut-être deux leçons importantes à retenir du rapport du vérificateur général de novembre 2018. La première, comme le ministre l'a reconnu dans sa déclaration, est qu'une « solution durable » aux multiples défis du Canada en matière de capacité de chasse n'est pas près d'être trouvée.

La seconde apparaît dans la conclusion finale du rapport. Ce dernier conclut que la Défense nationale n'a pas pris de mesures suffisantes pour gérer les risques liés à la flotte des avions de chasse du Canada de manière à pouvoir respecter les engagements du pays auprès du NORAD et de l'OTAN jusqu'à ce qu'une flotte de remplacement soit opérationnelle, notamment en raison de facteurs indépendants de sa volonté. Vu l'incertitude entourant la date de remplacement de la flotte d'avions de chasse et l'élargissement des exigences opérationnelles instaurées par le gouvernement en 2016, la Défense nationale se retrouve dans une situation qui compliquera la gestion des risques jusqu'à ce qu'une flotte de remplacement soit opérationnelle. Essentiellement, le rapport de 2012 était dérangeant pour le gouvernement Harper – qui, après tout, a sa part de responsabilité à propos de l'incertitude entourant la date de remplacement de la flotte d'avions de chasse – mais celui-ci concentrait davantage son attention sur des lacunes et des omissions qui étaient perçues au ministère de la Défense nationale. Le rapport de 2018, en revanche, dérange certes le ministère de la Défense nationale, mais concentre la majeure partie de ses critiques sur la façon dont certains éléments du dossier des chasseurs ont été traités par le gouvernement Trudeau, notamment son désir d'acquérir des avions de chasse provisoires. Jusqu'à présent, cependant, le rapport de 2018 n'a pas déclenché le même type de scandale politique que son prédécesseur en 2012. Est-ce que cela reflète la supériorité du gouvernement Trudeau en matière de contrôle des dommages (aidé en cela peut-être, par un certain élément de chance), ou est-ce seulement le calme proverbial avant la tempête?

Également paru en novembre 2018, le rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans sur la recherche et le sauvetage (R-S) maritimes – *Quand chaque minute compte* – a beaucoup moins retenu l'attention que les conclusions du rapport du vérificateur général sur la gestion du risque dans le monde des chasseurs. Ce manque d'intérêt n'est guère surprenant – la R-S peut certes devenir un enjeu politique, public et médiatique surchargé presque instantanément au Canada, mais habituellement celle-ci n'attire relativement que peu d'attention au jour le jour. Cela est bien malheureux toutefois, étant donné que le rapport du comité revêt

Garde côtière canadienne

Le NGCC *Cape Kuper* de recherche et de sauvetage, basé dans la région de l'Ouest de la Garde côtière canadienne.

beaucoup de valeur (notamment les recommandations concernant la Garde côtière canadienne), de même que certaines observations et conclusions très sujettes à débat concernant le rôle et les activités de R-S du Ministère et des Forces armées canadiennes.

Il va de soi que le rapport est principalement axé sur la Garde côtière. Celui-ci a accordé une attention considérable aux questions de personnel, de l'établissement des bases, de la formation, de la prévention et de la gouvernance. La recommandation la plus importante à cet égard a été que la Garde côtière canadienne devienne un organisme distinct constitué en vertu d'une loi relevant du ministre des Transports du Canada. Malheureusement, il n'a été aucunement fait mention du Secrétariat national Recherche et sauvetage dans le volet du rapport portant sur la gouvernance de la R-S. Relativement jeunes en comparaison du reste de la flotte de la Garde côtière canadienne, les principaux navires de R-S de la Garde côtière canadienne (GCC) ne sont mentionnés que de façon fugitive dans le rapport. Le comité s'est dit toutefois inquiet du vieillissement de la flotte actuelle de la GCC, notant en particulier les manques de capacités des navires polyvalents et complémentaires pouvant aussi servir aux opérations de R-S maritimes. En effet, le comité a appris que la flotte canadienne est en fait l'une des plus vieilles au monde. À l'échelle nationale, 29 p. 100 des gros navires ont plus de 35 ans, et près de 60 p. 100 des petits navires ont dépassé 20 ans de vie utile. Ils nécessitent d'importantes et longues réparations qui réduisent d'autant leur temps de service. La flotte a donc un urgent besoin de rajeunissement.

En tant que fournisseurs de moyens aériens primaires et secondaires à l'appui des missions de R-S maritimes, le MDN et les Forces armées canadiennes apparaissent de façon proéminente dans l'étude du comité. Les questions de personnel et de dotation (dont l'utilisation accrue de la diversification des modes de prestation de services), des temps de réaction et d'intervention, des bases, de la couverture des opérations de R-S et matérielles à propos des aéronefs à voilure fixe et des hélicoptères ont dominé ce segment du rapport. Pour ce qui est de la question du personnel, le rapport a pris note des défis du recrutement et du maintien en poste des équipages d'aéronefs, des techniciens et des contrôleurs aéronautiques de R-S, et il a recommandé que les Forces armées canadiennes profitent des possibilités que leur offre le *Plan d'investissement de la Défense 2018* pour accroître et diversifier [en mettant l'accent sur les femmes et les peuples autochtones] leurs effectifs en recherche et sauvetage afin de faire face à l'augmentation des interventions en la matière. Il a également exprimé l'espoir que les FAC réévalueront leur temps de réaction une fois qu'elles auront comblé adéquatement ces pénuries de main-d'œuvre, grâce au *Plan d'investissement pour la Défense 2018*.

Pour l'instant, il n'est pas possible, soutient le rapport, de redéployer les ressources aériennes en R-S pour assurer une meilleure couverture stratégique, parce que la flotte actuelle est utilisée au maximum de sa capacité. Il faut donc des ressources additionnelles. Le comité a entendu dire à maintes reprises que le maintien du statu quo ne devait plus être la seule option. Des intervenants en R-S du Canada et d'autres pays ont proposé des solutions possibles, notamment :

– augmenter la flotte d'aéronefs de R-S exploités par les FAC, dans le cadre d'un méga projet gouvernemental d'acquisition d'immobilisations étalé sur plusieurs années;

– privatiser les activités de R-S aériens en remplaçant les services assurés par des aéronefs que possède et exploite le gouvernement par des services de fournisseurs civils privés, dans le cadre de contrats pluriannuels (comme cela se fait en Australie, en Irlande et au Royaume-Uni);

– recourir à des fournisseurs de services civils privés pour *combler temporairement les manques de couverture*, pendant la modernisation de la flotte existante ou en attendant l'achat de nouvelles ressources;

– faire appel à des fournisseurs de services civils privés pour appuyer les ressources gouvernementales existantes en R-S et étendre la couverture.

Le comité ne croit pas que la réponse aux besoins particuliers du Canada passe par la privatisation des services de R-S aériens (comme au Royaume-Uni, en Irlande et en Australie) ni par un autre grand projet d'investissement gouvernemental pour l'acquisition de nouveaux aéronefs de R-S (ou la remise à neuf des vieux appareils). Il croit cependant que d'autres modèles de services – comme des partenariats public-privé exploitant au mieux les capacités et les ressources des deux secteurs – pourraient s'avérer, à court et moyen terme, des solutions novatrices et économiques pour compléter les ressources en R-S dans les régions où la couverture est faible ou insuffisante. Le comité a suggéré, par exemple, qu'avoir une compagnie privée d'hélicoptères qui serait basée dans l'Arctique canadien permettrait d'améliorer considérablement la couverture et les opérations de R-S dans cette vaste région. De la même façon, étant donné que les FAC n'ont pas assez d'aéronefs à voilure fixe pour mener des opérations de R-S dans la province [de Terre-Neuve-et-Labrador], faire appel à des ressources privées de R-S aériens, qui seraient basées à proximité [des activités maritimes en expansion], permettrait de réduire les délais d'intervention et d'améliorer les résultats. Dans la région de recherche et de sauvetage de Trenton, la couverture de R-S dans les Grands Lacs est assurée par les CH-146 *Griffons*, mais ces appareils font actuellement l'objet de réparations dans le cadre d'un projet destiné à prolonger leur vie utile jusqu'en 2030. On pourrait donc faire appel à un fournisseur privé pour combler les besoins en R-S jusqu'à la fin du projet. Dans les régions de R-S de Halifax et de Victoria, les hélicoptères CH-149 *Cormorant* qu'utilisent les FAC doivent aussi subir une révision de mi-vie. Ces mises à niveau nécessiteront la mise hors service de ces [appareils] pendant de longues périodes, de sorte qu'il risque d'y avoir des problèmes de capacité pour la couverture des opérations de R-S. Jusqu'à ce que les *Cormorant* soient modifiés et à nouveau opérationnels, on pourrait donc faire appel à un exploitant privé pour effectuer des missions de R-S.

En plaidant en faveur d'une injection substantielle de diversification des modes de prestation des services (DMPS), le comité a fait remarquer qu'il a eu l'occasion de rencontrer différents fournisseurs privés de services de R-S par hélicoptère, aussi bien au Canada qu'ailleurs dans le monde. Il a aussi discuté avec les autorités responsables des opérations de R-S dans les pays qui ont conclu des contrats avec ce genre d'exploitants privés. Voici, selon eux, les avantages de partenariats public-privé pour le gouvernement :

– le délai d'obtention d'un hélicoptère au moyen d'un contrat de services est plus court que le délai de livraison d'un aéronef militaire acheté;

Garde côtière canadienne

Un hélicoptère Bell 429 de la Garde côtière canadienne.

– le fournisseur privé jouit d'une certaine flexibilité pour recruter des équipages expérimentés et les payer au tarif du marché, alors qu'il est plus difficile pour les forces armées de former et de retenir des pilotes et du personnel de maintenance;

– le coût initial d'un contrat de services est nul, alors que l'achat d'aéronefs suppose un engagement financier de départ lourd à porter;

– le gouvernement n'a pas à assumer de frais d'investissement supplémentaires pour la création d'une base d'hélicoptères permanente destinée aux opérations de R-S, puisque ces dépenses sont à la charge du fournisseur et prévues dans le calcul des honoraires du contrat;

– si un fournisseur de services perd un hélicoptère, il doit le remplacer aussitôt (en vertu du contrat) sans que le gouvernement n'ait rien à payer (alors que si la perte concerne un aéronef militaire, c'est au gouvernement d'assumer les coûts de remplacement).

Le comité a pris note d'une mise en garde importante selon laquelle une compagnie privée d'hélicoptères pourrait tenter de recruter des ressources humaines ayant l'expertise requise directement au sein des FAC, qui ont déjà actuellement beaucoup de difficulté à embaucher du personnel et à le garder. Les personnes interrogées par le comité ont insisté sur le fait qu'une compagnie privée devrait être autosuffisante et se constituer ses propres effectifs. Il a également été mentionné qu'un exploitant privé pourrait avoir à bord de ses hélicoptères des équipages mixtes incluant des membres des FAC. Les personnels militaire et civil de R-S pourraient aussi s'entraîner ensemble régulièrement. Mais plus important encore, l'exploitant civil travaillerait sous le commandement et le contrôle des FAC.

De l'avis du comité, il est raisonnable d'exiger une amélioration des services de R-S au Canada. Il croit que les compagnies privées d'hélicoptères pourraient combler certains manques dans la couverture de R-S, surtout dans l'Arctique canadien et à Terre-Neuve-et-Labrador. Le comité a donc recommandé que le ministère de la Défense nationale lance un projet pilote autorisant un exploitant privé d'hélicoptères civils à effectuer des missions de recherche et de sauvetage aériens dans l'Arctique canadien et à Terre-Neuve-et-Labrador. L'évaluation du projet pilote, avec ses coûts et ses avantages, devrait être rendue publique.

Il serait difficile pour un observateur objectif de critiquer la conclusion centrale du comité selon laquelle la privatisation en profondeur de la R-S aéronautique – comme au Royaume-Uni – serait la réponse aux besoins particuliers du Canada. Ceci étant dit, on pourrait contester, remettre en question ou demander des éclaircissements au sujet de certaines des autres constatations et observations du comité. Certaines, comme l'inexactitude du nombre de *Cormorant* dans la flotte canadienne, sont mineures. D'autres sont beaucoup plus fondamentales. Le rapport du comité, par exemple, indique qu'un autre grand projet d'investissement gouvernemental pour l'acquisition de nouveaux [aéronefs] de R-S (ou la remise à neuf des vieux appareils) ne serait pas la réponse aux besoins particuliers

du Canada, mais il n'est pas clair à quelles dépenses il fait référence. Rien n'indique officiellement qu'il fait référence à l'acquisition du CC-295, ou au projet de mise à niveau et de renforcement à mi-vie du *Cormorant* (bien que le rapport semble quelque peu confus quant au statut exact de la mise à niveau à mi-vie du *Cormorant* et, ce qui est important et curieux, ne mentionne aucunement l'élément de renforcement essentiel de ce projet). Les préoccupations au sujet des dépenses gouvernementales en cette ère de prudence financière sont une chose, mais le comité aurait-il l'intention de nous suggérer, par exemple, que l'acquisition de CC-295 de R-S subséquents ou la maximisation du potentiel secondaire du CC-130J *Hercules* pourraient nous « mettre dans la rue »?

La demande d'un projet pilote de DMPS pourrait être éclairante, mais il est parfois difficile de se défaire de la conviction que le comité a plus qu'adéquatement consulté déjà différents fournisseurs privés de services de R-S par hélicoptère, aussi bien au Canada qu'ailleurs dans le monde, ainsi que les autorités responsables des opérations de R-S dans les pays qui ont conclu des contrats avec ce genre d'exploitants privés, mais qu'il a peut-être aussi été moins diligent à rechercher les avis – et cela ne veut pas nécessairement dire le personnel de recherche et sauvetage des FAC en service – d'intervenants pouvant avoir des opinions certes différentes, mais plus objectives et globales quant aux avantages allégués de la diversification des modes de prestation de services. Le comité pourrait aussi découvrir que ces combleurs de lacunes à court et à moyen terme en DMPS de R-S pourraient, par défaut, développer un degré inattendu de permanence.

Martin Shadwick *a enseigné la politique de défense canadienne à l'Université York de Toronto pendant bon nombre d'années. Il a déjà été rédacteur en chef de la* Revue canadienne de défense *et il est actuellement le commentateur attitré en matière de défense à la* Revue militaire canadienne.

Garde côtière canadienne

Le NGCC *Cape Naden* de recherche et de sauvetage travaillant de concert avec un hélicoptère Bell 429.

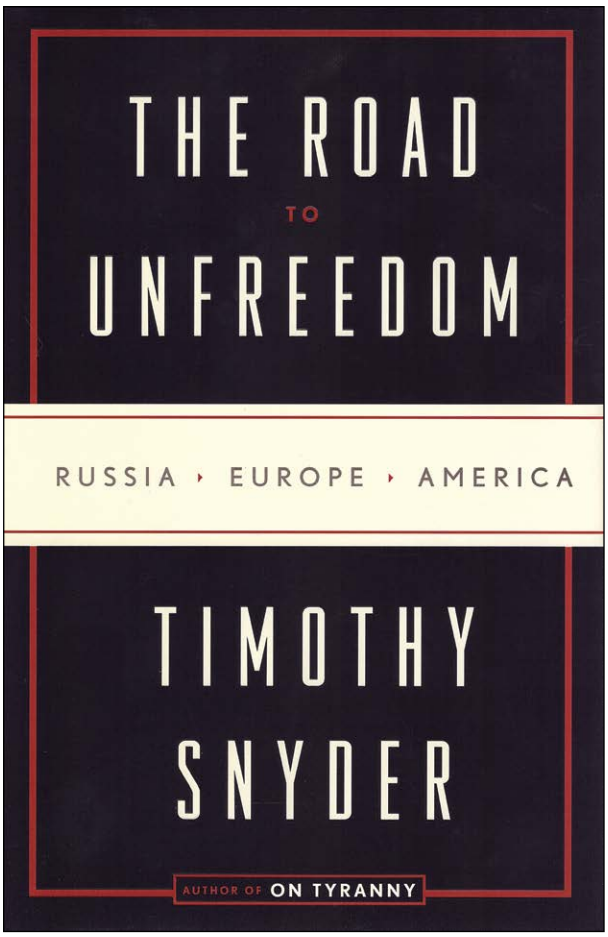

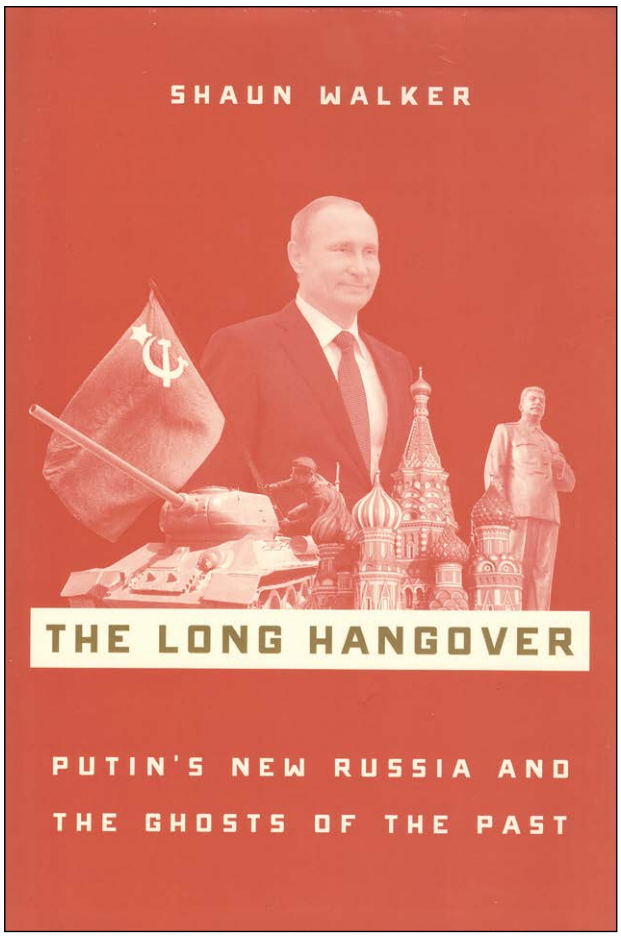

Irréalisme de la militarisation

par Sean M. Maloney

Timothy Snyder, *The Road to Unfreedom: Russia, Europe, America*, Crown Publishing Group, 2018

Shaun Walker, *The Long Hangover: Putin's Russia and the Ghosts of the Past*. Oxford University Press, 2017

La plus récente participation du Canada au projet européen a entamé une nouvelle phase en 2017 à la suite de la décision de déployer des forces militaires en Lettonie. On pourrait soutenir qu'il s'agit là d'une prolongation de notre engagement d'un demi-siècle auprès de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pendant la Guerre froide et que les unités sont directement issues de celles qui formaient les Forces canadiennes Europe à l'époque. Aujourd'hui, nous devons faire face à une menace identique, la Russie cherchant à s'ingérer dans les affaires de l'Europe, de même qu'à la perturber et à la dominer. Nous avons toutefois le réflexe d'examiner la menace de notre point de vue habituel, alors que les mécanismes de cette ingérence et de cette domination ont eux-mêmes évolué. L'ensemble de l'institution des Forces armées canadiennes (FAC), des niveaux supérieurs aux « caporaux stratégiques », doit absolument comprendre les méthodes complexes maintenant utilisées par l'adversaire. La tâche n'est pas facile. Nous avons toutefois deux précieux alliés pour nous aider : l'historien Timothy Snyder et le journaliste Shawn Walker. Ces derniers ont passé beaucoup de temps dans le théâtre des opérations et apportent un point de vue qui fait cruellement défaut dans le discours canadien sur le sujet.

Essentiellement, la Russie de Poutine adopte une nouvelle idéologie et mène des activités d'influence très évoluées, qui sembleront tortueuses, contradictoires, voire kaléidoscopiques, aux Occidentaux; ceux-ci, pour les comprendre, cherchent à utiliser les méthodes classiques de la science politique. Ce faisant, ils peuvent sous-estimer les risques inhérents à la nouvelle menace s'ils en comprennent mal la source et le fondement. En outre, il s'agit d'un

jeu multigénérationnel de longue durée reconnu par notre adversaire, pratiquement incompréhensible pour notre société et notre système politique canadiens, habitué à fonctionner sur des périodes de deux à quatre ans, et dénué de toute capacité de transformer le contexte historique. En fait, la manipulation des perceptions de l'histoire est à la base de cette nouvelle idéologie nationaliste russe et constitue un élément clé de ses méthodes opérationnelles. Nous ne devons jamais oublier que les divagations ésotériques tortueuses similaires d'Adolph Hitler dans les années 1920 et leur adoption généralisée par la nation la plus avancée de l'époque sur les plans scientifique, technologique et peut-être philosophique nous ont plongés dans la Seconde Guerre mondiale et ont entraîné l'Holocauste. Parallèlement, le fait que les diplomates, les journalistes et les politiciens occidentaux de l'époque aient sous-estimé le projet communiste multigénérationnel de Joseph Staline et son fondement ésotérique a entraîné la domination et l'asservissement de l'Europe de l'Est, à l'origine de la Guerre froide et de notre participation de longue durée à ce conflit. Si MM. Snyder et Walker ont raison, et ils sont susceptibles de l'être, nous sommes actuellement en présence d'un phénomène à la fois sinistre et très avancé.

L'argument présenté par M. Snyder dans l'ouvrage *The Road to Unfreedom* est un mécanisme complexe qui ne se prête pas à la simplification. Aux fins de notre analyse, ses principaux éléments ont trait au fondement de la nouvelle idéologie russe et à la manière dont elle se présente, à la fois aux Occidentaux et aux Russes eux-mêmes. Les théories clés qui inspirent l'idéologie de Poutine proviennent de trois sources russes qui nous paraissent nébuleuses : Ivan Ilyan, tenant du fascisme chrétien dans les années 1920; Lev Gumilev, partisan de l'eurasianisme dans les années 1990 et Alexander Dugin, un homme qui, faute d'une meilleure description, utilise des concepts eurasiens « pour donner une résonance russe aux idées nazies » [TCO]. À la lecture des efforts déployés par M. Snyder pour « réfléchir » aux éléments clés de ces idées bizarres, on ne peut s'empêcher de les comparer à la Société Thulé et à son influence sur la pensée ésotérique d'Hitler. Gumilev faisait également partie du club Izborsk, dont les membres foisonnent au sein de l'élite russe et dont l'idéologie s'inscrit dans le prolongement de ces théoriciens ainsi que d'autres qui vont dans le même sens. En hommage à cette organisation, on a peint au pochoir l'équivalent russe du nom du club sur le fuselage d'un bombardier nucléaire TU-95 de la force aérienne russe.

Le négationnisme fait partie intégrante de la nouvelle idéologie. De ce point de vue, les Russes ont souffert plus que les Juifs. Ils ont subi de plus lourdes pertes que les Juifs. Par conséquent, l'Holocauste est un concept occidental dépourvu de pertinence. L'idée de base qui sous-tend l'idéologie est que la « vierge Russie » est pénétrée par les idées et les perversions de l'Occident, en particulier l'homosexualité, et le « poison » qui l'accompagne, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). La Russie ne peut pas se tromper en se défendant contre cette menace. L'Ukraine est la Russie. Les fascistes nazis occupent l'Ukraine en réprimant et en violant les Russes, et en volant les ressources. À maintes reprises, on *a* avancé l'argument syllogistique selon lequel quiconque conteste les manœuvres russes dans la région est homosexuel et donc appuie le programme nazi pour salir la Russie, et on *continue* de le faire. Aussi aberrant que cela peut sembler, la reconquête de l'Ukraine et la libération de l'Europe de ce que l'on pourrait qualifier de « complot international de Juifs nazis homosexuels, comme la propagande russe l'a insinué auprès de divers publics cibles » [TCO], constituent en partie le fondement de la situation actuelle. L'homophobie et l'antisémitisme sont au cœur de cette idéologie.

Les propagandistes russes ont appris par le passé que les médias occidentaux pourraient saper leur pouvoir autoritaire; ils ont donc entrepris délibérément de semer la plus grande confusion possible au sein de leur population. La guerre en Ukraine a été mise sur le même pied que la Seconde Guerre mondiale. « Tant que la bataille faisait rage, on parlait toujours de 1941. À l'été 2014, lors d'une incursion majeure, de jeunes Russes ont peint les mots «POUR STALINE!» sur leurs chars » [TCO]. M. Snyder résume le propos de Vladimir Surkov, principal « technologue politique » de Poutine (soit « l'équivalent de Goebbels ») : « Éliminer les faits, c'est entamer l'éternité. Si les citoyens doutent de tout, ils ne peuvent percevoir d'autres modèles au-delà des frontières de la Russie ou discuter raisonnablement de réforme, et ils ne peuvent se faire mutuellement confiance pour s'organiser en vue d'établir un changement politique. Un avenir vraisemblable nécessite un présent fondé sur des faits » [TCO]. L'un des aspects clés cernés par M. Snyder concernant les attaques menées contre la raison est le suivant : « L'adage selon lequel il y a deux côtés à la médaille est logique lorsque les représentants de chaque partie acceptent la réalité du monde et interprètent la même série de faits. » [TCO] Que se passe-t-il s'ils ne le font pas? De fait, « La guerre [en Ukraine] n'a pas eu lieu, mais si elle avait eu lieu, l'Amérique devait être tenue pour responsable; et puisque l'Amérique était une superpuissance, tout était permis pour réagir à son absolue malveillance. Si la Russie avait envahi l'Ukraine, ce qui tout à la fois a été et n'a pas été le cas, toute action ou inaction des Russes serait légitime. » [TCO] Cette idée réellement étonnante s'avère efficace étant donné qu'elle s'insinue dans les médias occidentaux et même canadiens. M. Snyder la décrit comme une « asymétrie inverse ». En vertu de ce concept, au cours de l'invasion russe de l'Ukraine, « les forts utilisaient les armes des faibles – des tactiques partisanes et terroristes – pour feindre la faiblesse ». Des bataillons de Tchétchènes et d'Ossètes ont été mis en place sous prétexte qu'ils combattaient pour la Russie contre les États-Unis. En fait, les moudjahidines de Tchétchénie (formant le « bataillon de la mort ») étaient organisés et dirigés contre les Ukrainiens au service de l'Église orthodoxe, une autre manœuvre étonnante. Il s'agit d'une guerre permanente, où l'Occident est l'éternel ennemi, et où tout peut se justifier. Dans ce monde, 2 plus 2 *est* égal à 5.

Ensuite, l'ouvrage *The Long Hangover,* de Shaun Walker, s'apparente à celui de M. Snyder. M. Walker indique qu'après l'effondrement de l'Union soviétique, « les Russes considéraient qu'ils avaient perdu non un empire ou une idéologie, mais le fondement même de leur identité » [TCO]. La manipulation de l'histoire et la répression agressive de la dissidence par Poutine faisaient partie intégrante de « la conservation du passé au service du présent, de la tentative de transformer la mémoire collective des décennies pénibles et complexes passées sous le régime soviétique en une source de fierté pour les Russes » [TCO]. Ainsi, on comprend mieux l'étrange

contradiction que présente un État fasciste russe célébrant la victoire des communistes soviétiques sur le fascisme au cours de la Seconde Guerre mondiale. La nouvelle idéologie, qui invite « à la pureté et à la chasteté », a été structurée de manière à répondre aux attentes de ce peuple prétendument désemparé.

Par conséquent, Poutine était d'avis que « si la Russie pouvait regagner l'importance mondiale qu'avait autrefois l'Union soviétique, le bien-être de la population s'améliorerait automatiquement » [TCO]. M. Walker mentionne qu'en suivant cette orientation, Poutine « a mis à profit une philosophie politique qui fétichisait la force de l'État et de la souveraineté » [TCO]. Le principal moyen d'y parvenir consistait à donner une nouvelle image à la « guerre sacrée » [la Grande guerre patriotique – dir.] afin de la mettre au service de la nouvelle Russie.

Toutefois, un obstacle de taille a été l'émergence de l'historiographie de l'après-Guerre froide, selon laquelle les crimes commis par l'Union soviétique contre sa propre population, en particulier les Ukrainiens, devenaient embarrassants, tout comme des sujets tels que le pacte Molotov-Ribbentrop, le massacre de Katyń et d'autres massacres dirigés contre les Polonais. Par conséquent, « il devenait " antipatriotique " d'insister sur les pages sombres de la guerre, » et « quiconque tentait de mettre en cause ou d'embrouiller le récit essayait aussi d'ébranler la Russie elle-même. » [TCO] Cela a donné lieu à la mise sur pied, en 2009, de la « Commission de lutte contre les tentatives de falsification de l'Histoire au détriment des intérêts de la Russie », qui a réécrit les récits relatifs aux États baltes, à l'Ukraine et à la Pologne afin de remettre en question le statut de victime de leur population et de les accuser d'avoir collaboré avec les nazis. En fait, toute remise en question de ces nouveaux récits était considérée par les médias d'État comme un équivalent moral, juridique et fonctionnel du négationnisme.

Pour renforcer ces nouveaux récits, un large éventail de romans historiques non traditionnels soigneusement rédigés, ainsi que des ouvrages pseudo-historiques minutieusement adaptés (notamment des romans décrivant l'invasion de l'Ukraine dès 2005) ont inondé le marché russe. M. Walker expose en détail la déformation intentionnelle de l'histoire de la Tchétchénie, selon de laquelle les déportations de Tchétchènes en temps de guerre sont écartées de l'histoire par un ancien moudjahidin anti-russe qui dirige le pays en tant que prolongement de la volonté du Kremlin : « Les Tchétchènes ont dû restructurer leurs souvenirs du passé et tolérer le culte de la personnalité de Kadyrov. » [TCO] Ceux qui s'y opposaient étaient étiquetés comme homosexuels et arrêtés.

M. Walker compare de façon convaincante les Jeux Olympiques de 2012 à Sotchi avec les Jeux Olympiques de 1936 à Berlin. Les Jeux de Sotchi ont été utilisés par le Kremlin aux fins de « regroupement interne », tandis que les médias d'État rejetaient toute critique relative aux scandales de dopage comme faisant « partie d'un sinistre complot, guidé par les pays occidentaux déterminés à empêcher la Russie d'avoir son quart d'heure de gloire » [TCO].

Cependant, les Ukrainiens n'étaient pas intéressés à accepter ce programme. Comme ils ne voulaient pas faire partie de la zone d'influence de la Russie, on a ressuscité des problèmes complexes relatifs à la Seconde Guerre mondiale dans le cadre des efforts déployés pour « prouver » que l'actuelle Ukraine anti-russe mettait en œuvre la politique nazie des années 1940 et qu'il était donc justifié d'intervenir en Crimée et au Donbass afin de protéger les Russes contre le viol par des pédophiles, les homosexuels et le VIH. Si l'Holodomor des années 1930 n'avait pas eu lieu, le combat des Ukrainiens contre l'Union soviétique dans les années 1940 perdait toute légitimité; par conséquent, les Ukrainiens étaient des fascistes. La situation était identique dans les pays Baltes. La réalité historique de ces États coincés à l'époque entre deux pays totalitaires, et forcés de choisir entre l'un et l'autre pour survivre après avoir été persécutés par les deux, *a été* et *est toujours mise de côté*.

D'après M. Walker, qui abonde dans le même sens que M. Snyder, l'argument selon lequel le Canada protège un État letton fasciste qui serait un simple prolongement de l'Allemagne nationale-socialiste, par exemple, a déjà été utilisé contre les soldats canadiens. Le traitement inéquitable de la Lettonie par l'Union soviétique n'est pas évoqué, et les efforts déployés par le Canada pour combattre l'Allemagne nationale-socialiste sont passés sous silence. À titre anecdotique, l'intervention de l'OTAN, et donc du Canada, au Kosovo pour mettre fin au génocide en 1999 sert maintenant à justifier l'intervention de la Russie dans la région. Une fois encore, la réalité historique importe peu à ceux qui soutiennent les initiatives du Kremlin.

Le programme de la Russie est moderne et a beaucoup progressé. Si nous n'arrivons pas à nous entendre sur ce qui constitue une menace, nous ne serons pas en mesure de planifier une intervention efficace. Les dirigeants actuels du Kremlin en sont conscients et ont tout fait pour mélanger les enjeux et causer des perturbations, de même que créer de l'incertitude à la moindre occasion. Nous devons absolument « lever le voile » sur les véritables objectifs et les mécanismes utilisés par la Russie de Poutine pour les atteindre. MM. Snyder et Walker seraient d'accord sur le fait que le seul moyen d'y parvenir consiste à bien connaître l'histoire de la région avant d'être en mesure de faire face à ces initiatives et de les freiner.

Sean Maloney, Ph. D., *est professeur d'histoire au Collège militaire royal du Canada. Il était conseiller en histoire auprès du chef d'état-major de l'Armée de terre durant la guerre en Afghanistan. M. Maloney a acquis une grande expérience sur le terrain dans les Balkans, plus particulièrement en Croatie, en Bosnie, au Kosovo et en Macédoine, de 1995 à 2001. Il a aussi publié de nombreux ouvrages sur la Guerre froide.*

Appel: A Canadian in the French Foreign Legion

par Joel Adam Struthers

Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier Press, 2019

260 pages, 30 illustrations, 24,99 $

ISBN 978-1-77112-105-7 (couverture souple)

ISBN 978-1-77112-106-4 (EPUB)

ISBN 978-1-77112-390-7 (PDF)

Critique de Michael Boire

Si vous souhaitez découvrir la réalité des soldats de la Légion étrangère contemporaine, sans vous empêtrer dans le mythe et la prétention qui caractérisent nombre des descriptions existantes de la Légion, ce livre est fait pour vous. Dans ces mémoires amusants et réfléchis, Joel Struthers nous raconte en toute sincérité ses six années dans la Légion. Il a eu la chance de passer la plus grande partie de son service dans la composante aéroportée élite de la Légion, l'incomparable 2e Régiment étranger de parachutistes (le REP), qui était et est encore à l'avant-garde des Forces spéciales françaises.

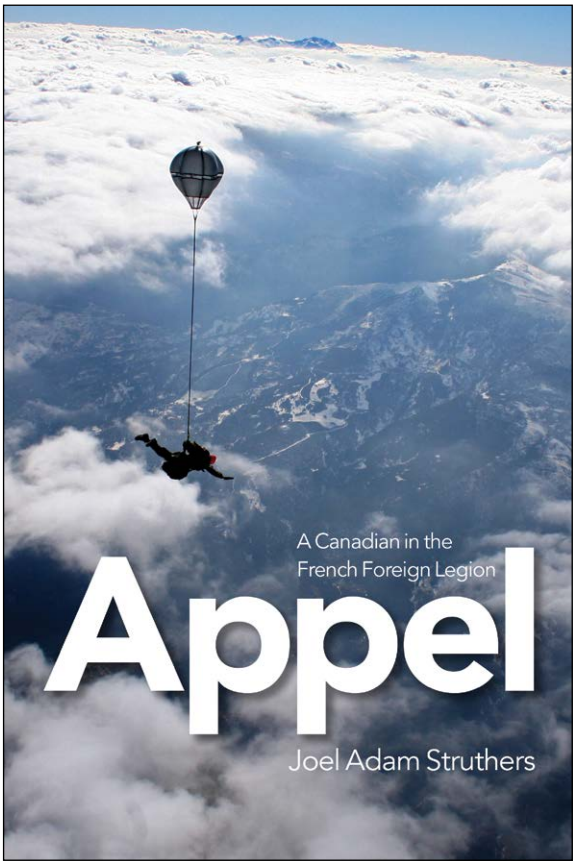

Pendant sa jeunesse au Canada, à peine sorti de l'école secondaire, il était de son propre aveu plein de rancœur. Ses aptitudes physiques à l'agressivité éclipsant sa maturité, l'auteur ne se sentait pas à sa place dans un milieu qu'il considérait comme morne et ordinaire. Issu d'une famille cultivant le goût des voyages et une tradition militaire dans l'ARC – elle avait commencé son long et honorable service envers le Canada un siècle plus tôt, pendant la guerre des Boers – Struthers a eu envie d'entamer une carrière militaire pour retrouver le droit chemin et se concentrer sur son avenir. La profession des armes, qui avait été une si grande source d'honneur et de fierté pour son grand-père et son père, deviendrait le moyen par lequel il connaîtrait le succès et l'épanouissement, et mettrait fin à ses remises en question.

Cette quête de maturité commence donc lorsque Struthers s'enrôle dans le Royal Westminster Regiment, l'une des pierres angulaires de la milice de la Colombie-Britannique. Rassuré par cette nouvelle vie militaire et fasciné par les défis de l'entraînement au manège militaire de son régiment et dans les grands espaces de Wainwright, le jeune Joel a trouvé la mesure du bonheur. Bien qu'il soit occupé et appliqué, son insatisfaction demeurait néanmoins. Quelque chose lui manquait. Pendant son cheminement vers l'âge adulte dans la milice canadienne, Joel a entendu l'appel au clairon lancé par la Légion dans le cadre d'une campagne de promotion musclée. Pour ce jeune homme qui cherchait à s'épanouir en partant au combat à l'autre bout du monde, l'attrait de la Légion a été irrésistible. Il a rapidement compris que « bien que la Légion fasse partie des forces armées françaises, elle a son histoire propre, ses traditions distinctives et une discipline exclusive. Dans les forces armées françaises, il est entendu que le légionnaire s'élève au-dessus du soldat ordinaire par sa discipline et les attentes qu'il doit satisfaire [TCO] » (p.35). Voilà à quoi ressemblerait la nouvelle vie de l'auteur.

Le livre consiste en un tour d'horizon de la Légion. Outre l'abondance de détails sur cette forme spéciale et unique de vie militaire, le livre offre aussi la précision technique d'un roman de Tom Clancy qui aurait été composé avec une touche de sensibilité. Struthers nous raconte ses six années d'aventure en 24 chapitres captivants, chacun d'entre eux regorgeant de détails sur son instruction de base et sa spécialisation, ses qualifications officielles et officieuses, ses multiples missions en Afrique où il a frôlé la mort à plusieurs reprises, et son admission définitive dans le groupe le plus exclusif de la Légion : le Groupe des commandos parachutistes, les éclaireurs du REP.

L'auteur s'efforce de remettre les pendules à l'heure quant à bon nombre des pratiques actuelles de la Légion, qui sont souvent enveloppées de mystère. Qualifiée de refuge pour les fugitifs recherchés par les autorités dans leurs pays d'origine, la Légion d'aujourd'hui n'est pas le sanctuaire des hors-la-loi dépeint dans les films de série B d'autrefois. Le service de sécurité de la Légion, surnommé « la Gestapo », soumet les recrues potentielles à un interrogatoire rigoureux, qui peut mener à une expulsion immédiate si elles ne disent pas toute la vérité. Les légionnaires s'encouragent entre eux à dire la vérité sur leurs origines, ainsi que sur les raisons de leur enrôlement. Le but est d'éviter de gaspiller du temps et des efforts pour des recrues qui pourraient être impossibles à former, être réfractaires à la discipline ou mettre la Légion dans l'embarras. De plus, le mythe selon lequel tous les légionnaires reçoivent une fausse identité au moment de l'assermentation est une exagération. Seules les recrues dont le pays d'origine interdit à ses citoyens de s'enrôler dans des forces armées étrangères doivent adopter une fausse identité pour se protéger. Struthers a conservé son nom, parce qu'il est citoyen du Canada, dont les lois passent cette question sous silence.

Cependant, Struthers explique très clairement que la réputation bien établie quant à l'instruction exigeante – et brutale – de la Légion est exacte. Le recours aux châtiments corporels par le personnel d'instruction était la norme. L'auteur a d'ailleurs subi ce traitement à plus d'une occasion. Il admet néanmoins qu'il existait un souci d'équité dans la Légion : les soldats et les sous-officiers pouvaient s'entendre pour régler leurs comptes « dans la cour arrière » sans risque de mesures disciplinaires, tant pour le vainqueur que pour le vaincu.

L'auteur résume son expérience de l'instruction de base en quelques mots : conditionnement physique, langue française, et faim. Alors que l'entraînement physique extrême était constant, les vivres ne suffisaient pas par rapport aux efforts déployés. Les recrues ont souffert de la faim durant les quatre longs mois d'instruction à gravir et à descendre les montagnes du Sud de la France. De plus, comme la Légion se compose de soldats de 150 nationalités différentes, il ne faut pas s'étonner que son plus grand défi d'instruction soit la langue française. Le groupe de recrues de Struthers passait la plus grande partie de son temps en salle de classe à apprendre les rudiments de sa nouvelle langue. Il n'en reste pas moins que, pour tout le mythe entourant la Légion, « la réalité est que, en vue de se démarquer, la Légion fait régner une discipline de fer et restreint énormément les libertés personnelles. À court terme, c'est une solution qui fonctionne, mais elle donne lieu à un roulement de personnel élevé [TCO] » (p.168).

L'auteur admet toutefois que l'obsession de la Légion pour les chants lors des marches, à table, dans la salle de classe – bref, partout et en tout temps – ne lui convenait pas. Cela dit, il admet que, « avec le recul, j'apprécie aujourd'hui que chaque unité militaire maintienne la tradition, puisque cela fait naître un sentiment d'identité, et dans le cas de la Légion, commémore les opérations et guerres menées. Les chants tracent la carte de l'histoire militaire, et comme la Légion est une institution ancrée dans la tradition, les chants en sont une partie essentielle. Mais je n'ai pas pu m'y habituer [TCO] » (p.43).

L'élément qui porte le plus à réfléchir dans les descriptions que Struthers donne de sa vie dans la Légion est peut-être sa justification du code d'honneur du légionnaire. Ce vœu solennel prononcé en groupe à la fin de l'instruction de base exprime la place de la vertu dans le credo de la Légion. Une telle importance est à la foi unique et impérieuse. En voici un extrait :

> Légionnaire, tu es un volontaire servant la France… Chaque légionnaire est ton frère d'arme … Respectueux des traditions, attaché à tes chefs, la discipline et la camaraderie sont ta force, le courage et la loyauté tes vertus… La mission est sacrée, tu l'exécutes jusqu'au bout… Au combat tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais ni tes morts, ni tes blessés, ni tes armes (p. 47-48).

En conclusion, Joel Struthers nous offre un portrait touchant et très personnel de la vie de soldat dans la Légion étrangère d'aujourd'hui. Le choix du terme français « appel » en première de couverture met en évidence la notion que la Légion est en effet une vocation, et par conséquent, ne convient qu'à quelques personnes.

Michael Boire, *officier de l'Armée canadienne à la retraite, a fait deux missions en tant qu'officier d'échange dans l'Armée française. Il est actuellement instructeur et conseiller au Collège militaire royal à Kingston.*

The Allied Intervention in Russia 1918-1920: The Diplomacy of Chaos

par Ian Moffat

Londres, Palgrave-MacMillan, 2015

317 pages, 57,07 $

ISBN – 13 : 978-1137435712

ISBN – 10 : 1137435712

Critique de Terry Loveridge

L'ouvrage *The Allied Intervention in Russia 1918-1920* de Ian Moffat répond à un besoin. L'épisode et la période de l'intervention alliée en Russie ne sont pas bien connus ou compris, bien qu'il s'agisse pourtant d'un moment fondamental dans la création du monde moderne. C'est là l'un des résultats les plus importants, bien que négligé, de la Grande Guerre.

Dans son ouvrage, Moffat nous livre une histoire diplomatique classique se concentrant sur les intentions, les actions et l'inaction de plusieurs acteurs clés dans une série de décisions qui ont établi le cadre politique dominant de l'histoire mondiale des soixante-dix années qui ont suivi. Le point de vue étant politico-diplomatique, le lecteur ne doit pas s'attendre à grand-chose en matière d'analyse des campagnes militaires, de conflits socioculturels ou de grande histoire, ce qui fait que cet ouvrage est destiné à ceux qui ont une certaine connaissance de cette époque et de ses événements.

L'ouvrage est organisé par blocs chronologiques et géographiques. L'introduction décrit d'un point de vue économique le déroulement de la Grande Guerre et présente les principaux dirigeants, indiquant dès lors quel sera le point de vue tout au long du livre : de l'ouest vers l'est. Plus précisément, de Londres, avec des regards occasionnels vers Paris, Washington et Ottawa.

L'intervention occidentale comme telle est présentée en trois parties, théâtre par théâtre (Mourmansk et Arkhangelsk, le Caucase et la Sibérie). La première partie décrit les événements de mars 1917 à novembre 1917, alors que le but était de « préserver l'alliance avec la Russie ». La deuxième partie couvre la période allant de novembre 1917, suite à la Révolution bolchévique, à novembre 1918, lorsque l'objectif est d'empêcher la Russie de signer une paix séparée. Puis la troisième partie, de novembre 1918 à la défaite des Blancs, où l'objectif semblait être de tenter d'arriver à une certaine forme de stabilisation ou de confinement du bolchévisme.

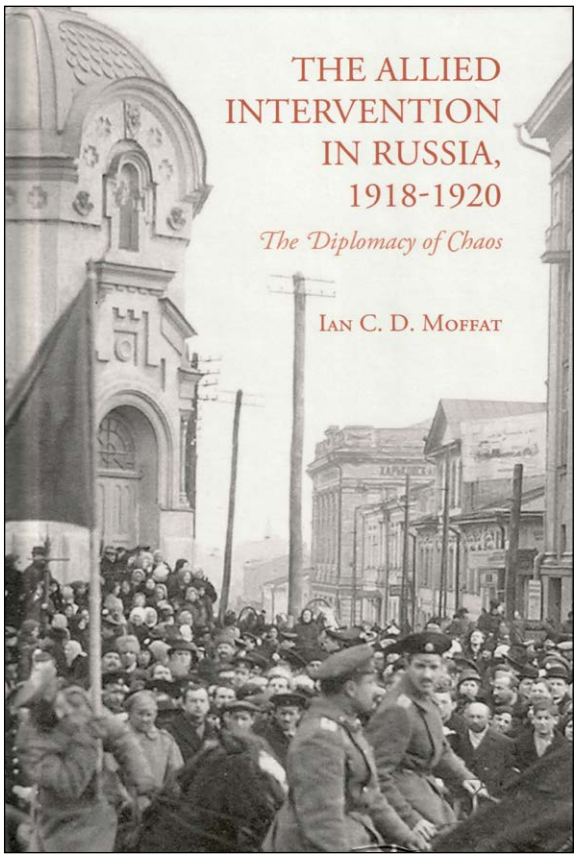

L'ouvrage se termine par une courte conclusion analytique qui permet de dégager un certain nombre d'excellents points. Certains d'entre eux indiquent des domaines prometteurs pour de futurs travaux, notamment l'évolution des relations entre la Grande-Bretagne et ses Dominions, et peut-être même un lien entre l'intervention et les relations tendues entre les États-Unis et le Japon.

L'ouvrage profite d'un traitement approfondi, mais, comme indiqué dans l'introduction, d'un point de vue très spécifique. Les événements à Paris, Moscou, Washington, Tokyo et Ottawa ne sont interprétés, pour la plupart, que du point de vue de Londres. L'énoncé clé définissant ce point de vue se trouve à la page 13, où l'auteur écrit que « le résultat le plus significatif de l'effondrement de la Russie a été la création d'une nouvelle géographie stratégique pour la Grande-Bretagne » [TCO]. Cette déclaration aurait été tout aussi valable sans les trois derniers mots, mais, pour ce livre, cela s'avère être un thème.

Ce point de vue est résumé dans l'introduction, où le déroulement de la guerre souligne la motivation des acteurs principaux. Il n'y a pas de résumé parallèle pour le front de l'Est, la Révolution russe ou la guerre civile qui s'ensuit. David Lloyd George, Woodrow Wilson et Georges Clemenceau sont présentés et décrits comme des acteurs principaux, tandis que Lénine et Trotski font partie du groupe « également influent », aux côtés de Churchill, Balfour et Borden. Mais bon, au moins ils sont nommés, contrairement aux « Blancs » en général. Pour ces derniers en effet, Anton Denikine, l'un des principaux généraux des armées blanches, de même que l'Amiral Alexandre Koltchak, le chef de la lutte antibolchevique, ne sont mentionnés que bien après le début du récit, tout comme les Allemands et les Japonais. Le point de vue extérieur et occidental est présent tout au long du livre et laisse le lecteur désireux d'en savoir plus sur ce que les Russes, les Japonais et les Allemands pensaient réellement, plutôt que sur ce que les Britanniques et, dans une moindre mesure, les Américains, *pensaient* qu'ils pensaient...

L'analyse de Moffat a un thème : le chaos d'une politique alliée incomprise et mal appliquée. Moffat, un officier de carrière de la marine, excelle ici à décrire les effets des décisions prises (ou non) par les décideurs, les visionnaires et les hommes sur le terrain. En fait, Moffat décrit leurs actions, leurs desseins contradictoires et leurs communications mal comprises avec tant de détails qu'il subvertit son propre titre. Il démontre que ce n'est pas tant un véritable chaos qui régnait, mais plutôt le résultat d'une concentration d'un « nombre trop élevé de chefs » qui ont transformé un repas-partage complexe en un buffet désordonné et compétitif. Lénine, mentionne l'auteur, a été le seul qui a réussi à faire un repas satisfaisant.

Bien qu'il présente les trois grands dirigeants occidentaux comme des personnages clés, Moffat précise rapidement qu'une série d'intermédiaires et de représentants locaux ont joué un rôle moteur dans les événements. Des politiciens comme Winston Churchill et Robert Borden, une coterie de généraux comme l'American Graves et les Britanniques Ironside et Dunsterville, et une série effacée de diplomates officiels ou autoproclamés, dont le Britannique Lockhart, l'Américain Lansing et le Français Noullens, interagissent avec une gamme confuse de Rouges et de Blancs (mais surtout de Blancs). Tous agissent selon ce qui leur semble le mieux, et même si cela s'avère parfois en contradiction avec les attentes de leurs pays respectifs, la plupart semblent croire qu'ils obtiennent les résultats que leurs supérieurs veulent vraiment. Certains, cependant, ont cherché à façonner les politiques en présentant des résultats *de facto* à leurs gouvernements respectifs qu'ils considéraient comme naïfs ou mal informés. Moffat fournit une annexe bien utile énumérant tous ces vilains héroïques (ou héros vilains), comme il sied à une œuvre dont les personnages rivalisent avec ceux de *Guerre et Paix*.

Le livre découle d'une thèse de doctorat bien documentée, et cela parait. L'adaptation pour plaire au lecteur général ou informé toutefois a entrainé un certain nombre de problèmes syntaxiques qui auraient dû être relevés par le rédacteur en chef. Ainsi, beaucoup trop de phrases commencent par des conjonctions; beaucoup de phrases et de termes sont redondants; des mots comme « adverse » et « averse » sont interchangés; le baron Wrangel est rebaptisé baron Wrangle; et ainsi de suite. L'ouvrage insiste sur l'utilisation du terme « Alliés », courant dans les œuvres sur la Grande Guerre, même s'il s'agit d'une erreur technique. Les alliés de l'Entente de la Première Guerre mondiale ont fini par devenir les puissances alliées et associées. Aussi l'emploi du terme « Alliés » en Russie devient-il

techniquement peu judicieux, puisque la Russie était un allié, alors que les États-Unis étaient des cobelligérants. La note de l'auteur concernant l'utilisation de l'expression raccourcie a peut-être été supprimée lors de l'adaptation.

L'auteur s'appuie sur une abondante documentation britannique et canadienne, ainsi que sur un formidable corpus d'articles et de monographies, tant publiés que non publiés. Il étaye certes un point de vue anglocentrique, mais fournit également quelques clés pour une perspective internationale plus large. Enfin, l'ouvrage comprend un certain nombre de cartes reproduites et utilisables, bien que la carte de la Sibérie orientale n'ait pas d'échelle.

Pour ceux qui souhaitent une vue d'ensemble et détaillée de cette importante intervention de l'Occident en Russie qui façonna l'histoire, ce livre vaut la peine d'être lu. La plupart des lecteurs y verront s'y dérouler un drame politique dans lequel les États-Unis et le Japon se disputent à l'est de la scène, tandis que la Grande-Bretagne et la France luttent pour établir leur domination à l'ouest. Reprenant ou *refusant* de reprendre les dialogues des principaux acteurs, le lecteur voit des acteurs secondaires, comme le Canada, l'Estonie et la Finlande, approcher de l'avant-scène au fur et à mesure que l'Allemagne se retire. Dans cette production cependant, bien que la Russie serve de toile de fond et fournisse la majeure partie de la distribution, les Russes – Rouges, Blancs, Cosaques, membres de la Légion tchèque et Kerenskistes –ne tiennent que des petits rôles secondaires au passage.

Le lieutenant-colonel (ret) T.W. Loveridge, CD*, a servi pendant de nombreuses années comme officier d'infanterie dans l'Armée canadienne. Il est actuellement professeur adjoint d'histoire au Collège militaire royal du Canada.*

Collection Beaverbrook d'art militaire/Musée canadien de la guerre/CWM 19710261-0316

Des Canadiens devant le dépôt, Sibérie, Russie. Une peinture du colonel Louis Keene.